

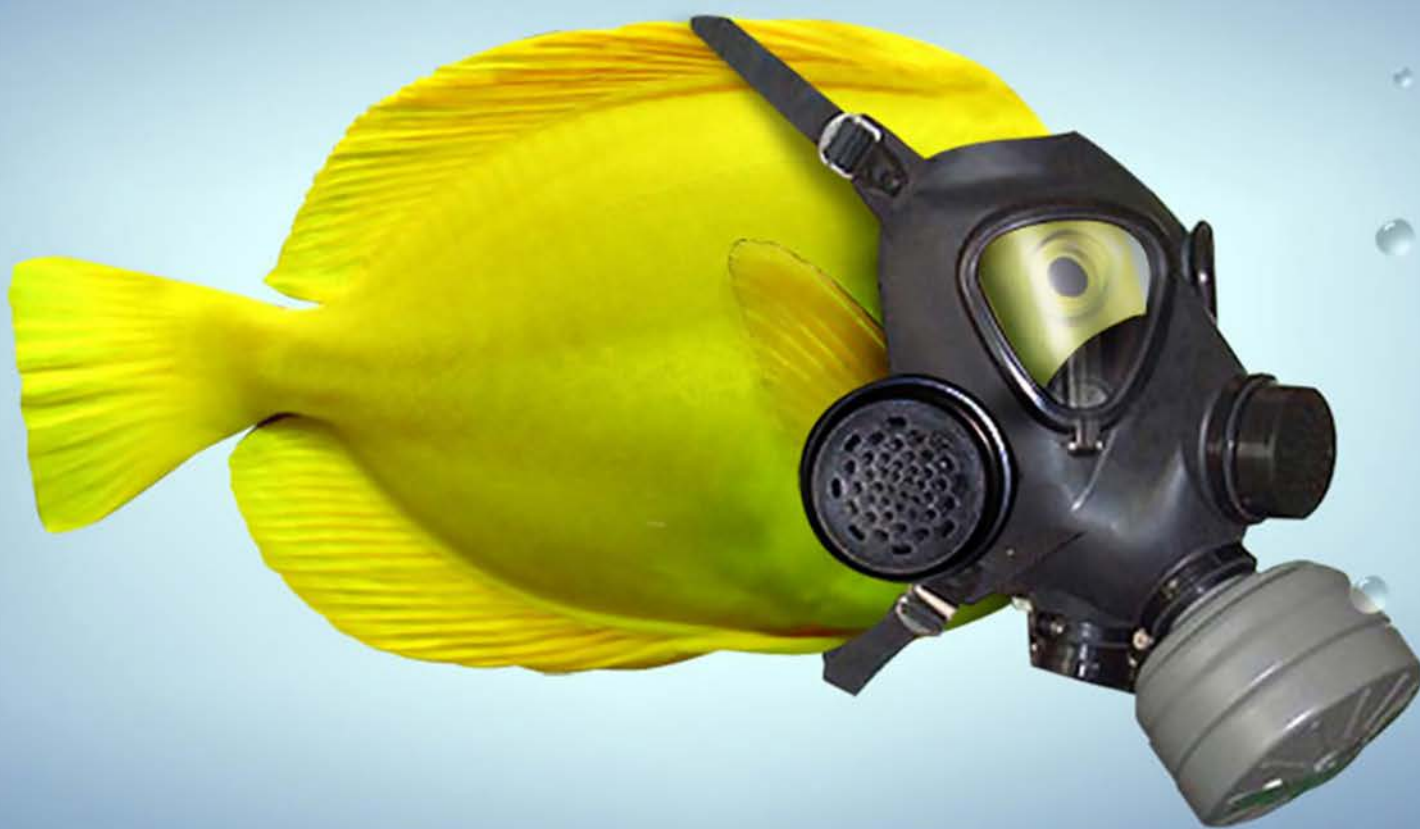
n° 442
FÉVRIER
2016
4,60 €

silence

OCÉANS, L'URGENCE MÉCONNUE

VERS UN LARZAC À ÉNERGIE POSITIVE

APRÈS LA MORT, LE RETOUR À LA TERRE



écologie • alternatives • non-violence

3 QUESTIONS À...

Jon Palais,

membre de l'équipe d'animation d'Alternatiba.

**Quel est votre bilan de la COP21 en termes de négociations et d'accord conclu ?
Le résultat est-il satisfaisant ?**

La COP21 a trahi son mandat de limiter le réchauffement climatique en dessous des 2°C. L'Accord signé à Paris maintient un objectif de +2°C, et mentionne même un objectif de +1,5°C, mais il ne contient pas les moyens d'atteindre cet objectif. La somme des engagements volontaires des pays nous oriente vers un réchauffement de 3°C, ce qui correspond au seuil d'impact majeur du dérèglement climatique, bouleversant des conditions de vie civilisée sur Terre :

aggravation de la montée des océans, des événements climatiques extrêmes, des pénuries alimentaires, des conflits autour des ressources, etc. Cette démission des gouvernements est d'autant plus criminelle que les alternatives pour organiser une société à la fois écologiquement soutenable et socialement plus juste existent déjà. C'est donc à la société civile que revient l'essentiel de la tâche de relever le défi climatique, depuis la base, dans les dix années à venir.

**Quel est votre bilan de la mobilisation autour de la COP 21 ?
Quel a été l'impact de l'état d'urgence sur celle-ci ?**

Des dizaines de milliers de personnes se sont mobilisées à Paris pendant la COP21, ce qui est faible par rapport à l'enjeu central que représente le dérèglement climatique pour l'humanité. L'état d'urgence n'a pas aidé, mais la faiblesse de la mobilisation reflète avant tout la faiblesse du rapport de forces du mouvement social écologiste par rapport aux multinationales et au système politique actuel.

Pour la Coalition Climat 21, qui regroupe 130 organisations, syndicats, mouvements citoyens, l'enjeu de la COP21 était d'ailleurs

d'organiser des mobilisations autour de la COP21 non pas comme une fin en soi, mais comme le point de départ d'un nouveau chapitre de la mobilisation citoyenne. Je crois que c'est ce qui a été mis en marche. En deux ans, 99 Villages des alternatives ont été organisés sur autant de territoires différents, créant des convergences entre des milliers de porteurs d'alternatives, attirant un demi-million de visiteurs, et faisant du climat un dénominateur commun d'une multitude d'alternatives et de luttes de résistance.

Vous organisez les 20 et 21 février un séminaire sur les suites de la COP21 pour le mouvement européen Alternatiba. Quelles sont les perspectives ?

Le développement des alternatives à une échelle de masse est un axe indispensable, qu'il faut compléter par d'autres types d'actions non-violentes comme des actions d'interposition, de désobéissance civile, notamment pour dénoncer les responsables du changement climatique, bloquer les projets climaticides, empêcher l'extraction des énergies fossiles et le développement des fausses solutions comme le nucléaire. La non-coopération doit également être développée : quitter les banques nocives pour aller à la NEF, quitter les fournisseurs d'électricité non renouvelable pour Enercoop, renforcer les campagnes de désinvestissement des énergies fossiles, etc.

L'orientation d'Alternatiba vers une telle stratégie de lutte non-violente a déjà

commencé du fait de la participation de nombreux militants d'Alternatiba aux actions organisées par le mouvement *Action Non-Violente COP21* avant et pendant la COP21 : Sommet des 196 chaises réquisitionnées dans les banques impliquées dans l'évasion fiscale, concert sauvage dans une agence de la BNP, scène de crime devant le siège de Total, etc.

Pour les deux mouvements, il est clair que le défi climatique ne peut être relevé que par un mouvement de masse, à la fois radical et populaire, non-violent et déterminé. La COP21 a été l'occasion de rassembler de nombreux nouveaux militants qui sont dans cette optique, et Alternatiba, comme d'autres mouvements, en sort grandement renforcé. Tout cela n'est donc qu'un début !

- Alternatiba : www.alternatiba.eu
- Action Non-Violente COP21 : www.anv-cop21.org
- 10^e Coordination européenne d'Alternatiba les 20 et 21 février à Bordeaux

VICTOIRE DES
INDÉPENDANTISTES EN CORSE

LASSERPE.

ESPAGNE : FORTE POUSSÉE
DE PODEMOS

LASSERPE.

CLIMAT : POUR LE PAPE, LE MONDE
EST AU BORD DU SUICIDE

LASSERPE.

BAISSE DE LA TAXE TAMPON



LASSERPE.

■ DOSSIER OCÉANS, L'URGENCE MÉCONNUE

5 Un milieu si indispensable, et si inconnu

"C'est grâce à la vie dans les océans que l'oxygène a été produit sur terre." Et ce n'est pas rien de garder à l'esprit ce rappel que nous adresse le chercheur Gilles Reverdin. Sans océan, nous n'aurions pas existé.

6 Océans, alerte rouge ?

Il serait possible d'écrire un catalogue entier sur les menaces qui pèsent sur les océans. Nous avons retenu quatre points cruciaux pour la préservation des équilibres humains et océaniques : le réchauffement climatique, les pollutions, la surpêche et le pillage des ressources marines.

9 Élevage : détruire les écosystèmes pour nourrir les riches ?

La viande provient presque exclusivement d'élevages. Le poisson, lui, est encore souvent d'origine sauvage. Peu visible, l'élevage de poissons est pourtant très répandu dans le monde. Avec quelles conséquences ? D'Oléron à la Chine, enquête.

12 Qui seront les bergers des océans ?

Des règlements internationaux complexes et peu respectés, un espace maritime gigantesque, des pressions économiques de la part des industriels de la pêche : que faire pour enfin protéger les écosystèmes marins ? De l'activisme militant aux décisions politiques, quelques éléments de réponse.

■ CHRONIQUES

15 *En direct de nos colonies* : Terreur de l'anti-terrorisme

20 *Catastrophe de Fukushima* : Retours forcés dans les zones évacuées de Fukushima (2)

22 *Nucléaire ça boum !* : L'hiver nucléaire

24 *100 dates féministes pour aujourd'hui* : Encercler le Pentagone, Women's Pentagon Action, 16 et 17 novembre 1980

25 *Bonnes nouvelles de la Terre* : Molenbeek, un nid de terroristes ? Cette commune de Bruxelles est le lieu d'une belle alternative

26 *Écologie pratique* : Cosmétiques naturels

27 *Le Monde en construction(s)* : L'Éco-hameau de la Baie, de la paille à la résilience

■ ARTICLES

29 Bretagne : le marchand de sable ne passera pas !

En janvier 2015, six mille Bretons descendaient dans les rues de Lannion (Côtes-d'Armor) pour défendre leur dune de sable, menacée par un projet d'extraction. La lutte continue.

30 Vers un Larzac à énergie positive

Les structures collectives mises en place sur le Larzac développent les énergies renouvelables. Les gains réalisés sont réinvestis pour l'installation de nouveaux agriculteurs.

32 Dirigeables : un rêve envolé !

Les dirigeables comme alternative à l'hélicoptère, l'avion ou les camions ? Pour voler, il leur faut de l'hydrogène ou de l'hélium, or le premier est trop dangereux et le second commence à manquer.

34 COP21 : Des artistes contre le greenwashing

À Paris, le 28 novembre 2015, alors que l'état d'urgence est proclamé, le collectif britannique d'artistes Brandalism a organisé une vaste opération de détournement des publicités présentes sur les arrêts de bus.

36 Transition : Michel Hutt, une transition bienveillante

En avril 2015, Michel Hutt publiait *Le cri du colibri*. Tout est parti du livre de Rob Hopkins, le *Manuel de Transition*. Entretien.

38 Après la mort, le retour à la terre

Avant d'être confrontées au deuil et à ses implications, peu de personnes s'interrogent sur l'impact environnemental de leur mort. Pourtant, quoi de plus naturel que de souhaiter des funérailles écologiques ?

48 Alain Bresson, des sculptures dans la forêt

Alain Bresson travaille dans la forêt sur des sculptures qui vont ensuite évoluer toute seules.

■ BRÈVES

15 Nord/Sud • 16 Environnement • 18 Climat

19 OGM • 20 Nucléaire • 21 Énergies • 22 Paix

23 Politique • 24 Femmes, hommes, etc.

24 Alternatives • 27 Annonces • 28 Agenda

41 Courrier • 42 Livres • 46 Quoi de neuf ?

Prochain dossier :

**Nucléaire : faut-il que ça
pète pour qu'on l'arrête ?**



Les infos contenues dans ce numéro ont été arrêtées le **06 janvier 2016** - Éditeur : Association Silence - N° de commission paritaire : 0920 D 87026 - N° ISSN : 0756-2640 - Date de parution : 1^{er} trimestre 2016 - Tirage : 4850 ex. - Administrateurs : Pascal Antonanzas, Eric Cazin, Myriam Cognard-Dechavanne, Monique Douillet, Danièle Gonzalez, Justine Lamonerie - Directrice de publication : Monique Douillet - Comité de rédaction : Michel Bernard, Monique Douillet, Guillaume Gambin, Gaëlle Ronsin, Anaïs Zuccari - Pilotes de rubriques : Christian Araud, Cécile Baudet, Rebecca Bilon, Caroline Bojarski, Patrice Bouveret, Frédéric Burnel, Christian David, Natacha Gondran, Emilienne Grossemy, René Hamm, Divi Kerneis, Jean-Pierre Lepri, Pascal Martin, MickoMix, Annie Le Fur, Fabrice Nicolino, Jocelyn Peyret, Marcel Robert, Pinar Selek, Xavier Sérédine, Francis Vergier - Maquette : Damien Bouveret (www.free-pao.fr) - Dessins : Lasserpe - Correcteurs : Andrée Battagliéri, Bernadette Bidaut, Bernard Capelier, Monique Douillet, Emmanuelle Pingault, Françoise Weite - Photographes : ACIPA, Aeros, Simon Ager, Alison's Adventures, Brandalism, Julien Carnot, Bruno Derbord - Ville de Niort, Eve-Marie Ferrer, Jörgen Freund / WWF-Canon, Lindsey Hoshaw, Joe Klamar - Aquilibre, Stéphane Kempf, Eloïse D Kizoulis, Christophe Launay, Diana Mara Henry, Ferdi Rizkiyanto, Sophie, Thalès, Jens Volle, Zvarin - Et pour ce n° : Catherine Bibard, Isabelle Cambourakis, Gwennael Delanoë, Chloé Deleforge, Odile Floutié, Baptiste Giraud, Maud Ingarao, Dominique Lalanne, Julie Lallouët-Geffroy, Thomas Lesay, Olivier Mitsieno, Thomas Noirot, Michel Scribe - Couverture : Ferdi Rizkiyanto - Internet : Damien Bouveret, Xavier Sérédine - Développement supports informatiques : Christophe Geiser (e-smile.org) - Archives : Mimmo Pucciarelli.

Les textes sont sous la responsabilité de leurs auteurs. Les brèves sont des résumés des informations que l'on nous communique. Textes : sauf mention contraire, la revue autorise, sous réserve de citer la source, la copie illimitée à usage privé des textes. Les utilisations à usage pédagogique sont également autorisées. Tout usage commercial est soumis à notre autorisation. Illustrations : Les photos et dessins restent la propriété de leurs auteurs.

Association Silence

9, rue Dumenge,
69317 Lyon Cedex 04
Tél. : 04 78 39 55 33
www.revuesilence.net

Abonnements : Claire Grenet : mardi et jeudi : 10h-12h / 14h-17h • **Dépositaires, stands et gestion** : Olivier Chamarande : mardi et jeudi : 10h-12h / 14h-17h • **Rédaction** : Guillaume Gambin et Michel Bernard : lundi et mercredi : 10h-12h / 14h-17h

Virements bancaires : IBAN : FR76 4255 9000 1221 0257 7250 335
Code BIC : CCOPFRPPXXX

Pour la Belgique : contact et règlement à Les Amis de la Terre, Belgique, 98 rue Nanon – 5000 Namur – Belgique, Tél. : 0032 81 39 06 39, IBAN : BE24 5230 8042 8738 - Code BIC : TRIOBEBB

ÉDITORIAL

Silence sur le pillage du monde marin



Plongée avec une baleine...



Plage des Iles Maldives



Qui est le prédateur ?



Foisonnante vie sous-marine



Ce n'est pas parce qu'on ne les voit pas...

"Il importe de veiller à l'intégrité de tous les écosystèmes, y compris les océans". (1) Voilà ce que l'accord de Paris, conclu en décembre 2015 lors de la COP21, dit de la mer. C'est tout. C'en est ridicule. "La mer est partout, et donc nulle part, et surtout jamais mentionnée. À croire que l'océan est trop grand, trop abstrait, trop lointain pour être identifié par nos sociétés : on reste au bord" analyse Françoise Gaill (2).

Mais tout le monde ne reste pas au bord. "Seul 0,6% de l'océan est exempt d'intervention humaine" selon Nathalie de Pompignan. La pêche, notamment industrielle, les transporteurs internationaux, les pétroliers, ne se privent pas d'y mettre les pieds et qu'importent les dommages qu'ils font subir aux écosystèmes.

Car le pillage des ressources auquel certains se livrent sur terre, pourquoi ne le poursuivraient-ils pas en mer ? Extraction, productivisme, pollution n'ont pas de frontière. Même les mers sont accaparées, au détriment des communautés locales (3).

Finalement, c'est avant tout le consommateur lambda qui, irrémédiablement terrien, reste éloigné de ce qu'il se passe au milieu des océans. D'où l'importance d'informer sur les dangers qui les menacent.

Comment résister à ce saccage ? En bâtissant des ZAD flottantes ? Peut-être plus efficacement en luttant, sur terre, contre le réchauffement climatique et les fruits de l'exploitation des mers : pêche industrielle, extractivisme et commerce mondialisé.

Baptiste Giraud.

(1) Page 23, <http://unfccc.int/resource/docs/2015/cop21/fre/109f.pdf>

(2) <https://lejournald.cnrs.fr/billets/cop-21-a-oublie-dinviter-locean>

(3) Lire absolument ce document du Forum mondial des populations de pêcheurs : http://worldfishers.org/wp-content/uploads/2014/08/The_Global_Ocean_Grab-FR.pdf



Jrgen Freund / WWF-Canon

Un milieu si indispensable, et si inconnu

"C'est grâce à la vie dans les océans que l'oxygène a été produit sur terre."

Et ce n'est pas rien de garder à l'esprit ce rappel que nous adresse le chercheur Gilles Reverdin (1). Sans océan, nous n'aurions pas existé.

LA PLATEFORME OCÉAN ET CLIMAT SE BAT pour le faire entendre : l'océan est un acteur majeur du climat (2). Non seulement il relâche de l'oxygène dans l'atmosphère, mais il absorbe aussi du dioxyde de carbone ainsi que la majeure partie du réchauffement de la planète. "Ces échanges ont permis un équilibre planétaire pendant des milliers d'années", explique Gilles Reverdin. Et encore aujourd'hui : "Depuis le début de l'ère industrielle, l'océan a absorbé un tiers du CO₂ émis, tandis que 93 % de la hausse de température de la planète va dans l'océan."

Comment ? Par un mélange de principes physiques, chimiques et biologiques : physiques, car l'eau a une plus forte capacité de stockage de chaleur ; chimique, car le gaz carbonique se dissout, dans l'eau, en carbonate avant d'être enfoui dans les profondeurs ; biologique, car le phytoplancton, c'est-à-dire les organismes végétaux en suspension dans l'eau, utilise l'énergie solaire pour transformer le CO₂ en O₂. Le tout renforcé par la place dominante des océans, recouvrant 71 % de la surface terrestre.

Pourtant, ce milieu si essentiel demeure aujourd'hui largement inconnu. Et pour cause : bien que la vie en provienne, nous, humains, sommes plutôt inadaptés à vivre sous la mer. Le plongeur François Sarano (3)

explique à *Silence* combien la connaissance scientifique reste limitée : "Aujourd'hui, on a déjà décrit environ 240 000 espèces marines, et on estime qu'il en reste plusieurs millions à étudier. Mais une espèce se définit par les relations qu'elle tisse avec les autres dans leur milieu ; or, pour étudier une espèce, nous la pêchons, nous n'allons pas la voir sous l'océan. C'est une négation de la vie."

Le caractère inaccessible et incontrôlable de l'océan constitue à la fois son attrait, si l'on pense à l'exotisme, l'aventure qu'il inspire, et sa dureté. Parce qu'on n'y est pas, parce qu'on ne voit pas ce qu'il s'y passe, nous n'avons pas conscience des dangers qui le menacent aujourd'hui.

"Les plongeurs ont un rôle essentiel, poursuit François Sarano : on doit témoigner, raconter ce que l'on voit sous l'eau. Car cette vie sauvage, quand vous la côtoyez, elle vous bouleverse. L'harmonie du vivant est un cadeau, une rencontre qui vous change, vous amène vers la paix et la tolérance."

La vie sauvage, ou ce qu'il en reste... Prêt.e.s ?

Baptiste Giraud ■

(1) Chercheur au Laboratoire d'océanographie et du climat (LOCEAN), spécialiste des échanges air-mer

(2) www.ocean-climate.org

(3) Ancien de l'équipe Cousteau, océanographe, il a participé à de nombreux films sur les océans.

Agir, avant
*"qu'il n'advienne
 de l'océan ce qu'il
 est advenu des terres."*
 (Nathalie de Pompignan)



Océans, alerte rouge ?

Certains lecteurs reprochent à *Silence* souvent d'être trop négatif, alors, en publiant ce qui suit, on les entend déjà râler ! Nous nous excusons auprès d'eux, mais nous avons pensé qu'il était utile de jeter un œil à la poussière accumulée sous le tapis, autrement dit : à toutes les perturbations causées par nos sociétés sur un univers sous-marin qu'il est aisé d'ignorer.

"LES DANGERS QUI MENACENT LES océans" : il serait possible d'écrire un catalogue entier sur ce sujet. Nous avons retenu quatre points cruciaux pour la préservation des équilibres humains et océaniques : le réchauffement climatique, les pollutions, la surpêche et le pillage des ressources marines.

POLLUÉS : DU PÉTROLE AU PLASTIQUE, EN PASSANT PAR LES DÉCHETS RADIOACTIFS

Lorsqu'on parle de pollution dans les océans, on pense d'abord aux marées noires. Exxon Valdez, Erika, Prestige, Deepwater Horizon (1)... Derrière ces catastrophes, il ne faut pas oublier les "petits" dégazages ou fuites d'oléoducs qui affectent également les écosystèmes.

Mais il y a plus : "80 % de la pollution marine est d'origine terrestre, car la mer est l'ultime poubelle", explique Nathalie de Pompignan (2). Ainsi, à cause de nos comportements et du drainage des déchets par les cours d'eau et alluvions, des tas de débris, mégots, déchets plastiques, produits chimiques et eaux usées partent chaque jour à la mer.

La situation est particulièrement grave en ce qui concerne les plastiques : leur quantité est telle qu'au gré des courants, cinq gigantesques amas se sont formés en plusieurs endroits de l'océan — on parle parfois

de "continents" de plastique. Selon leur qualité, les macroplastiques se dégradent en microplastiques, formant une sorte de soupe invisible. En Méditerranée, il y aurait 100 000 particules par km² selon François Galgani, de l'Ifremer (3).

SUREXPLOITÉS : PÊCHERONS-NOUS JUSQU'AU DERNIER POISSON ?

A la fin du 19^e siècle, les captures mondiales représentaient en moyenne 5 millions de tonnes par an. Aujourd'hui, elles s'élèvent à plus de 90 millions de tonnes (selon la FAO), dont plus de la moitié en Asie. Sans compter les 27 millions de tonnes rejetés à la mer "faute d'entrer dans les critères de commercialisation", explique Nathalie de Pompignan.

Toujours selon elle, la pêche mondiale progresse très peu depuis une vingtaine d'années, malgré les progrès techniques : "Les stocks de poissons ne parviennent pas à se renouveler. Les espèces capturées sont de plus en plus petites et de plus en plus jeunes." Et nous, Européens, mangeons plus que ce que nos mers contiennent : "Si nous devons nous contenter des poissons pêchés dans les eaux européennes, en 2015, nous n'en aurions plus eu à partir de juillet", selon François Sarano. "Récemment, l'Union européenne a reconnu que 88 % des stocks de ses eaux continentales seraient surexploités", rappelle Nathalie de Pompignan.

(1) En 2010, la fuite de ce forage en eaux profondes du pétrolier anglais BP a laissé s'échapper plus de 780 000 m³ de pétrole brut dans le golfe du Mexique. Un produit chimique aux effets inconnus, le Corexit 9500, a même été utilisé pour limiter la marée noire.

(2) Nathalie de Pompignan et Constance Albanel, *Océan – Alerte rouge. Chroniques d'un désastre annoncé*, L'Harmattan, 2014

(3) <http://troubled-waters.net>



Lindsey Hoshaw

Les poissons qui se retrouvent sur nos étals de supermarché vont-ils pour autant disparaître ? "Il est impossible de faire totalement disparaître une espèce dont la fécondité est de l'ordre de centaines de milliers d'œufs", explique François Sarano. Mais nous pouvons les rendre très rares — c'est ce qui est arrivé aux morues de Terre-Neuve. "En revanche, les baleines, requins, raies, mammifères, ont une fécondité faible et tardive : eux, nous pouvons les faire disparaître", poursuit le plongeur. Idem pour les espèces des grands fonds à croissance lente, menacées par le chalutage profond. "Aujourd'hui, ce sont les grandes espèces que nous aimons qui disparaissent : les cachalots, les requins blancs, etc. Aux générations futures, nous laisserons des crabes, des vers et des méduses." Des disparitions qui déstabilisent les chaînes alimentaires et les écosystèmes dans leur ensemble.

RÉCHAUFFÉS : LES POISSONS AUSSI VIVENT LA CANICULE

Les océans ont absorbé la majeure partie de la chaleur atmosphérique due au réchauffement climatique. Entre 1970 et 2004, leur température a augmenté en moyenne de 0,5 °C, mais en Arctique ce chiffre s'élève à 2 °C ou 3 °C, et pourrait atteindre 5 °C d'ici 2050 (4). Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) table sur une hausse de la température moyenne de l'eau comprise entre 2 °C et 4 °C d'ici 2100.

Et alors, on se baignera plus facilement en Bretagne ? Peut-être... Mais surtout, les écosystèmes seront (et sont déjà) bousculés. "Les changements des caractéristiques physicochimiques de l'eau de mer ont un impact sur le métabolisme des individus, sur les cycles de vie des espèces, sur les relations entre les proies et leurs prédateurs et sur les modifications des habitats", explique

Philippe Cury sur la plateforme Océan et Climat (5). Le réchauffement de l'eau perturbe la migration des poissons, qui remontent de plus en plus vers les pôles. Il perturbe ainsi les écosystèmes dans leur ensemble.

Autre menace issue du changement climatique : l'acidification des océans qu'entraîne la dilution du CO₂. Depuis le 19^e siècle, cette acidité a augmenté de 30 %. Conséquences : la réduction de la quantité de carbonate de calcium, utilisé par les organismes pour former coquille et squelette, affecte certaines algues, les phyto- et zooplanctons. Croissance empêchée, dissolution des coquilles : de nombreux coquillages et récifs coralliens en pâtissent déjà.

PILLÉS : LA CHASSE AUX TRÉSORS SOUS-MARINS

Les océans ne sont pas seulement riches de poissons pour remplir notre estomac. Ils constituent aussi aujourd'hui un nouveau réservoir de matières premières, qu'Etats et entreprises cherchent à s'approprier. En 2014, le pétrole et le gaz offshore (6) représentaient déjà 30 % de la production mondiale, en croissance de 15 % par an en moyenne (7).

Autre filon, les ressources minérales : sous forme de nodules, d'encroûtements cobaltifères ou de sulfures polymétalliques, les fonds marins regorgent de fer, de manganèse et d'autres minerais. Leur exploitation dégradera à coup sûr les milieux marins profonds, leur biodiversité et leur fonctionnement, alors même qu'ils demeurent aujourd'hui méconnus voire inconnus par la science.

L'océan Arctique, en particulier, suscite la convoitise des entreprises extractivistes. Son sous-sol abriterait 22 % des réserves mondiales de pétrole et 78 % de celles de gaz (8). A mesure que les glaces fondent, les transporteurs lorgnent

▲
Déchets coulant
au fond de la mer...
ou flottant à la surface.

(4) Chiffres du *National Snow and Ice Data Center* des Etats-Unis, repris par Nathalie de Pompignan et Constance Albanel, *op. cit.*

(5) www.ocean-climate.org

(6) C'est-à-dire en haute mer.

(7) Et ce, malgré les conditions extrêmes (pression, utilisation de robots, plateformes mobiles) qui compliquent l'extraction et augmentent les risques d'accident et de pollution.

(8) Chiffres de la *Energy Information Administration* des Etats-Unis, repris par Nathalie de Pompignan et Constance Albanel, *op. cit.*

*“La mer est
l'utime poubelle.”*



Christophe Launoy

également cet espace pour y faire passer de nouvelles routes maritimes. Or, la ruée vers cette zone comporte des risques encore plus importants qu'ailleurs, car 70 % des réserves mondiales de poissons s'y trouvent, et les techniques de limitation des marées noires sont moins efficaces sous ces températures.

Enfin, les "ressources" génétiques de la biodiversité marine attirent maintenant les industries pharmaceutiques, cosmétiques, biotechnologiques et agroalimentaires, qui veulent en tirer des molécules à commercialiser. Au risque, encore une fois, de piller et détruire ces milieux, ainsi que de s'accaparer les molécules par le dépôt de brevets.

VERS UNE MORT DES OCÉANS ?

En parallèle du développement de ces multiples dangers, on observe l'apparition de "zones mortes", c'est-à-dire sans oxygène. Certaines sont causées par la prolifération de végétaux aquatiques — permise par la surabondance de fertilisants d'origine agricole — qui étouffent le reste de l'écosystème (9). D'autres apparaissent en pleine mer.

"Ces zones sont en augmentation, mais l'interprétation est délicate, avoue Gilles Reverdin. Parfois, ça ne pose pas de problème aux écosystèmes, les espèces y sont adaptées et vivent sans oxygène. Donc on ne peut pas dire qu'il n'y aura plus de poissons dans la mer, il y en aura toujours. Mais ce ne seront plus ceux que nous aimons." Aujourd'hui, ce sont les méduses qui s'en tirent particulièrement bien.

ET NOUS, HUMAINS, QUE RISQUONS-NOUS ?

Comment cette perturbation des écosystèmes marins nous affecte-t-elle ? Cela dépend de notre

localisation et de notre portefeuille. Pour certains, cela se limite à la dégradation des plages et de la qualité de l'eau, empêchant les baignades en été... Mais pour d'autres, notamment dans les pays du Sud, il s'agit de la disparition de leur source de revenus (pour les petits pêcheurs), voire de leur principale source d'alimentation.

Aujourd'hui, la pêche industrielle (environ 35 000 navires, soit moins de 1 % de la flotte mondiale) réalise 50 % de la pêche mondiale (10). "En Namibie, les 10 millions de tonnes de sardines que recelaient les eaux du pays dans les années 1960 ont été remplacées par 12 millions de tonnes de méduses (11). En 1960, un Mauritanien mangeait en moyenne 24 kg de poisson et un Français 9 kg ; aujourd'hui, le Français en mange 27 ou 28, et le Mauritanien moins de 9 kg", déplore François Sarano.

Néanmoins, la menace majeure pour nos sociétés provient non pas de la perturbation des écosystèmes mais des effets du changement climatique. La machine (climatique) est complexe, mais on sait au moins que le réchauffement de l'air entraîne celui des eaux, donc leur dilatation et la fonte des glaces, aboutissant à l'élévation du niveau. Le GIEC estime cette montée entre 26 et 98 cm d'ici 2100.

Or, les littoraux regroupent l'essentiel de la population mondiale (12), ainsi que des activités économiques : une hausse de un mètre toucherait 600 millions de personnes (13). C'est donc au déplacement de millions de réfugiés climatiques qu'il faut s'attendre, mais aussi au manque d'eau potable et de terres cultivables.

Baptiste Giraud ■

(9) C'est le cas des algues vertes.

(10) Nathalie de Pompignan et Constance Albanel, *op. cit.*

(11) Chiffres de l'Institut de recherche pour le développement, repris par Nathalie de Pompignan et Constance Albanel, *op. cit.*

(12) "75% de la population mondiale vit à moins de 60 km du littoral", Nathalie de Pompignan et Constance Albanel, *op. cit.*

(13) Rapport Stern sur l'économie du changement climatique, Nicholas Stern, 2006



Julien Garnat

◀
Aquaculture
dans les calanques
de Marseille

Élevage : détruire les écosystèmes pour nourrir les riches ?

Que ce soit au supermarché ou chez le boucher, la viande provient presque exclusivement d'élevages. Le poisson, lui, est encore souvent d'origine sauvage. Peu visible, l'élevage de poissons est pourtant très répandu dans le monde. Avec quelles conséquences ? D'Oléron à la Chine, enquête.

AUJOURD'HUI, UN TIERS DE LA PÊCHE mondiale sert de nourriture aux poissons et animaux d'élevage. Dans le même temps, près de 50 % de la consommation mondiale humaine de poisson provient de l'aquaculture (1). Pourtant, la réalité de cet élevage reste méconnue et quasi invisible. Surpopulation, utilisation d'antibiotiques et autres biocides, pollutions, dégradation de l'environnement : ce qui vaut pour l'élevage industriel de bêtes à viande, sur terre, est-il aussi vrai pour l'élevage de poissons, en mer ? Allons-nous domestiquer la totalité des espèces que nous mangeons ?

LA CONCHYLICULTURE EN TÊTE DE L'ÉLEVAGE MARIN FRANÇAIS

Quand on évoque la mer et l'élevage, en France, on pense d'abord aux huîtres (ostréiculture) et aux moules (mytiliculture), qui constituent la conchyliculture. Ces deux domaines comptabilisent une production de 160 000 tonnes par an (2), tandis que l'élevage de poissons représente 45 000 tonnes seulement.

Traditionnellement, la conchyliculture semble attachée à la gastronomie française. "Nos" huîtres s'exportent même jusqu'au Japon. Par ailleurs, l'impact environnemental des huîtres et moules est intéressant, selon François Sarano, océanographe et ancien de l'équipe Cousteau : "Ce sont des coquillages filtreurs dont l'élevage est formidable car il se fait dans le milieu, sans apport, et sans conséquence négative."

Tout n'est pourtant pas si rose dans la conchyliculture. L'augmentation de la mortalité des huîtres secoue depuis quelques années les producteurs. Face à cela, beaucoup multiplient la quantité de naissain (bébés huîtres) de manière à conserver une production stable, au prix d'une perte énorme (jusqu'à 80 % de pertes). D'autres utilisent l'huître triploïde, consommable toute l'année et à la mortalité plus faible, mais que beaucoup considèrent comme un OGM caché (3).

Surtout, dans la conchyliculture comme ailleurs, des phénomènes de concentration et d'industrialisation semblent à l'œuvre. Comme l'indiquent des projets d'installation de "filières" conchylicoles. Selon cette technique d'élevage, les poches contenant les coquillages sont accrochées verticalement à des cordages,

(1) Chiffre de la FAO, cité par Nathalie de Pompignan et Constance Albanel dans *Océan - Alerte rouge. Chroniques d'un désastre annoncé*, L'Harmattan, 2014. L'aquaculture désigne toutes les activités de d'élevage (pisciculture pour les poissons, conchyliculture pour les coquillages) ou de culture (algoculture pour les algues) en milieu aquatique.

(2) Chiffre de 2012, ministère de l'Écologie.

(3) Voir : www.infogm.org/Huitre-triploide-une-manipulation



▲
Récolte des moules
dans le golfe
du Morbihan

eux-mêmes tendus entre des bouées à la surface de la mer et en eaux profondes. Ce procédé garantit une immersion permanente et non tributaire de la marée.

CONCENTRATION ET INDUSTRIALISATION

Sur l'île d'Oléron, un projet de ce type a été envisagé par le Comité régional de conchyliculture (CRC). Son premier tracé portait sur 387 ha en bord de côte, face à la grande plage des Saumonards, dans l'anse de la Malconche. Il fut validé en 2012 avant d'être suspendu quelques mois plus tard pour absence d'étude d'impact. Seconde tentative fin 2014 : le projet ne comprend plus que 251 ha de filières, mais toujours pas d'étude environnementale suffisante pour le tribunal administratif de Poitiers, qui annule l'autorisation d'installation en juillet 2015, quelques jours avant le début des travaux.

Les arguments des opposants sont nombreux (4). D'abord, "les ostréiculteurs ont choisi le site qui était le meilleur pour eux, ils ont développé ce projet sans penser aux autres", explique Jean-Michel Massé, maire de la commune voisine de Saint-Denis-d'Oléron. Les autres, ce sont les plaisanciers et les pêcheurs. Mais surtout, le système des filières ne serait accessible qu'aux plus riches : une filière coûte 25 000 € et nécessite comme outil de travail des bateaux spéciaux valant jusqu'à 120 000 €.

"On voudrait éviter que l'ostréiculture en arrive au même point que l'agriculture. Bientôt il n'y aura plus rien de naturel, déjà que c'est compliqué avec la pollution de l'eau", nous confiait à l'été 2015 une ostréicultrice. Le parallèle avec les fermes-usines est-il pertinent ? "On y arrive : tout laisser aux mêmes sans s'occuper des autres. Pour l'Etat, il est plus facile de contrôler quelques

entreprises que des centaines, ça lui permet de réduire ses services."

L'AQUACULTURE FRANÇAISE : DU HAUT DE GAMME ?

Si la conchyliculture est encore assez visible sur les littoraux français, ce n'est pas le cas de l'aquaculture. Et pour cause : seulement cinq mille tonnes de poissons marins sont produits chez nous chaque année. Contre un million de tonnes de saumon en Norvège. Par contre, les élevages de truites et poissons d'étang, situés dans les terres, près de sources d'eau douce, produisent quarante mille tonnes annuellement.

L'aquaculture marine est réalisée dans des cages en pleine mer, ou bien en bassins le long du littoral. Pour la France, les élevages en mer se trouvent au large de Cannes, de Marseille et de la Corse. Des turbos grossissent à Noirmoutier et au nord de la Bretagne, des soles à Bayonne et des esturgeons en Aquitaine. En tout, cela n'occuperait que 15 ha à la surface de la mer, selon Véronique Ehanho, du Syndicat français de l'aquaculture marine et nouvelle (SFAM) : "En France, les élevages sont modestes. La plus petite des fermes norvégiennes produit plus que l'ensemble de la France." Parmi les 17 % de poissons d'élevage que les Français consomment, la grande majorité provient donc d'importations.

Importé ou non, c'est l'impact environnemental de l'élevage qui pose problème. "Nous voulons manger du bar, de la daurade, du thon, qui sont des espèces carnivores, et auxquelles on doit donner à manger du poisson", explique François Sarano. En moyenne, il faut 4 à 5 kg de poisson sauvage pour produire 1 kg de poisson d'élevage. Dans le cas du thon rouge, le rapport est même de 1 à 15...

(4) A Oléron, les opposants sont regroupés dans l'Aplimap (<http://aplimap.blogspot.fr>). Sur la Côte d'Emeraude, un projet similaire a entraîné la même réaction (<http://apeme-emerade.jimdo.com>).



DK

"UN VOL DES RICHESSES DE LA MER"

"C'est une pêche détournée. C'est la chose la plus bête et scandaleuse qu'on puisse imaginer, un vol détourné des richesses de la mer. Et au profit de qui ? De quelques milliers de gens au Japon ou en Europe, aux dépens des écosystèmes et de ceux qui vivent de la petite pêche", accuse Sarano.

Quant aux autres types d'élevage, ils comportent également de graves dangers. "La pisciculture d'eau douce marche bien car les carpes mangent n'importe quoi. Sauf que l'eau qui ressort de ces élevages est toxique à cause des quantités phénoménales de biocides qu'on y met." Le saumon ? "Il ne faut que 1,5 kg de granulés de sardines pour produire 1 kg de viande, mais le coût écologique est catastrophique, entre la pêche des sardines, subventionnée, et la pollution liée aux antibiotiques dans les élevages."

Derrière cela, les producteurs français ont beau jeu de se revendiquer du haut de gamme. "Face à la concurrence étrangère, nous développons des labels de qualité : Aquaculture de nos régions, Label Rouge, Agriculture biologique, etc. Les conditions d'élevage sont bien meilleures qu'ailleurs. La réglementation française est très stricte, plus qu'au niveau international. Les produits ne sont pas forcément visibles sur les étals car ils sont en grande partie valorisés dans les restaurants, dans le haut de gamme", explique Véronique Ehanno.

Réponse de Lamya Essemli, présidente de *Sea Shepherd France* : "L'aquaculture bio utilise moins de produits, mais ça ne résout pas le problème de la surpêche. Les labels sont des étiquettes de bonne conscience."

POISSON, VIANDE, MÊME COMBAT

Au niveau mondial, 90 % de l'aquaculture provient de Chine. Et la production se limite

majoritairement à six espèces : carpe, tilapia, chanos, saumon, poisson-chat et anguille. La concentration des individus dans un milieu fermé entraîne la prolifération des épidémies dues à des bactéries et parasites. C'est le cas du saumon chilien, des huîtres européennes, ou encore des crevettes de mer. Les éleveurs ont donc recours à des antibiotiques et pesticides qui polluent l'eau des bassins, et dont on peut craindre qu'ils imprègnent les organismes des poissons. Un pigment orange, la canthaxanthine, est par exemple utilisé dans l'alimentation des saumons et des truites afin de colorer leur chair.

Ainsi, non seulement l'aquaculture bouleverse les écosystèmes marins en prélevant une grande quantité de poissons pour nourrir les élevages, mais, par ses rejets d'eau, elle pollue également les zones où elle s'implante. "Lorsque les concentrations de fermes [marines] et les polluants organiques, minéraux et pharmaceutiques, deviennent trop abondants, les bassins d'aquaculture sont ni plus ni moins abandonnés", raconte Nathalie de Pompignan.

Un certain discours officiel continue pourtant d'expliquer qu'il faut produire du poisson – tout comme de la viande – pour alimenter l'humanité. A cela, François Sarano répond que "nous ne puisons pas dans les océans pour nourrir l'humanité mais pour satisfaire la demande solvable. Seuls les gens aisés peuvent se payer du poisson, pas les autres. Donc ce n'est pas comme ça qu'on résoudra le problème de la faim. On fait de l'argent, on ne cherche pas à nourrir les gens."

Baptiste Giraud ■

▲
Parc à moules à Bouzigues, dans l'étang de Thau (Hérault)



Simon Ager

Qui seront les bergers des océans ?

Des règlements internationaux complexes et peu respectés, un espace maritime gigantesque, des pressions économiques de la part des industriels de la pêche : que faire pour enfin protéger les écosystèmes marins ? De l'activisme militant aux décisions politiques, voici quelques éléments de réponse.

NOS ATTEINTES À L'OCÉAN SONT DE DEUX types. Certaines procèdent de déséquilibres globaux entraînés par l'action humaine et qui touchent l'ensemble de la biosphère, comme le réchauffement et l'acidification des océans. Seule une réduction mondiale des émissions de gaz à effet de serre peut y mettre un terme. D'autres, plus directes, sont perpétrées sur place, dans les océans, comme la capture de poissons, petits ou gros, par la pêche industrielle. Comment prévenir ces atteintes ? Comment protéger physiquement cet espace immense et inhabitable ?

UN EMBROUILLAMINI RÉGLEMENTAIRE BIEN PEU CONTRAIGNANT

Depuis 1994, le droit maritime est régi par la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM), signée à Montego Bay en 1982. Elle divise les océans en zones économiques exclusives (ZEE) et en haute mer. Les premières représentent 35 % des mers. Elles sont situées dans la continuité des côtes et demeurent sous les juridictions nationales correspondantes (1). La haute mer comprend tout le reste. Elle est soumise au "principe de liberté" : aucun droit souverain ne peut s'y exercer mais il est possible d'y naviguer, d'y

faire des recherches scientifiques, d'y poser des câbles et pipelines ainsi que d'y pêcher, sous certaines conditions.

Et c'est là que les choses se compliquent. "Entre la FAO, dont relèvent les pêcheries et l'aquaculture, l'Organisation maritime internationale, dont relèvent la navigation, la sécurité maritime et la prévention de la pollution marine, la Commission baleinière internationale, dont relève la chasse à la baleine, et la Convention sur la diversité biologique, dont relèvent la biodiversité et les ressources génétiques, les responsabilités sont diluées, les réglementations, peu homogènes et l'absence de cohésion, réelle", explique Nathalie de Pompignan (2).

De plus, la réglementation des océans passe par de nombreuses conventions, que chaque Etat est libre de ratifier ou non. A la suite de quoi chacun est censé faire respecter ses conventions dans sa zone économique exclusive, ainsi qu'auprès des navires immatriculés chez lui. Or, tout comme les grandes multinationales, les navires ont tendance à s'immatriculer dans les Etats qui offrent la législation la plus légère et les avantages fiscaux les plus importants. D'où l'expression de "pavillon de complaisance", qui concerne plus la moitié de la flotte mondiale, selon Nathalie de Pompignan.

(1) La France possède la deuxième ZEE au monde, après les Etats-Unis, avec 11 millions de km², et ceci grâce à ses départements-régions d'Outre-Mer et collectivités d'Outre-Mer.

(2) FAO (Food and Agriculture Organization) : Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.



<<

◀ La dernière grande victoire de *Sea Shepherd* concerne la pêche illégale de légine australe. Le *Thunder*, navire braconnier réalisant 60 millions de dollars de profits, était recherché par Interpol. *Sea Shepherd* s'est lancé à se rechercher, l'a trouvé en une semaine et l'a suivi pendant 110 jours, l'empêchant de pêcher et lui confisquant ses filets. "Le capitaine, au pied du mur, a coulé son bateau pour faire disparaître les preuves, raconte Lamya Essemli. Avant qu'il ne sombre, on a envoyé des gens prendre des photos, récupérer les ordinateurs et sauver les quarante membres d'équipage." Depuis, les trois officiers du *Thunder* ont écopé de quinze millions d'euros d'amende, trois ans de prison ferme pour deux d'entre eux et deux ans pour le troisième. "C'est important, car ce sont des sanctions dissuasives."

SURVEILLER LES OCÉANS : MISSION IMPOSSIBLE OU QUESTION DE VOLONTÉ ?

Les règles sont donc loin d'être simples et évidentes. Mais leur respect est encore une autre paire de manches. Dans ces espaces immenses, sans frontière ni route délimitée, où règne le "principe de liberté", contrôler l'activité de chaque bâtiment est une tâche démesurée.

Mais selon Lamya Essemli, de l'ONG *Sea Shepherd* (3), la question n'est pas là. "Les moyens technologiques [de surveiller les océans], on les a ; le problème, c'est d'orienter ces moyens vers la protection des océans et non les enjeux géopolitiques et stratégiques", explique-t-elle. En effet, satellites et autres nouvelles technologies facilitent largement ce travail (4). C'est donc simplement la volonté politique qui manquerait.

Par ailleurs, d'autres moyens existent pour limiter l'activité en mer. Par exemple, le combat contre la surpêche : "Il existe trois fois trop de bateaux de pêche suréquipés face à des ressources halieutiques qui ne cessent de se raréfier", explique Nathalie de Pompignan. Or, aujourd'hui, "la pêche industrielle est extrêmement subventionnée par l'Union européenne (UE) et ne pourrait pas être rentable sans ces perfusions. Si on enlève les subventions, les bateaux restent à quai", soutient Lamya Essemli (5).

Dans un film documentaire (6), l'association Bloom a bien mis en évidence le jeu des industriels de la pêche sur le personnel politique visant à contrer l'interdiction du chalutage profond au niveau européen. Alors que celle-ci était quasiment acquise, le parlement européen aurait été retourné par Frédéric Cuvillier, ancien maire de Boulogne-sur-Mer, port d'attache de navires concernés, ainsi que par deux eurodéputés français (du PS et de l'UMP), aidés par un cabinet de lobbying. Les industriels semblent craindre qu'à

partir du moment où une pratique est remise en cause, d'autres le soient à sa suite.

Nathalie de Pompignan élargit le tableau : des bateaux européens touchent des subventions de l'UE pour pêcher au large de l'Afrique ou dans le Pacifique Sud. De plus, "entre 1980 et 2012, elle a versé un total de 5 milliards d'euros aux pays du Sud pour accéder à leurs eaux, ajoute-t-elle. Or, outre le fait d'accentuer la surexploitation des ressources halieutiques de ces pays, de telles subventions menacent la sécurité alimentaire de populations dont le poisson est la principale source de protéines". Sans compter la pêche illégale, qui représente entre 11 et 26 millions de tonnes de poissons par an, selon l'UE.

QUI A SAUVÉ LES BALEINES ? (SI SEULEMENT ELLES L'ONT ÉTÉ...)

Prenons l'exemple des baleines. L'animal est non seulement symbolique, mais également crucial pour l'équilibre des écosystèmes (7). Plus de deux millions d'entre elles ont été tuées au 20^e siècle, les menaçant d'extinction. La Commission baleinière internationale (CBI), créée en 1946, n'a interdit la chasse à la baleine qu'en 1982, créant également un "sanctuaire" dans l'Antarctique. Depuis, le Japon, l'Islande et la Norvège continuent pourtant cette activité, au motif qu'elle fait partie de leur culture. La CBI est donc incapable de faire respecter ses décisions.

Pour Lamya Essemli, l'explication est simple : "Face à des Etats aussi puissants que le Japon, peu de pays sont prêts à jouer au bras de fer. Car les rapports commerciaux prennent le pas sur la sauvegarde des baleines. Pourtant, il suffirait qu'un seul pays mobilise un bateau de marine pour patrouiller et s'assurer qu'il n'y a pas de chasse — ils ont le droit de le faire dans le sanctuaire antarctique. Mais cela serait perçu comme

(3) La *Sea Shepherd Conservation Society* (Société de conservation des bergers de la mer) a été fondée par Paul Watson en 1977 pour protéger la faune marine.

(4) Un site comme www.marinetraffic.com/fr donne une idée de ce qui est techniquement faisable.

(5) "Il faudrait un moratoire sur la pêche industrielle et là, les quotas chuteraient", poursuit-elle. Les industriels sont en effet ceux à qui les quotas profitent le plus.

(6) Voir *Intox*, enquête sur les lobbies de la pêche industrielle, sur youtube.com. Bloom, 77, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris, tél : 09 81 46 33 70, www.bloomassociation.org

(7) Les baleines se nourrissent dans les profondeurs tandis que leurs déjections, riches en fer, remontent à la surface. Le phytoplancton utilise ensuite ce fer pour capter le carbone.



Campagne de

l'association Bloom

"La même chose se fait au fond des mers mais sans témoins. Vous pouvez stopper cela."

"Votez pour mettre fin à la pêche en eau profonde."



une déclaration de guerre." Plus de mille baleines sont toujours tuées chaque année.

SAUVEGARDER LES GRANDS PRÉDATEURS, "CLÉS DE VOÛTE" DES OCÉANS

D'où le rôle palliatif de l'ONG Sea Shepherd qui, avec les moyens du bord, tente d'empêcher les braconniers d'exercer en toute impunité. "En haute mer, c'est le far west, il n'y a pas de juridiction et pas de police des mers. Il faut combler ce vide." En plus de trente ans, l'ONG peut notamment se vanter d'avoir mis hors d'état de nuire neuf baleiniers braconniers (8).

Sea Shepherd s'intéresse d'abord aux grands poissons. "Ce sont des animaux nobles, les super-prédateurs au sommet de la chaîne alimentaire, et les premiers à disparaître." Selon la FAO, les populations de requins ont diminué de 90 % en un siècle. Selon Lamya Essemlali, ils ont "une place essentielle dans l'équilibre des écosystèmes. Ils sont parfaitement adaptés, tout a évolué en fonction d'eux. Là où les requins sont exterminés, on assiste à des explosions de méduses. Ils sont les clés de voûte des écosystèmes marins".

PROTÉGER LES OCÉANS : DES PARCS NATURELS MARINS

Pour les acteurs que nous avons interrogés, la réponse globale tombe sous le sens. "La solution, si on veut avoir de la vie sauvage, c'est de vraies réserves marines, où on ne pourrait pas pêcher, clame François Sarano. Au minimum 20 % des océans devraient faire l'objet de réserves." (8)

Car le constat est là : "Quand on arrive vraiment à protéger des zones, la vie revient. Il y a un pouvoir de résilience important", explique Lamya Essemlali. En 2013, 2,93 % des océans étaient protégés, à des degrés divers — chaque Etat ayant

la liberté et la responsabilité d'un certain niveau de contrôle. En France, c'est l'Agence des aires marines protégées qui s'en charge, et l'Etat s'est engagé à protéger 20 % de sa ZEE d'ici 2020.

QUEL POUVOIR POUR LE CITOYEN- CONSOMMATEUR TERRIEN ?

"La volonté politique n'arrivera que s'il y a une impulsion citoyenne suffisamment forte. L'intérêt de nos actions, c'est de braquer les projecteurs sur des problématiques peu connues, explique Lamya Essemlali, optimiste. Moi, je trouve que ça bouge depuis dix ans. Un des curseurs, c'est la manière dont est perçu Sea Shepherd : on était vu comme trop radical, et aujourd'hui la tendance s'est inversée. Les gens ont compris que signer des pétitions ne suffit pas, qu'il faut sortir de cet attentisme et agir." En clair, ne pas laisser aux politiques et aux lobbies les mains libres sur ces questions.

La résolution des problèmes marins pourrait aussi passer par la terre. En stoppant les pollutions liées à l'agriculture, aux eaux usées, et à tous les déchets qui finissent à la mer. En faisant pression sur les décideurs politiques afin de contrecarrer le poids des lobbys (9). En arrêtant surtout de consommer du poisson en grande quantité.

"Ce qui est accessible à tout le monde, c'est faire attention à ce qu'on met dans son assiette. C'est avec ça qu'on a le plus d'impact sur la planète, selon Lamya. Par contre, ça remet en question des habitudes profondes. Aujourd'hui, 40 % de ce qui est pêché dans l'océan sert à alimenter les animaux d'élevage, et les chats domestiques mangent plus de poissons que tous les phoques."

Baptiste Giraud ■

(8) Un consensus scientifique semble se faire autour de cette question et de ce pourcentage de 20 %.

(9) Voir www.seashepherd.fr/whales

Terreur de l'anti-terrorisme

Les définitions usuelles du "terrorisme" renvoient aujourd'hui aux actions violentes de groupes visant à déstabiliser une société ou un État. Étymologiquement, le mot désignait pourtant, à la Révolution française, la doctrine des partisans de la Terreur... une politique d'État. Il n'y a aucune raison de limiter la portée lexicale du mot : "terrorisme" doit qualifier le recours à des moyens "terrifiants" dans la poursuite d'un but politique – comme le "terrorisme bonapartiste" dénoncé par Victor Hugo. On aimerait alors que l'expression "lutte contre le terrorisme" signifie lutter contre ce recours à la terreur – autrement dit, défendre les droits. Sauf que, comme l'illustre la célèbre formule de Charles Pasqua qui voulait "terroriser les terroristes", l'État français n'a jamais traduit en ce sens le concept flou de l'anti-terrorisme.

D'une part, par une désignation très sélective. Juste après que les nazis et le régime de Vichy aient qualifié les résistants de "terroristes", la France en fit de même dans son empire colonial, notamment avec les indépendantistes en Algérie et au Cameroun – et on sait quel traitement de terreur l'armée française fit alors subir aux populations. À l'inverse, d'autres "terroristes", au sens littéral du terme, conservent depuis toujours les faveurs des autorités françaises : celles-ci ont ainsi, encore en 2015, renforcé leur alliance avec des régimes de terreur, du Congo-Brazzaville à l'Arabie Saoudite en passant par le Tchad...

D'autre part, par un contenu criminel. Car comme souvent, le verbe haut reste le moyen des coups bas : à l'instar de la loi anti-terroriste promulguée fin 2014 au Cameroun ou de l'état d'urgence permanent de la dictature égyptienne, les légis-

lations d'exception donnent carte blanche aux plus féroces répressions chez nos alliés – souvent avec du matériel et du conseil technique français.

En France même, la classe politique a quasi-unanimement salué le recours à la loi sur l'état d'urgence, écrite en 1955 pour mater la résistance en Algérie, et utilisée à nouveau contre des populations coloniales de 1958 à 1963 (les Algériens présents en métropole) et en 1985 (en Nouvelle-Calédonie), puis en 2005 contre les habitants des quartiers populaires où elles avaient été ghettoïsées quelques décennies plus tôt. Ce vieux réflexe néocolonial illustre que la doctrine militaire française de la "guerre contre-révolutionnaire" destinée à combattre un "ennemi intérieur", et qui a donné de "brillants" résultats dans la bataille d'Alger, dans les dictatures latino-américaines et au Rwanda, a toujours de fidèles partisans au plus haut niveau de l'État et de l'armée. On tremble en repensant aux déclarations du Chef d'état-major des armées, le 15 octobre 2015 devant des députés, donc avant même les attentats de Paris, selon lequel "les armées doivent apporter des savoir-faire complémentaires" à ceux des forces de sécurité en France, et ainsi "pouvoir recourir, le cas échéant, à des modes d'action à l'intérieur qui s'inspirent de ceux utilisés à l'extérieur du territoire national".

La "guerre contre le terrorisme" et ses avatars ne sont donc pas seulement vains, en cela qu'ils ne désignent pas un adversaire identifiable, ils sont plus que jamais l'alibi, voire le moyen de politiques criminelles ou stigmatisantes, celles-là mêmes qu'il faut combattre.

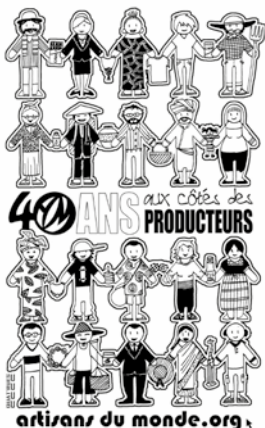
Une chronique de : Survie, 47, avenue Pasteur, 93100 Montreuil, <http://survie.org>



Commerce équitable et climat

La Fédération Artisans du Monde s'est interrogée sur ses pratiques et sur leur influence sur le climat. À l'occasion de la COP21, elle a ainsi publié quelques arguments en faveur du commerce équitable : 65 % des produits du commerce équitable proviennent de filière bio, laquelle favorise la diversification des cultures, l'utilisation d'engrais naturels locaux, le travail manuel, le recyclage des matériaux. Les importations se font à 98 % par bateau... et seulement 2 % par avion. Les importations sont groupées pour limiter les coûts liés au déplacement. Les 130 boutiques associatives d'Artisans du monde se sont ouvertes à des partenariats en circuits courts (commerce équitable nord-nord), font de la transformation sur place, et assurent une sensibilisation citoyenne.

Fédération Artisans du monde, 14, rue de la Beaune, 93100 Montreuil, tél : 01 83 62 83 93, www.artisansdumonde.org



Egypte : le grand amour !

Peu importe que l'Égypte soit dirigée d'une main de fer par Al-Sissi, un général qui persécute des pans entiers de la population, qui fait condamner à mort ses opposants dans des procès ridicules...

François Hollande était le seul chef d'État occidental présent le 6 août 2015 pour l'inauguration du nouveau canal de Suez, aux côtés d'Idriss Déby, Faure Gnassingbé, Omar Al-Béchir, Teodoro Obiang Nguema, respectivement dictateurs du Tchad, du Togo, du Soudan et de la Guinée Equatoriale.

Et cela paie ! Puisque depuis 2014, la France a réussi à vendre à l'Égypte 24 avions Rafale, 4 corvettes Gowind, une frégate Fremm, des missiles et plus récemment les deux navires Mistral initialement destinés à la Russie... sans parler des blindés et armes légères utilisés pour "le maintien de l'ordre".

Pourquoi un tel rapprochement ? D'une part l'Égypte est financée par l'Arabie Saoudite, dont la France est également partenaire pour la lutte contre Daesh et Bassar-el-Assad en Irak et en Syrie ; mais également car la France voudrait reprendre la main en Libye où les ressources en pétrole lui échappent du fait de la guerre civile. Or l'Égypte est le pays d'où peut partir une offensive militaire. Enfin, l'Égypte dispose d'énormes gisements de pétrole et de gaz que nos multinationales pétrolières aimeraient exploiter.

» Stévia

Biopiraterie au détriment des Indiens

La Stévia (*stevia rebaudiana*) est une plante connue des Indiens Guaranis (Amazonie) depuis des siècles pour son pouvoir sucrant (250 fois plus fort que le saccharose). Elle est découverte par des scientifiques au Paraguay en 1899. Elle a commencé à être commercialisée au Japon dans les années 1960. Elle est autorisée à la vente en Europe depuis 2006.

En 2008, Coca-Cola commence à utiliser le rébaudioside A, initialement extrait de la plante puis produit en laboratoire, comme substitut à la saccharine et à l'aspartame. De nombreuses

firmes utilisent ensuite cette molécule qui n'a plus rien de naturel.

Commence alors une bataille juridique : les firmes se disent propriétaires de la molécule alors que les indiens revendiquent la découverte de la plante. Des associations du nord ont lancé une campagne pour demander une juste rémunération des Guaranis.

Une revue a été publiée sur le sujet par la *Déclaration de Berne*, avenue Charles-Dickens 4, CH 1006 Lausanne, www.ladb.ch



Jean-Marie Pelt

Jean-Marie Pelt, vulgarisateur charismatique des questions d'écologie, est décédé le 23 décembre 2015, à l'âge de 82 ans. Ethnobotaniste, il a exploré des pays comme l'Afghanistan, l'Irak, la Syrie, le Yémen, la Côte d'Ivoire, le Togo ou le Maroc. Devenu secrétaire particulier de Robert Schuman, l'un des fondateurs de l'Union européenne, il s'engagea en politique, devenant premier adjoint de Metz entre 1971 et 1983. Il fonde en parallèle l'Institut européen d'écologie. En 1999, il dénonce les OGM en créant, avec Corinne Lepage et Gilles-Eric Serrallini, le CRIIGen. Chroniqueur sur TF1, RTL puis sur France Inter, il a publié de nombreux livres. Catholique de droite, il incarne une vision conservatrice de l'écologie.

L'explosion de la publicité urbaine ?

Le 3 septembre 2015, le Ministère de l'Ecologie a déposé un projet de décret sur l'affichage publicitaire. Les panneaux scellés au sol seraient autorisés dans toutes les communes faisant partie d'une des 61 unités urbaines de 100 000 habitants et plus, dans les communes de 10 000 habitants et plus et — nouveauté — dans toutes les communes des unités urbaines *autour* des communes de 10 000 habitants et plus. A Alès, ville de 41 000 habitants (94 000 avec son agglomération), l'accroissement de la surface autorisée pour les panneaux publicitaires scellés au sol sur l'unité urbaine serait de 1327 %. Pour Belfort, l'accroissement de la surface autorisée pour ces panneaux serait de 625 %, pour Dinard, de 1678 %, pour Moulins, de 167 %, etc. Un travail de cartographie réalisé par Paul Desgranges en lien avec l'association *Paysages de France* peut être retrouvé de façon complète sur le site www.data.gouv.fr/fr/reuses/evaluation-et-visualisation-dun-projet-de-decret-sur-laffichage-publicitaire.

Paysages de France, 5, place Bir Hakeim, 38 000 Grenoble, Tél. : 04 76 03 23 75, www.paysagesdefrance.org.

L'art de la politique

François Hollande, dans *Le chasseur français* de novembre 2015 est interrogé sur le phénomène des Zad. La réponse est un modèle de langue de bois : "Je n'admets pas qu'au nom de la nature on empêche un certain nombre d'installations, qu'elles soient agricoles, industrielles ou d'équipements publics dès lors qu'ils ont été faits dans le respect du droit et au nom de l'intérêt général. En revanche, je m'oppose à ce que des atteintes intolérables soient portées au nom du gigantisme sans limite ou du modernisme à outrance". Contre ce qui est pour et réciproquement...

La rivière m'a dit...

La FRAPNA, Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature, vient de rééditer le kit pédagogique grand public « La Rivière m'a dit... » qui aborde aussi bien l'imaginaire collectif autour des fleuves, la biodiversité liée à ces milieux, leur fonctionnement, et les services rendus aux sociétés par les cours d'eau et les zones humides. Elle contient un livret qui apporte des connaissances théoriques, 30 activités ludiques et des outils d'animations (clés de détermination, planches d'identification).

FRAPNA Savoie, 26, passage Sébastien-Charléty, 73 000 Chambéry, tél. : 04 79 85 31 79, <http://www.frapna.org/articles/nouveau-kit-pedagogique-frapna-la-riviere-ma-dit%E2%80%A6.html>

» Paris

"Enlarge your tennis ?"

Depuis 2011, la Fédération française de tennis (FFT) essaie d'obtenir les autorisations pour agrandir le stade de Roland-Garros. Le projet prévoit une extension qui empiète sur le parc du bois de Boulogne et détruirait les Serres d'Auteuil. Différentes associations se sont opposées au projet et ont fait une contre-proposition : couvrir l'autoroute A13 voisine pour y construire cette extension. En février 2014, les associations ont perdu leur recours devant le tribunal administratif pour dénoncer la concession faite par la mairie de Paris à la FFT. Début 2015, le Ministère de l'écologie a reconnu que l'alternative proposée par les opposants était réalisable. Le 21 mars 2015, environ 700 personnes ont manifesté contre le projet initial. Le 18 mars 2015, Yves Contassot, élu écologiste, a fait adopter à l'unanimité par le Conseil municipal de Paris le principe d'une expertise indépendante de la Fédération française de tennis et le blocage du permis de construire jusqu'à ce que ce rapport soit présenté au Conseil municipal. Seul problème : c'est encore la FFT qui a choisi les experts chargés du rapport et non le conseil municipal. Bizarre !

Collectif Auteuil-Les Princes, www.cap-auteuil-lesprinces.com

Notre-Dame-des-Landes

♦ **Procès en cours.** AGO-Vinci avait engagé une procédure en référé devant le juge de l'expropriation du tribunal de grande instance (TGI) de Nantes. Une audience s'est tenue le 10 décembre 2015 alors que 700 personnes — selon la police — manifestaient à l'extérieur. AGO-Vinci demandait l'exécution des expulsions contre quatre exploitants agricoles et onze familles vivant sur le site du projet d'aéroport. Mais les avocats des familles ont rappelé d'emblée l'engagement pris par François Hollande suite à la grève de la faim de 2012. AGO-Vinci a accepté un report de la procédure, le temps de vérifier la position de l'Etat... ou de laisser passer les élections régionales. Le verdict du procès est attendu pour le 13 janvier 2016 (après la clôture de ce numéro).

♦ **Valls confirme le projet au nouveau président de région.** Aux dernières élections régionales, la région est passée à droite et c'est Bruno Retailleau (LR) qui dirige maintenant celle-ci. Il a tout de suite demandé à rencontrer le gouvernement sur la question de Notre-Dame-des-Landes. Manuel Valls l'a reçu le 15 décembre 2015, lui confirmant son intention d'engager les travaux.

♦ **L'ACIPA accuse.** Dans une tribune "Maintenant nous accusons" adressée au Président de la République, reprise plus ou moins dans les quotidiens régionaux le 21 décembre 2015, l'ACIPA, l'une des associations opposée au projet d'aéroport, liste les irrégularités du dossier : rétention d'informations par la Direction générale de l'aviation civile, mensonges dans les données soumises à enquête, manipulation dans les chiffres, refus de publication de réunions publiques par les autorités, obstruction dans l'application de la législation, mauvaise gestion délibérée de l'actuel aéroport, erreur d'appréciation et/ou incompétence de certains élus, manipulation de l'opinion publique en parlant de "minorité ultra-violente" ou de "mouvement armé" et de citer nommément les personnes impliquées et les écrits ou paroles incriminés.

♦ **Hôtels réquisitionnés.** Le 15 décembre 2015, *Presse-Océan* a révélé que de nombreux hôtels de la région ont été réquisitionnés par la préfecture pour les forces de gendarmerie, pour le mois de janvier 2016.



Le 9 janvier 2016, 20 000 personnes, 400 tracteurs et 1000 cyclistes, ont bloqué les accès à la ville de Nantes pendant toute la journée.



Prix Pinocchio 2015

C'est à l'ouverture de la COP21 qu'ont été attribués les Prix Pinocchio 2015. Ces prix ont été remis à deux des sponsors du sommet sur le climat : EDF et BNP Paribas, ainsi qu'à Chevron.

♦ EDF est récompensée dans la catégorie "greenwashing" pour sa campagne visant à faire croire que le nucléaire est une "énergie propre" d'une part, et pour ses investissements dans les énergies fossiles de l'autre.

EDF détient 16 centrales à charbon dans le monde, dont quelques-unes parmi les plus polluantes d'Europe. Avec 52 % des voix, EDF l'emporte largement devant Engie et Yara.

♦ BNP Paribas est épinglée dans la catégorie "impacts locaux" pour son soutien financier au

secteur du charbon partout dans le monde et notamment en Afrique du Sud. Avec 43 % des voix, BNP l'emporte devant Shell et AngloAmerican.

♦ Chevron est récompensé dans la catégorie lobbying pour sa politique en faveur des gaz et huiles de schistes en Argentine. Avec 40 % des voix, Chevron devance Avril et Total.

43 000 personnes ont voté par internet pour ce prix offert par les Amis de la Terre et Peuples Solidaires.

www.prix-pinocchio.org



Marche ta ville

En 2012, Matt Tomasulo, habitant de Raleigh, en Caroline du Nord (Etats-Unis) commence à installer des affiches indiquant le temps pour un déplacement à pied vers un lieu précis, espérant ainsi faire réfléchir ceux qui prennent leur voiture pour quelques centaines de mètres. Dans un premier temps, la commune enlève les panneaux, mais le succès médiatique la fait changer de position et les panneaux sont installés de nouveau... par la ville.

Après un appel à financement participatif, il a mis au point un site qui permet de calculer une distance de marche d'un point à un autre et de réaliser un panneau que l'on peut ensuite imprimer. C'est en anglais, mais cela marche aussi pour la France : <https://walkyourcity.org/>

» Hautes-Alpes

Pas de porcherie industrielle

Une demande d'enregistrement a été faite pour un élevage porcin de 1072 places sur la commune de Chabottes, destiné à l'"engraissement", et contigu à une installation existante de 494 places portée par le même établissement agricole, destinée au "naissage". La Société alpine de protection de la nature (SAPN) dénonce notamment l'impact de cette exploitation industrielle sur la pollution des eaux, la commune étant située sur le bassin versant du Drac et sur un secteur qui recèle une nappe phréatique reconnue comme importante pour l'alimentation en eau potable des populations des Hautes-Alpes.

Contact : SAPN 48, rue Jean-Eymar, 05000 Gap, tél : 04 92 52 44 50, www.sapn05.org.

» Isère

Incendies criminels sur la ZAD

Le 6 février 2015, un cocktail Molotov avait détruit la cabane d'accueil des opposants sur le site de Roybon où est projeté un Center Parks.

Le 6 novembre 2015, l'atelier qui jouxte la maison forestière de la Marquise, occupée par les opposants depuis plus d'un an, a été la proie d'un incendie.

Dans les deux cas, il n'y a eu heureusement pas de blessés.

Les gendarmes enquêtent...

Infozad, tél : 07 63 54 28 00.

» Tarn

Le barrage de Sivens presque abandonné

Un arrêté préfectoral pris discrètement le 24 décembre 2015 a entériné l'abandon de l'actuel projet de barrage à Sivens. L'Etat s'engage à dédommager le département à hauteur de 3,4 millions d'euros : 2,1 millions pour rembourser les frais engagés et 1,3 million pour réhabiliter la zone humide. Toutefois, cette décision est en trompe-l'œil puisque le gouvernement, dans le même temps, annonce l'étude d'un nouveau projet de 750 000 m³ (deux fois moins qu'avant) à seulement 300 m du précédent site.

» Ile de France

L'avion, c'est pire que ce l'on croit

Quand on parle avion en Ile-de-France, tout le monde pense aéroport Roissy-Charles de Gaulle, Orly et Le Bourget... mais en fait, il y a 21 autres aérodromes dans la région pour les vols d'affaires, les hélicoptères, les écoles d'aviation, les vols de loisirs... Et ce n'est pas rien : pour l'aérodrome de Toussus-le-Noble, le nombre de vols atteint la moitié de celui d'Orly !

Les vols d'avion de Roissy-Charles de Gaulle et d'Orly survolent selon les données officielles, 3,6 millions d'habitants en région parisienne, mais aussi quelques centaines de milliers en Picardie, Normandie et Centre. Ces deux aéroports annoncent une croissance entre 2010 et 2014 de 12 %. Par rapport à 1990, les émissions de CO₂ de Roissy ont augmenté de 180 % alors que celles d'Orly ont baissé de 15 %.



Toutes ces données sont issues du *Dossier noir du transport aérien* publié par la Convergence associative qui regroupe 174 associations en Ile-de-France. Ces associations se sont penchées sur l'estimation de la participation de l'avion aux émissions de gaz à effet de serre. Le chiffre officiel (2 à 3 %) est calculé à partir de la consommation de kérosène. Mais cela ne tient pas compte des autres gaz émis, de l'énergie grise pour la mise en place du réseau aérien... Ils citent des études qui chiffrent le poids de l'aviation plutôt autour de 10 %. Le dossier montre que les progrès techniques — réels — ne permettent pas d'envisager une baisse des émissions du fait de l'augmentation du trafic. Et donc encore moins de respecter un objectif de diminution d'un facteur 4 nos émissions d'ici 2050. D'autant que le trafic aérien n'est pas pris en compte dans les négociations sur le climat !

Pour en savoir plus : www.advocnar.fr



Climat

COP21

♦ **Un point positif :** c'est la première fois que l'ensemble des 195 Etats présents à l'ONU participent à une conférence sur le climat.

♦ **Manifestations en tout genre.** Les 27 et 28 novembre 2015, il a été recensé plus de 800 000 manifestants dans le monde réalisant quelques 2300 manifestations dans 175 pays (50 000 à Londres, 45 000 à Sydney, 40 000 à Melbourne, 25 000 à Ottawa, 15 000 à Berlin, 5000 à Edimbourg, 3000 à Manille, 1000 à Tokyo...).

A Paris, où la manifestation avait été interdite, plus de 4 tonnes de paires de chaussures collectées pendant la semaine précédente ont été installées place de la République pour symboliser la non-présence des manifestants. Une chaîne humaine a réuni plus de 5000 personnes. Une vélorution a réussi à manifester. A Toulouse, 600 personnes ont réussi à Manifester. A Strasbourg, les militants sont allés manifester... de l'autre côté du Rhin, donc en Allemagne !

Le 12 décembre, dernier jour de la COP21, une journée de désobéissance s'est achevée par un rassemblement sous la tour Eiffel, avec de l'ordre de 20 000 personnes.

♦ **1000 villes pour le tout renouvelable.** Lors de la COP21, les maires d'un millier de villes de par le monde, ont pris l'engagement de passer au tout renouvelable d'ici 2050. Ces mille villes représentent 600 millions d'habitants. On y trouve New York, Séoul, Rio, Vancouver, Sydney, Francfort, Madrid, Milan, Stockholm, Paris... Une belle déclaration d'intention qu'il va falloir essayer de concrétiser.

♦ **Dérèpages.** Le 2 décembre 2015, la prime kilométrique pour ceux qui viennent au travail à vélo est annoncée par le Ministère des Finances, mais avec une limitation à 200 € pour les exonérations d'impôt et de cotisations sociales. En partant sur 200 jours travaillés par an, cela fait donc 1 € par jour... ce qui pour correspondre à l'indemnité de 25 centimes par kilomètre, semble indiquer qu'au-delà de 4 km aller-retour par jour, le vélo n'est plus encouragé ! Le 4 décembre 2015, Renault, sponsor officiel de la COP, annonce son retour en Formule 1.

♦ **Shall ou should ?** La délégation des Etats-Unis a fait le forcing pour remplacer dans la déclaration finale les "shall" (doivent) par des "should" (devraient), et de fait il n'y a plus aucun engagement contraignant dans le texte.

♦ **Le Nicaragua voulait une reconnaissance de la dette des pays industrialisés.** Jusqu'au bout le Nicaragua a demandé à introduire l'idée que les engagements devaient être proportionnels aux émissions de gaz à effet de serre depuis le début de l'ère industrielle, ce qui de fait rend l'Europe et les Etats-Unis les plus redevables. Evidemment, le petit pays n'a pas réussi à imposer cette idée.

♦ **Pire que le protocole de Kyoto.** Celui-ci prévoyait en 1997 une baisse des émissions de gaz à effet de serre de 5 % en 2010 par rapport à 1990. Selon les différentes estimations, le résultat est entre 30 et 56 % de hausse ! Le nouvel accord étant moins contraignant, on peut prédire la poursuite de la hausse pour au moins les 15-20 prochaines années.

♦ **Ratification.** Pour être validé, l'accord doit maintenant être ratifié par les différents gouvernements. Il faut qu'au moins 55 Etats, représentant au moins 55 % des émissions de gaz à effet de serre, le ratifient pour qu'il entre en vigueur. Pour rappel, le protocole de Kyoto a mis huit ans pour entrer en vigueur. Obama a déjà annoncé que les députés de son pays, à majorité républicaine, ne ratifieraient pas cet accord.

♦ **Les oublis.** Non seulement le texte final adopté par les délégués des Etats à la fin de la COP21 ne contient aucune mesure contraignante, mais seulement des souhaits, mais de plus des pans entiers de la question climatique sont oubliés. Ainsi l'association *Négawatt* souligne que la sobriété énergétique n'est pas abordée... les Etats restant dans l'ébriété énergétique. L'élevage n'est pas pris en considération, même si la consommation de viande est pourtant une source importante d'émissions de gaz à effet de serre. Le transport maritime (95 % des quantités transportées entre Etats) a été retiré du texte car se situant essentiellement dans les eaux internationales. De même pour l'avion qui disparaît des négociations dès qu'il dépasse 900 m d'altitude (il n'est pris en compte qu'à proximité des aéroports). Conclusion des Amis de la Terre France : " Le gouvernement français a cherché à sauver les apparences, [à défaut] de sauver le climat".

Manifestations du 27-28 novembre 2015 :



Séoul (Corée du sud)



Brisbane (Australie)



Paris (France)

♦ **7 au 13 mai 2016.** A l'issue des manifestations pendant la COP21, un appel a été lancé par les organisations internationales pour l'organisation de blocages de projets "climaticides" pendant la semaine du 7 au 13 mai 2016.



Climat

» COP21

Ces partenaires qui lavent plus vert !

Le sommet sur le climat a été l'occasion pour de multiples entreprises de s'offrir des pages de publicité pour affirmer qu'elles font déjà énormément pour notre environnement. Mais que se cache-t-il derrière ce "greenwashing". La coordination permanente des médias libres a mené l'enquête (1).

Publiés le jour de l'ouverture du sommet sur le climat, une douzaine d'articles montrent combien les grandes entreprises sont expertes en communication... beaucoup moins en sobriété environnementale. Vous trouverez sur le site les présentations suivantes :

- ♦ ITER, super réacteur nucléaire en construction dans les Bouches-du-Rhône, a su habilement détourner toutes les règles sur la compensation (*L'Age de faire*),
- ♦ A Pornic, on se vante de protéger un petit morceau de rivière, on plante des arbres au Pérou, ce qui permet de continuer allégrement à polluer dans le reste de la commune (*La lettre à Lulu*),
- ♦ Areva fait dans le culturel en ouvrant un "Musée de l'uranium" dans le Limousin... mais oublie de suivre les déchets abandonnés sur les sites des anciennes mines (*Basta !*),
- ♦ Le Front National se lance dans la "Nouvelle écologie" qui défend le nucléaire et les automobiles. Il a pris position contre l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes ou contre le Lyon-Turin, mais dénonce les ZAD tenues par les gauchistes (*Le Ravi*),
- ♦ A Grenoble, le Centre de culture scientifique, technique et industrielle propose des actions virtuelles plutôt que de s'interroger sur le poids écologique de nos outils informatiques (*Le Postillon*),
- ♦ L'attrait des circuits courts attire les convoitises des gros de l'agro-alimentaire qui multiplie les initiatives douteuses (*Campagnes Solitaires*),

♦ La Poste vous propose un timbre vert qui garantit un transport sans avion, mais multiplie le recours aux camions... (*Silence*),

♦ Les labels forestiers FSC et PEFC se veulent une garantie de la gestion durable des forêts. C'est surtout un moyen d'ouvrir de nouveaux marchés sans grand respect pour la forêt (*Lutopik*),

♦ Le développement durable se conjugue sur tous les tons : il y a même un salon du luxe durable : qui doute que les riches rêvent de l'être durablement ? (*Zélium*),

♦ Le "bois-énergie" aurait la faculté d'être neutre en CO₂, mais de là à développer des plantations forestières intensives, il y a un détournement de l'idée initiale comme le montre le dossier de la centrale de Gardanne (*Reporterre*),

♦ Vous ne voulez pas du gaz de schiste, vous aurez le gaz de houille, un gaz propre... puisqu'il émet deux fois moins de CO₂ que le charbon... mais ce méthane a un pouvoir de réchauffement 25 fois pire que le CO₂ (*Le Nouveau Jour J*),

♦ Les 1700 sites miniers en France appliquent la même règle : privatiser les profits et socialiser les pertes (*Mediacoop*),

♦ Total se lance dans le "bio" diesel près de Fos-sur-Mer à partir de 2017. L'usine sera alimentée notamment par de l'huile de palme. Ça tombe bien ils sont à côté d'un port (*Le Ravi*).

Et une dizaine d'autres articles... que vous pouvez lire en ligne : www.medias-libres.org/2015-greenwashing

(1) La coordination des médias libres regroupe une quinzaine de médias papiers (dont *Silence*), une dizaine de sites web, une dizaine de médias vidéos, deux radios et six associations spécialisées.

Réduire sa consommation de viande



La publicité censurée

Selon un sondage commandé par l'association L214, au moment de la COP21, 62 % des personnes interrogées sont favorables à une réduction de leur consommation de viande pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre dans le domaine agricole. 55 % sont favorables à l'introduction de menus végétariens dans la restauration collective. Pour valoriser ce sondage, l'association a voulu acheter des emplacements publicitaires dans le métro, mais les deux premières affiches proposées ont été censurées par l'ARPP. Autorité de régulation professionnelle de la publicité au prétexte "qu'une telle présentation de la consommation de viande est de nature à susciter des réactions se fondant sur le dénigrement, de la part de la filière bovine". L'ARPP est un organisme géré par les grandes marques.

L214, Les Laucaux Motiv', 10 bis, rue Jangot, 69007 Lyon, www.l214.com

Chaises de négociations



Durant la préparation du sommet de la COP21, la coordination pour l'action non-violente a lancé une action d'"emprunt" de chaises dans les agences bancaires. La dernière action s'est tenue le 11 décembre 2015 dans une agence de la BNP à Paris où pas moins de 260 militants ont occupé l'agence en chanson avec HK et les Saltimbanks. Au total, 257 chaises ont été empruntées... jusqu'à ce que ces banques ferment leurs filiales domiciliées dans les paradis fiscaux. Ces filiales sont en effet utilisées notamment pour financer des projets nuisibles au climat. La BNP a été particulièrement visée : elle est le 9^e financeur mondial dans le domaine du charbon.



Gilles-Eric Séralini gagne au tribunal

En 2012, Gilles-Eric Séralini et son équipe de recherche publient une étude montrant que l'herbicide Roundup utilisé en parallèle aux OGM est plus toxique qu'annoncé. Il contredit ainsi les études qui ont permis son autorisation à la vente. Il est alors vivement attaqué par différents lobbys et dans un premier temps la revue scientifique qui a publié l'étude retire la publication.

L'équipe de Gilles-Eric Séralini enquête alors pour savoir d'où vient cette contre-offensive et porte plainte devant les tribunaux. Le 25 novembre 2015, après presque trois ans d'enquêtes, le tribunal de Paris vient d'inculper

Marc Fellous, ancien président de la Commission du Génie Biomoléculaire pour faux et usage de faux. C'est cette commission qui a toujours validé les autorisations d'OGM en France. Le 6 novembre 2015, l'équipe de recherche a aussi obtenu la condamnation d'un journaliste de Marianne et de la revue qui avait écrit que l'étude reposait sur une "fraude scientifique où la méthodologie sert à conforter des résultats écrits d'avance". Le journaliste ne s'appuyait que sur un article publié dans le magazine "Forbes" connu pour son soutien aux lobbys industriels et aux OGM en particulier.



Nucléaire

CHRONIQUE

CATASTROPHE DE FUKUSHIMA

Monique Douillet

Retours forcés dans les zones évacuées de Fukushima (2)

Nous avons rapporté le mois dernier de quelle façon des citoyens suppléent aux carences et approximations des organismes publics en prenant de vraies mesures de la radioactivité.



Vous pouvez retourner dans votre maison, elle a été décontaminée !

d'ici à 2020 (il est actuellement à 20 fois plus). En cas d'échec de TEPCO, ils réclament 224 000 euros de dommages chacun. 480 autres habitants de la commune pourraient encore se joindre à cette plainte collective.

A Minami Sôma, des actions de protestation ont été menées contre l'internationalisation et la généralisation du seuil de 20mSv/an qui se profile.

A Tsushima, 117 évacués-forcés ont déposé plainte au tribunal régional contre TEPCO, le 29 septembre 2015, réclamant la poursuite des recherches des responsables de l'accident nucléaire. C'est la première fois que des résidents de la zone difficilement récupérable passent à l'action. Ils réclament également une prise en considération de la situation de vulnérabilité de leurs familles. En effet, dans la plupart des cas, la mère et les enfants ont fui, le père continuant à travailler sur le lieu d'origine pour subvenir aux besoins de la famille. Outre la contamination, dont les pères payeront les conséquences ultérieurement, le coût du double foyer met la famille en difficulté. Aujourd'hui, privés d'aide au logement, ils se trouvent contraints de retourner dans les territoires contaminés. A cela, il convient d'ajouter les effets psychologiques dûs à la séparation, sur les enfants et sur l'augmentation des divorces.

(1) Lettre adressée à l'association "Nos voisins lointains" à Lyon.

(2) L'entretien avec Ken Sakamoto a été publié dans L'Evacué Fukushima..

Informations extraites de la conférence de Kurumi SUGITA, chercheuse au CNRS (retraîtée) et de Marie Augendre, chercheur post-doctorant associé, MCF géographie, U. Lyon 2. Conférence organisée par Les Amis de la Terre-Lyon le 1^{er} octobre 2015. Certains éléments proviennent de leur étude : Déplacés et indécis laissés à eux-mêmes depuis l'accident de Fukushima (DILEM) 2013.

Une version chronologique détaillée de la catastrophe se trouve sur notre site : www.revuesilence.net

» Bure

Des travaux en surface

Le 28 septembre 2015, des pelleuses ont commencé à dégager la terre sur 50 cm à deux mètres dans de multiples parcelles agricoles, autour du site Cigéo. Officiellement, c'est pour repérer si des fouilles archéologiques sont nécessaires avant les grands travaux sur les 2900 hectares dont l'Andra s'est rendu propriétaire depuis le début du projet. Les opposants sont de suite montés au créneau pour dire que ces travaux s'engagent sans aucune déclaration d'autorisation de chantier, ni déclaration d'utilité publique. Car si on enterre les déchets, il faudra des cheminées jusqu'en surface pour évacuer les gaz... radioactifs, au risque d'avoir des explosions. 280 hectares sont prévus pour le stockage en surface, le temps de vérifier si les contenants sont en bon état et si les conditions de chaleur, de radiations sont correctes... C'est donc une vaste zone industrielle qui va être construite en surface... ce que semblent découvrir maintenant les ruraux locaux... qui viennent enfin demander des informations à la Maison de Résistance !

Contact : burezoneblog.over-blog.com

Du civil au militaire ?



Areva étant au plus mal, l'Etat essaie de sauvegarder l'essentiel pour lui... les activités militaires ! Le gouvernement a annoncé le 16 décembre 2015, la nationalisation de la branche Areva AT, spécialisée dans la propulsion des sous-marins et porte-avions nucléaires. 50 % du capital sera repris par l'Etat, 20 % par DCNS, groupe spécialisé dans l'industrie navale militaire, 20 % par le CEA, Commissariat à l'énergie atomique (rattaché au Ministère de la défense), EDF conservant ses actuels 10 %. Pour ceux qui ont des doutes sur les liens entre nucléaire civil et militaire...

» Appel du 26 avril

Pour une insurrection artistique, intellectuelle, scientifique et populaire contre la poursuite de la contamination radioactive de la planète :

MOBILISONS-NOUS entre le 11 mars et le 26 avril 2016.

Chaque mois présentation d'une initiative contre le nucléaire.

Résonnance / Raisonance (Appel à résonner dans le monde entier)

A partir de 1h23 dans la nuit du 25 au 26 avril 2016 Musiciens, souffleurs, frotteurs, graveurs, hurleurs, venez entrer en résonance avec nous dans l'appel sonore le plus élémentaire: un unisson sur une même note et un même flux rythmique.

Ce son commun sera produit de là où vous aurez choisi d'être à ce moment-là, chez vous seul ou en famille, dans un bistrot, un café théâtre, une friche, une salle de spectacle, une place, une forêt... Ca demande un peu d'organisation et surtout d'envie de participer à une sorte d'utopie sonore mondiale.

Ce chant, ce son se propagera naturellement et par ondes radio, télévisuelle, skype, téléphonique.

Viendront se mêler les uns aux autres par-delà les frontières et porteront sur une vague collective les voix qui dans 10 langues feront résonner leur appel aux langues éparses Pas d'exigence d'instrument particulier, pas de prérequis.

Si vous souhaitez vous joindre à nous, écrivez-nous pour nous dire qui, combien et où vous serez.

Et faites-le savoir.

Organisez votre propre réseau.

Dragos Tara dragostara@hotmail.com

► Coordination générale de l'Appel et renseignement :
Bruno Boussagol: 06 08 22 79 71, brut-de-beton@orange.fr

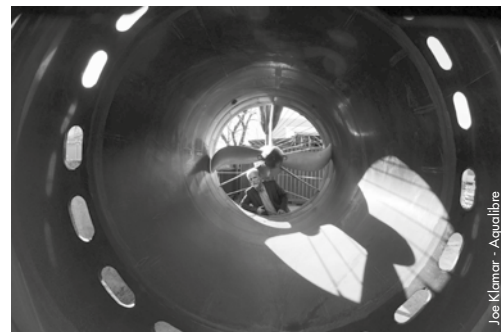
Internet : consommation en hausse rapide

Une étude du conseil Fédéral suisse a estimé que la consommation d'internet représentait déjà 8 % de la consommation électrique totale du pays.

La hausse de la consommation est extrêmement rapide. Principale cause d'accélération récente : la mise en place du "cloud" ce nuage virtuel où l'on peut stocker nos données, et en particulier les vidéos.

Selon les estimations des spécialistes, si nous continuons sur la même pente, Internet consommera en 2040 autant que ce que l'humanité consommait en 2008 !

Hydroélectricité : nouvelles techniques



En France, l'avenir de l'hydroélectricité ne passe plus par les grands barrages. Construits principalement après la guerre, ils présentent un certain nombre d'inconvénients : occupation de larges étendues, noyant des vallées fertiles, arrêt du courant d'eau perturbant les écosystèmes, accumulation de boues chargées en polluants... Ceci explique que pratiquement plus aucun barrage n'a vu le jour depuis maintenant 25 ans.

De nouvelles techniques pourraient toutefois permettre d'améliorer la production hydroélectrique, une énergie renouvelable avec actuellement le meilleur rendement possible. Il s'agit d'hydroliennes que l'on place dans le courant du cours d'eau. Celles-ci sont faites avec des pales qui tournent suffisamment lentement pour ne pas poser de problèmes aux poissons et aujourd'hui, on arrive à produire de l'énergie avec des courants faibles. L'invisibilité des installations (sous l'eau) permet des installations en ville, même dans des zones où le paysage est classé, donc évite la création de lignes à haute tension.

EDF solde son énergie nucléaire

En 2010, dans le cadre de l'ouverture du marché de l'électricité, le gouvernement avait mis en place un dispositif qui devait permettre aux concurrents d'EDF de "bénéficier" de l'électricité nucléaire. Le tarif du kWh nucléaire avait été fixé à 42 € le MWh, un tarif alors inférieur au prix du marché. Mais depuis, ce prix du marché ne cesse de baisser du fait de l'excédent de production. Cet excédent est provoqué par le décalage entre une augmentation de la production des énergies renouvelables (plus rapide que prévu) et le retard pris pour fermer les centrales nucléaires et thermiques. Conséquence, début 2016, le prix du kWh est tombé à 28 € du MWh. Depuis le 1er janvier 2016, plus aucune compagnie n'achète du courant nucléaire à EDF ! L'entreprise est donc obligée de vendre son courant au tarif international... ce qui, selon sa direction, lui a fait perdre 600 millions d'euros de chiffre d'affaires sur les neuf premiers mois de 2015.

» Ligne à haute tension

C'est officiellement dangereux

A Mesnil-Thébaud, dans le sud du département de la Manche, Thierry Charuel a vu se mettre en place une ligne très haute tension à côté de son exploitation laitière. Il a très vite constaté une dégradation de la santé de son troupeau (60 vaches) et finalement n'a plus pu vendre son lait dont la qualité s'était dégradée. Le troupeau a été vendu en décembre 2012. Il a alors attaqué RTE, Réseau de transport d'électricité, au tribunal de Caen, lequel vient de lui donner raison : en appel, RTE est condamné à lui verser 37 000 € d'indemnités (il en demandait 1,7 millions). Cette ligne à haute tension a été mise en place dans le cadre de la construction de l'EPR à Flamanville.



NUCLÉAIRE ÇA BOUM !

Dominique Lalanne

L'hiver nucléaire

L'hiver nucléaire est une menace identifiée depuis une quarantaine d'années. C'est le changement climatique qui se produirait pendant une dizaine d'années suite à une guerre nucléaire. Un changement brutal qui abaisserait la température de la surface de la terre. De nouvelles analyses précisent maintenant mieux le phénomène.

Ce dernier a été étudié en détail avec des modèles météorologiques. Quelques centaines de bombes nucléaires qui exploseraient sur des villes produiraient des nuages de suie et de poussière dans la très haute atmosphère qui obscurcirait la surface terrestre, ce qui ferait chuter la température au niveau du sol. Les quelques 500 essais nucléaires atmosphériques qui ont été faits au-dessus d'océans n'ont pas créé d'incendies, ils ont eu, en conséquence, un effet presque imperceptible sur l'ensoleillement que certains attribuent néanmoins à la pause du réchauffement climatique de 1960 à 1980. Les modèles météorologiques montrent que les poussières produites dans une région précise, par exemple dans une guerre Inde-Pakistan, se déplacent en quelques jours d'abord dans tout l'hémisphère nord, puis gagnent ensuite l'hémisphère sud.

L'exemple phare de ce phénomène est celui de l'irruption du volcan Tambora en Indonésie en 1815. L'année 1816 fut "sans été", les récoltes ont été compromises et ce furent des famines créant de graves troubles sociaux aux Etats-Unis et jusqu'en Europe !

Quelques bombes suffiraient ...

L'hiver nucléaire peut donc se produire après l'explosion de quelques centaines de bombes. Avec quelques milliers de bombes, un refroidissement de plus de 10 degrés pendant un an se prolongerait une dizaine d'années ; cela changerait également la pluviométrie et ferait mourir de faim une grande partie de l'humanité. Dans notre monde "mondialisé" actuel, le phénomène serait amplifié pour deux raisons et l'explosion de quelques bombes suffirait à créer des famines. La première raison est le fait qu'une grande partie de la population mondiale est en limite de malnutrition, toutes ces personnes seraient évidemment condamnées à mourir de faim très rapidement. La deuxième raison est liée à l'organisation économique mondialisée actuelle, l'équilibre production/consommation est très fragile, une production compromise dans une partie du monde entraîne une flambée des prix généralisée et les pays les plus fragiles ne peuvent plus s'approvisionner dans ces conditions.

Les 16 000 bombes nucléaires actuelles et le réchauffement climatique sont certainement les deux menaces majeures. L'argent gaspillé pour les bombes nucléaires (100 milliards d'euros par an) est précisément l'argent qui devrait être consacré à la lutte pour le climat comme préconisé à la COP15 à Copenhague en 2009. Nos élites sont elles de bonne foi lorsqu'elles se disent préoccupées par l'avenir des générations futures ?

Extraits de l'édition de Armes nucléaires STOP, novembre 2015

Objecter à l'armée, plus que jamais une nécessité !

Face à l'emballage militariste qui a suivi en France les attentats du 13 novembre 2015, il est aujourd'hui toujours nécessaire d'objecter à l'armée.

Dans l'article "Objecter à la Journée Défense et Citoyenneté" paru dans *Silence* n°430, Jean-François Aupetitgendre expliquait qu' "une mobilisation militaire peut intervenir en cas de danger extérieur mais aussi intérieur". Une situation qui résonne sinistrement avec l'actualité.

Des réponses positives

Suite à cet article, plusieurs personnes nous ont fait part de la réaction des autorités militaires après qu'elles leur aient signifié leur qualité d'objecteurs.

Une jeune femme proche du Mouvement pour une Alternative Non-violente (MAN) nous a transmis la réponse de l'armée à sa demande : "En réponse à votre message, je note dans votre dossier votre désir de bénéficier du droit à l'objection de conscience". Idem pour une rédactrice de *Silence* : "J'accuse réception de votre demande et vous informe qu'il en est fait mention dans votre dossier électronique".

L'armée botte en touche

Par contre trois autres personnes nous ont signalé une réponse standard qui est celle "adoptée par la direction du service national sur ce point

précis", et qui botte en touche en se réfugiant derrière une impossibilité administrative d'enregistrer leur demande : "L'article L. 112-2 du code du service national, inséré par la loi n°97-1019 du 28 octobre 1997 portant réforme du service national, prévoit que l'appel sous les drapeaux est suspendu pour tous les Français nés après le 31 décembre 1978 ainsi que pour ceux qui sont rattachés aux mêmes classes de recensement et qu'il peut être rétabli à tout moment par la loi dès lors que les conditions de la défense de la nation l'exigent ou que les objectifs assignés aux armées le nécessitent". Ce qui signifie en clair qu'en cas de danger intérieur -des attentats par exemple- une forme quelconque de service obligatoire peut réapparaître. "Aucune possibilité de se déclarer "objecteur de conscience" n'est prévue par la loi du 28 octobre 1997" (ndlr : souligné par l'armée), poursuit le texte. Mais le fait qu'une possibilité ne soit pas évoquée, ne signifie pas qu'elle soit interdite. En outre, la demande faite aux autorités militaires concerne la réception et non la validation des déclarations, ce qui ne nécessite nulle disposition administrative. (1)

Après le 13 novembre 2015, la fréquentation du site de l'armée de terre a fortement augmenté. L'armée de terre annonce 15 000 recrutements à venir... en bonne partie pour la militarisation intérieure de la France, avec l'opération Senti-nelle. Il est urgent de réagir.

Guillaume Gamblin

LE CHÔMAGE EN FORÊE HAUSSE



(1) Le texte poursuit : "Les mesures définissant les conditions de cette déclaration devraient donc nécessairement apparaître dans le texte de la loi portant rétablissement de l'appel sous les drapeaux, si l'hypothèse prévue par l'article L. 112-2 précité devait se réaliser. Le ministère de la défense ne peut préjuger des dispositions que prendrait le pouvoir législatif sur les conditions de recevabilité des demandes d'admission au bénéfice du dispositif de l'objection de conscience. Enfin, la forme de service que souhaiterait accomplir chaque administré effectuant la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD) n'est pas l'une des données dont le recueil est autorisé par l'arrêté du 5 août 2004 portant création d'un traitement automatisé d'informations nominatives relatif à la gestion des administrés du service national".



» Allemagne

Camp de résistance antimilitariste



Jens Völle



DR

Le centre d'entraînement militaire de Colbitz-Letzlingen, dans le Saxen-Anhalt (centre de l'Allemagne), est employé pour la préparation de soldats de l'armée allemande et de l'OTAN, venus du monde entier. Des paysages et des infrastructures y sont entretenus pour simuler des conditions d'attaques réelles. Un camp de résistance est organisé depuis plusieurs années, pour perturber les exercices militaires. En 2016, il se déroulera du 25 au 31 juillet. Le but est que ce camp soit international, à l'image des militaires présents. Parmi les activistes, le groupe *Abolissons le centre d'exercices de combat de l'année* (GÜZ abschaffen) opte pour la désobéissance civile. Ses membres cherchent à entrer sur le site militaire et à s'y installer pour troubler "l'entraînement à l'homicide", dans un esprit de non-violence. Site : <http://www.gewaltfreie-aktion-guez-abschaffen.de>. Pour tout renseignement en français, contacter Gerd Büentzly, gerdbuentzly@arcor.de

Violences du 13 novembre

♦ Emplois créés, emplois supprimés.

François Hollande avait annoncé, après les attentats du 7 janvier, la suspension de la suppression de 9000 postes dans l'armée. Après le 13 novembre, il a annoncé pour 2016, la création de 5000 postes dans la gendarmerie, 2500 dans la justice (dont l'administration pénitentiaire) et 1000 dans les douanes... Donc 17500 postes uniquement dans la répression. Le Collectif des associations citoyennes a présenté le bilan de la politique de rigueur budgétaire dans les quartiers sensibles : moins de financements de l'Etat, moins de financement des départements et pour la seule année 2014, 40 000 emplois supprimés dans le domaine de la prévention. Encore plus à droite que Sarkozy !

♦ Fautes de terroristes, on arrête des écologistes. A la veille de l'ouverture de la COP21, au moins un millier de militants ont été bloqués aux frontières. En région parisienne, une trentaine ont été assignés à résidence.

Des casseurs ? Pas vraiment : Joël Domenjoud est par exemple un membre de la commission juridique de la Coalition climat qui regroupe les 130 plus importantes ONG en France. Il a été mis en résidence chez lui avec obligation de pointer trois fois par jour au commissariat près de chez lui. Six personnes de la région

de Rennes ont également été interdites de déplacement, pour leur implication dans la lutte de Notre-Dame-des-Landes... Plusieurs associations comme la Ligue des Droits Humains sont intervenues pour protester contre ces dérapages policiers.

♦ Pendant une soirée, Paris a été Bagdad.

Zahra Ali, fille d'une famille d'exilés politiques irakiens, née en France, témoigne : "Vous occupez toutes nos pensées, que Dieu vous vienne en aide" m'écrivent mes tantes, cousins et

cousines de Bagdad au lendemain des tueries du 13 novembre. Ces messages me touchent d'autant plus que, de leur côté, ils ne recevront pas de messages de solidarité du monde entier, (...) et aucun pays, groupe et dirigeant n'ira chanter l'hymne national irakien, ni brandir les couleurs de son drapeau. Et cela depuis plus de 10 ans maintenant, la vie des Irakiennes et des Irakiens est marquée par des explosions, des fusillades, des kidnappings, des checkpoints qui divisent les différents quartiers de Bagdad et tout le territoire, et la présence d'hommes armés à tous les coins de rue. Les Irakiennes et Irakiens vivent au milieu de cet état de guerre, de terreur et d'horreur depuis l'invasion et l'occupation lancées par l'administration étasunienne en 2003. Pendant une soirée, Paris a été Bagdad, en quelque sorte".

« Le sang se lave avec des larmes et non avec du sang. »

Victor Hugo

» Israël - Palestine

126

C'est le nombre de personnes qui ont été tuées par des assauts armés de... l'Etat d'Israël, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, entre le 1^{er} octobre et le 18 décembre 2015. Dans leur immense majorité, il s'agit de civils non armés, dont de nombreux mineurs et enfants. En outre, 4698 autres Palestiniens ont été blessés par balles, durant la même période. Dans le même temps, 17 Israéliens ont été tués dans le cadre du conflit, dont trois par des tirs provenant de colonies israéliennes.

» Espagne

Une autre alternative est possible

Les grands partis traditionnels sont remis en cause en Espagne, mais sans doute parce que le souvenir du franquisme est encore bien présent, les nouvelles pistes politiques ne s'expriment pas à l'extrême-droite.

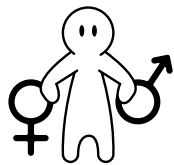
Lors des élections législatives du 20 décembre 2015, le parti de droite actuellement au pouvoir n'obtient plus que 28,72 % (123 sièges), le Parti socialiste réalise son plus mauvais score historique avec 22 % (90 sièges), talonné par le nouveau parti Podemos ("Nous pouvons") avec 20,6 % des voix (69 sièges) et suivi par le nouveau parti centriste Ciudadanos ("Citoyens") 14 % (40 sièges). La majorité étant de 176 sièges, elle ne peut être atteinte qu'avec l'union de deux des quatre premiers... et un accord avec les autres listes notamment les régionalistes (17 députés catalans, 8 basques...)



» Elections régionales

Chute pour EELV et le Front de gauche

Les élections régionales se traduisent par un effondrement du nombre d'élus pour ces deux formations. EELV passe de 247 élus à 62 dans seulement sept régions. Le Front de gauche passe de 117 à 39 élus dans seulement quatre régions.



Femmes, hommes, etc.

» CHRONIQUE

100 DATES FÉMINISTES POUR AUJOURD'HUI

Isabelle Cambourakis

Encercler le Pentagone *Women's Pentagon Action*, 16 et 17 novembre 1980

En décembre 1979, alors que la Russie envahit l'Afghanistan, l'OTAN décide d'installer sur le sol européen 572 missiles nucléaires étatsuniens. Dans ce contexte de tension due à la guerre froide, les américain-es élisent Ronald Reagan, un cow-boy de cinéma. C'est le début de la Guerre des étoiles et d'un programme technologique spatial de grande envergure.

Théâtre et guérilla féministes

Dans les milieux féministes proches des mouvements pacifistes et anti-nucléaires, des femmes décident au début de l'année 1980 d'organiser un meeting écoféministe. Le mot est nouveau, existe à peine. Il s'agit pour celles qui se retrouvent lors de ce meeting de penser les connections entre guerre, pauvreté, dévastation écologique et oppression des femmes. Contre toute attente, elles sont tout de suite 600 et décident d'organiser une action symbolique à la Maison Blanche. Grace Paley, écrivaine et activiste, rédige avec un groupe de femmes une déclaration qui servira de manifeste. Le *Bread and Puppet Theater*, présent depuis les années 1960 dans toutes les manifestations contre la guerre au Vietnam, fabrique pour l'occasion quatre grandes marionnettes qui vont rythmer les temps forts de l'action.

Les 16 et 17 novembre 1980, juste après l'élection de Reagan, 2000 femmes se retrouvent pour accomplir ce qu'elles appellent du théâtre-guérilla. Elles marchent, en suivant une première marionnette, celle du deuil, et vont enterrer leurs mortes au cimetière qui est proche du Pentagone, puis elles marchent derrière la marionnette de la colère aux cris de "Plus jamais de guerre" et "Enlevez les pistolets des mains des garçons". Le moment où elles encerclent le Pentagone en chantant est le moment de la puissance, de l'empowerment. Vient enfin



Installation de tombes fictives

le dernier temps, celui de la désobéissance, et les plus aguerries aux techniques d'action directe non violente vont bloquer les portes du bâtiment ; 140 d'entre elles seront arrêtées.

"Nous avons bien raison d'avoir peur"

La "déclaration d'unité" qu'elles lisent ce jour-là semble d'une brûlante actualité : "Nous nous rassemblons au Pentagone ce 17 novembre car nous avons peur pour nos vies. Peur pour la vie de cette planète, notre Terre, et pour la vie des enfants qui sont notre avenir humain. Nous sommes venues ici pour pleurer les morts et pour hurler notre rage et pour défier le Pentagone parce qu'il est le lieu où s'opère le pouvoir impérialiste qui nous menace tous et toutes. Nous sommes entre les mains d'hommes dont le pouvoir et la richesse les ont séparés non seulement de la réalité quotidienne mais aussi de l'imagination. Nous avons bien raison d'avoir peur. (...) La peur, créée par l'industrie militaire est utilisée comme une excuse afin d'accélérer la course aux armements. 'Nous vous protégeons', disent-ils, mais nous n'avons jamais été autant en danger... Nous les femmes, nous sommes rassemblées ici parce que vivre au bord du précipice est intolérable".

En novembre 2015, Silence a publié une grande affiche couleur intitulée "100 dates qui construisent nos luttes féministes aujourd'hui". Chaque mois, cette chronique permet de revisiter une date du féminisme. www.revuesilence.net/affiche_100dates

» Argentine

Contre les violences faites aux femmes

Le 15 octobre 2015, plus de 60 000 femmes ont manifesté dans les grandes villes du pays pour dénoncer les féminicides (277 morts en 2014) mais également l'absence d'action de la police puisque dans 14 % des cas, une plainte avait été déposée avant l'acte fatal.

Maltraitance gynécologique, les femmes brisent le tabou

Un documentaire sur la maltraitance gynécologique diffusé sur *France Culture* en septembre 2015 relate des expériences difficiles fréquemment vécues par des patientes lors d'examens gynécologiques. L'année précédente déjà, une étudiante en pharmacie décidait de lever le tabou en lançant le thème #PayeTonUterus sur les réseaux sociaux. Les femmes sont invitées à y partager leurs expériences les plus compliquées avec le corps médical, et en particulier les gynécologues. Réflexions sexistes, gestes inappropriés et sans autorisation, "point du mari" (sutures supplémentaires pour recoudre une épisiotomie, sensées garantir davantage de plaisir à l'homme), discours culpabilisants, racistes ou homophobes... la liste de ces comportements est longue.

Cette multitude de témoignages a pu trouver un écho le 27 novembre 2015, lors du rendu d'un rapport de la conférence des doyens de la faculté de médecine à Marisole Touraine, ministre de la Santé et des droits des femmes. Il y est fait état de pratiques irrespectueuses récurrentes dans le cadre de la formation des étudiants en médecine, comme le toucher vaginal sur patiente endormie et sans accord préalable. La loi est pourtant formelle : c'est interdit.

En attendant un meilleur encadrement de telles pratiques, des militantes féministes ont d'ores et déjà inauguré le site "Gyn&co" (gynandco.wordpress.com). Le but : dresser, à partir de questionnaires adressés aux patientes, une liste de soignant(e)s avec une "approche plutôt féministe". Une liste positive en soi, agrémentée de conseils adaptés aux attentes et besoins des femmes.



Réseau des écocentres

Un écocentre est un lieu d'information, de démonstration, d'expérimentation et de formation concernant les techniques écologiques dans le domaine du bâtiment, de l'énergie, de l'eau et du paysage. Il en existe aujourd'hui une douzaine en France (Ariège, Charente-Maritime, Côte-d'Or, Dordogne, Garonne, Gers, Indre, Loiret, Loire-Atlantique, Orne, Nièvre, Rhône, Haute-Savoie), qui se sont regroupés en réseau.

Pour en savoir plus : *Ecocentre du Périgord, Froidefont, 24450 Saint-Pierre-de-Frugie, tél : 05 53 52 59 50, www.ecocentres.eu*

» Vaucluse

La ferme des Terres promises

Le scénario de la ferme des Bouillons à Rouen (voir *Silence* n°431) se reproduit à Cavaillon : Immochan, filière immobilière du groupe Auchan a acheté une ferme et 100 hectares de terre dans la zone de la "Voguette" en bordure de la Durance, en zone inondable. Parallèlement, les autorités ont autorisé la construction d'une digue pour 7 millions d'euros pour canaliser la Durance et protéger les habitants d'une inondation. Une digue qui arriverait à point : les terres de la ferme achetée par Immochan deviendraient constructibles !



Le collectif de la Voguette rassemble une quinzaine d'associations qui depuis 2013 dénoncent ce projet qui détruirait 100 hectares d'une excellente terre agricole. Avec le soutien de la confédération paysanne, la ferme est occupée. Immochan a porté plainte pour "dégradations" (ouverture des portes et fenêtres) et demande l'évacuation des "squatteurs". La bataille juridique est engagée.

♦ Contre le projet de digue : *L'étang nouveau, avenue Adam-de-Craponne, 13250 Saint-Chamas.*

♦ Contre la destruction des terres agricoles : *Confédération paysanne, 15, avenue Pierre-Grand, Min51, 84953 Cavaillon cedex, tél : 04 32 52 19 74, confederationpaysanne84@wanadoo.fr*

♦ Pour joindre les occupants de la ferme : *voguette84@gmail.com*

» CHRONIQUE

BONNES NOUVELLES DE LA TERRE Julie Lallouët-Geffroy

Molenbeek, un nid de terroristes ? Cette commune de Bruxelles est le lieu d'une belle alternative

Molenbeek, quartier populaire de l'ouest de Bruxelles, est le plus dense de la capitale belge avec 100 000 habitants. Le revenu moyen n'excède pas les 9000 € par an et la population immigrée est très présente. A sa limite Est se trouve une ancienne friche ferroviaire que la région a voulu réhabiliter main dans la main avec les habitants. Le résultat de l'aménagement de cet espace vert de cinq hectares, *Parckfarm*, est saisissant. L'autogestion organisée par l'administration tranche avec les pratiques habituelles des pouvoirs publics sur la démocratie participative et l'implication des citoyens.

Les sans-abris, intégrés à la vie du parc

A lire la presse en ce moment, Molenbeek évoque un quartier laissé à l'abandon : désindustrialisation, taux de chômage élevé, trafic de drogues, déscolarisation.

A l'inverse, le parc est une respiration où des populations très contrastées se côtoient, les salariés en costard-cravate qui vont travailler dans les bureaux avec les populations

immigrées qui vivent dans le quartier. Une mixité qui s'étend aux personnes sans-abri, qui n'ont pas été exclues et, au contraire, intégrées à la vie du parc. Présents depuis une dizaine d'années, avant même l'aménagement du parc, ils jouent aujourd'hui, de fait, un rôle de gardiens de nuit, prévenant les dégradations, le parc restant ouvert 24 h/24.

Parckfarm ne se compose pas d'un simple carré de pelouse, on y trouve



un poulailler, des potagers, des ruches, un four à pain, une vaste table de pique-nique et une serre vitrée aménagée pour que l'on y cuisine et mange.

L'ensemble de ces nouveaux équipements est esthétique ; il est le fruit d'une biennale de design en 2014, *Parckdesign*. "Ce qui est beau est respecté", c'est la ligne que s'est fixée Martine Cantillon-Cuillier, en charge du projet au sein de *Bruxelles environnement*, et de fait, aucune dégradation n'est à déplorer depuis la création du parc.

Les habitant-e-s sont aux manettes

Après la biennale, les habitants ont créé une association pour prendre le relais et gérer seuls les équipements et l'animation de l'espace. Aujourd'hui, *Bruxelles environnement* n'a plus qu'un rôle de financeur et de coordinateur.

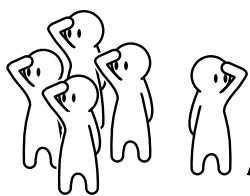
Les cinq hectares d'espace vert sont aussi un lieu d'échange. Des ateliers gratuits sont proposés chaque semaine. On y apprend à reconnaître les plantes, à les cultiver et à les cuisiner.

Des visites guidées du parc sont organisées pour les touristes, les habitants d'autres quartiers, ainsi que pour des personnes fraîchement arrivées dans le pays qui souhaitent apprendre la langue française. Mustapha est très impliqué dans ce parc d'un genre nouveau. "Là, j'emmène un groupe d'étrangers faire du pain. Comme ça, ils ne restent pas qu'entre eux et dans une salle de classe".

Comment laisser la place à tout le monde ?

Entre les usagers, les différences sont nombreuses. Pas simple pour tout le monde de s'exprimer en public, de prendre une décision au consensus. Il y a un fossé entre ceux qui sont rodés au fonctionnement associatif et les habitants qui sont prêts à s'investir mais ne savent pas manier le papier administratif et le dialogue institutionnel. Ces derniers se retrouvent dépassés, les personnes initiées au jeu associatif prennent les devants et les places les plus stratégiques. De manière générale, les populations d'origine turques et maghrébines ont, par exemple, plus de mal à s'intégrer entièrement dans le projet.

Avec *Espaces possibles*, espacespossibles.org



ÉCOLOGIE PRATIQUE

Michel Scrive

Agir pour l'environnement, cela peut se faire au quotidien : en utilisant des matières naturelles, en les transformant, en se réappropriant des savoir-faire et en les transmettant par l'échange. Faire soi-même rend acteur et moins dépendant du système. C'est aussi souvent plus économique, meilleur pour votre santé et pour la planète.

Cosmétiques naturels

Prendre soin de sa peau, c'est bien ! Éviter les produits chimiques vendus dans les magasins, c'est mieux.

Les recettes de cosmétiques « maison » contiennent très souvent des produits exotiques. Voici quelques recettes rapides à faire, avec des ingrédients simples que l'on trouve souvent dans son placard ou dans son jardin.

Déodorant

- 1 c à soupe de lavande
- 1 c à soupe de thym
- 1 c à soupe de romarin (ou de sauge)
- le zeste d'un demi citron
- 25 cl d'hamamélis distillé

Mettre les ingrédients dans un petit bocal et laisser macérer au moins 15 jours. Filtrer et mettre dans un flacon. Variante : Il est possible de rajouter 2 c à soupe de vinaigre de cidre au moment de la mise en flacon.

Sauna facial (tous les 15 jours)

- 1 l d'eau bouillante
- 1 c à soupe de camomille
- 1 c à soupe de menthe poivrée

Placer le visage au-dessus de la vapeur sous une serviette formant une tente. Rester 10 minutes en faisant bien attention de ne pas se brûler avec la vapeur. Pour terminer, rincer le visage à l'eau tiède et appliquer une lotion hydratante. La vapeur dilate les pores, libère les impuretés et hydrate la peau. Et c'est très relaxant !

Exfoliant simple pour le visage

- 1 c à soupe de flocons d'avoine (ou flocons de riz)
- 1/2 c à soupe de poudre d'amandes
- de l'eau tiède

Au pilon, écraser les flocons. Mélanger avec la poudre d'amandes. Ajouter un tout petit peu d'eau tiède. Laisser gonfler environ une minute, le temps que l'eau soit absorbée. Humidifier le visage et masser avec le mélange, puis rincer à l'eau tiède. Le yaourt et le miel peuvent être aussi des ingrédients pour exfoliant.

Masque au miel et à la lavande (après exfoliation)

- 1 c à soupe de miel brut
- 2 gouttes d'huile essentielle de lavande

Le miel est un excellent hydratant pour la peau. Mélanger les ingrédients dans un bol. Humidifier le visage et le cou à l'eau tiède. Étaler régulièrement le masque. Garder 15 minutes, puis rincer à l'eau tiède.

Rinçage des cheveux

Mélanger du vinaigre + une tisane de plantes choisies en fonction de leur vertus. Par exemple, une infusion de capucine (feuilles et fleurs) renforcera contre la chute des cheveux.

Macérations

Faire macérer des fleurs fraîches, en remplissant votre bocal, dans de l'huile vierge biologiques, pendant 3 semaines au soleil. Filtrer et conserver l'huile à l'abri de la lumière pour qu'elle garde ses propriétés.

Exemples de macération : l'huile de pâquerettes est adoucissante pour le visage. Le macérât de fleurs de soucis (calendula) adoucit et hydrate. Le romarin est tonique.

➤ Pour aller plus loin :

1001 remèdes naturels, Laura Vukovic, éd. Vigot
Secrets naturels de beauté, Sandrine Gellé-Jonquois, éd. Maxi-poche

Si vous voulez contribuer et m'aider pour cette rubrique sur l'écologie pratique et les savoir-faire, n'hésitez à me faire part de vos expériences : Michel Scrive, 5, rue de la Paix, 93500 Pantin, mishelu@riseup.net

» Genève

Poulaillers communautaires

L'association des Jardins de Cocagne à Genève est l'ancêtre des AMAP, Association pour le maintien de l'agriculture paysanne. Ces jardins créés il y a plus de trente ans ont mis en route des poulaillers communautaires où les membres se relaient pour changer l'eau, nourrir les poules, nettoyer le poulailler et récupérer les œufs. Les poules représentent un complément intéressant dans un jardin en valorisant les épluchures et autres restes organiques tout en produisant des matières fertiles pour le jardin. L'association propose d'aider au lancement des poulaillers communautaires dans les jardins de Genève ou d'ailleurs. On peut contacter Reto Cadotsch, Les Cueillettes de Landecy, quai Capo d'Istria 9, CH-1205 Genève.

Répondez à l'enquête de Silence !

Tous les cinq ans, Silence réalise une grande enquête pour mieux connaître qui sont ses sympathisant-e-s et ses lectrices et lecteurs, quelles sont leurs critiques et leurs attentes, et enrichir ses contenus à venir. Pour la première fois, cette enquête anonyme n'est pas encartée dans la revue mais elle se déroule "en ligne". Nous vous invitons vivement à aller sur le lien suivant et à répondre aux questions. Nous publierons les résultats dans la revue en 2016. Nous pouvons vous envoyer une version papier de ce questionnaire sur simple demande contre une enveloppe timbrée à votre adresse. La date de clôture des réponses est le 26 mars 2016. Merci d'avance !

Pour répondre à l'enquête, allez sur www.revuesilence.net

Médias

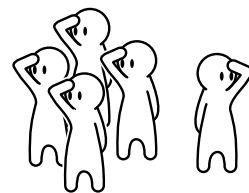
♦ **Labordage**, revue critique de l'agisme. 14, impasse Saint-Ennemond, 42220 Saint-Julien-Molin-Molette, labordage@poivron.org ; prix libre (prix coûtant : 3€). Dans un style accessible et une mise en page joyeuse, avec ce deuxième numéro, partez à la rencontre du collectif brestois Pourquoi pas vieilles ? ; approfondissez le concept d'agisme, découvrez des témoignages critiques sur l'école, des infos sur le dépistage, la contraception et l'avortement des mineur-e-s, des BD, des chansons...

♦ **Question de...** BP21, 84220 Gordes, questionde.com, revue semestrielle éditée par les éditions Albin Michel où l'on retrouve les anciens de la revue "Nouvelle Clé", cette dernière ayant dérivé en un simple support publicitaire pour des produits de luxe. Le thème central du numéro 2 de cette nouvelle revue porte sur le lien entre le divin et la nature. Réflexions de nombreuses personnalités... dont celles de Michel Onfray ne sont pas les moins intéressantes.

♦ **Relations**, 25, rue Jarry Ouest, Montréal (Québec) H2P 1S6, Canada, www.revuerelations.qc.ca, cette revue de réflexion pour une société juste, proche des Jésuites, fête cette année ses 75 ans !

Dans son numéro 780 de septembre-octobre 2015, un intéressant débat sur l'impasse du progrès, un entretien avec Pierre Rabhi, et des actualités notamment autour de la question du génocide des peuples indigènes.

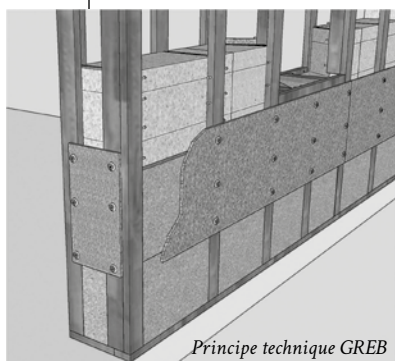




L'Éco-hameau de la Baie, de la paille à la résilience

Pour notre premier reportage sur le sol nord-américain, nous avons rendez-vous avec les habitants du éco-hameau de la baie au Québec. Depuis 25 ans ils explorent des solutions pour réduire leur dépendance aux énergies fossiles !

Pierre Gilbert, l'un des fondateurs, nous raconte : "En 1972, le Club de Rome a démontré les limites de notre société fondée sur une croissance infinie dans un monde aux ressources finies. On ne savait pas si les ressources s'épuiseront dans 20 ou 300 ans... Mais c'était inadmissible pour nous d'avoir construit un système non viable à long terme". C'est pourquoi, avec d'autres, il décide de fonder un éco-hameau et le Groupe de Recherche Ecologique de la Baie (GREB).



Principe technique GREB

En 1996, quand Patrick Déry et Martin Simard construisent une des premières maisons en ballots de paille du hameau, la lenteur du processus les pousse à innover. Ils ont l'idée de monter une double ossature en bois, d'y compresser les ballots, puis de couler un mortier (composé de sable, sciure de bois, chaux et de 8% de ciment) à l'aide d'un coffrage. La technique du GREB est née.

La dernière maison du hameau d'une superficie d'environ 150 m² a été auto-construite en 9 mois (dont 3 semaines pour le remplissage de l'ossature bois avec les ballots) pour un coût total de 100 000 €. Depuis son invention, la rapidité et la facilité de cette technique a convaincu des auto-construteurs au Canada, en France, au Maroc, au Chili, en Ukraine...

Aujourd'hui tout le monde semble s'intéresser au sort de la planète y compris les multinationales qui n'auraient manqué le coup de pub de la COP21 pour rien au monde... Pourtant Patrick regrette l'utilisation abusive et erronée de l'adjectif « écologique » à tout-va, notamment dans le secteur de la construction : "Au Québec, on se soucie essentiellement de la consommation énergétique de la maison quand elle est habitée. Mais on ne tient pas compte de l'énergie dépensée pour



Vue d'ensemble

la construction et la destruction. D'où viennent les matériaux ? Comment ont-ils été extraits ? Ont-ils nécessité d'importantes transformations ? C'est le bilan écologique global qu'il faut prendre en compte, du berceau au tombeau." Pierre ajoute "On ne propose pas nécessairement que tout le monde construise en paille. Il se peut qu'ailleurs le plus écologique soit de construire avec d'autres matériaux ou d'augmenter la densité d'occupation des logements déjà existants, de mieux les isoler..."

Au-delà des préjugés qui commencent à tomber, l'absence d'un potentiel économique au niveau industriel freine le développement de la construction paille. Pourtant, grâce à un travail titanesque et souvent bénévole, des avancées ont lieu. En 2012, Le Réseau Français de la Construction Paille a publié "les règles professionnelles de la construction en paille". Cet ouvrage reconnu par les autorités publiques permet désormais aux professionnels d'utiliser les bottes de paille et d'être assurés ! Les membres du GREB espèrent que le Canada suivra cette dynamique...



Pierre et Marie-Thérèse

Pour en savoir plus sur le GREB et les autres initiatives que nous filmons, rendez-vous sur notre site www.eco-logis.org à la rubrique « carnet de route » et sur facebook : [ecologis.project](https://www.facebook.com/ecologis.project)

» Emplois

■ **Sud-Finistère.** Ferme maraîchère bio (légumes diversifiés + petits fruits), tunnels 3000 m² environ + 4 ha, vente directe (marchés, paniers et magasin), cause départ en retraite proche, cherche repreneur en location, période de transition (salarial ou stage) souhaitable, tél : 02 98 59 51 46, alliozh@orange.fr

» Entraide

■ Payson en Tarn-et-Garonne, j'envisage un périple à vélo depuis Montauban jusqu'en Périgord vers la fin mars 2016. Je cherche des personnes susceptibles de m'accueillir durant ce voyage. Merci. Tél. : 05 63 67 17 42 (la nuit).

» Donne

■ Offre collection de *Silence* du n° 172 au n° 400 (avec quelques manquants) de préférence à un collectif ou une association. Tél. : 03 80 64 36 18.

Annonces

Gratuités : Les annonces de *Silence* sont gratuites pour les abonnés (le premier abonnement est à 20 € pour six mois). Elles sont également gratuites pour les offres d'emplois. Pour passer une annonce, joindre le bandeau d'expédition qui entoure la revue ou joindre un chèque correspondant à un abonnement. **Taille des annonces :** Nous vous demandons de faire le plus concis possible. Au delà de 500 signes, nous nous réservons le droit de faire des coupes. **Délais :** Les dates de clôture sont indiquées page 46. Prévoir environ deux mois entre l'envoi d'une annonce et sa publication. **Adresse réelle :** Nous vous demandons d'indiquer au minimum une adresse postale et/ou un numéro de téléphone fixe. **Domiciliées :** *Silence* accepte les annonces domiciliées à la revue contre une participation de 5 € en chèque. Pour répondre à une telle annonce, mettre votre réponse dans une enveloppe. Ecrire sur cette enveloppe au crayon les références de l'annonce, puis mettre cette enveloppe dans une autre et envoyer le tout à la revue. **Sélection :** *Silence* se réserve le droit de ne pas publier les annonces qui lui déplaisent.

Agenda

Si vous désirez diffuser *Silence* lors d'un de ces rendez-vous n'hésitez pas à nous contacter au moins une semaine à l'avance : 04 78 39 55 33 (Olivier, le mardi et le jeudi de préférence)

RHÔNE-ALPES : ÉCONOMISER L'ÉNERGIE AVEC DR. WATT

La coopérative Enercoop Rhône-Alpes propose des formations pour les particuliers pour mieux comprendre les usages de l'électricité, les consommations et comment réduire sa facture. Ces formations se tiennent de 18h à 20h le 2 février et 15 mars à Saint-Etienne ; 4 février et

22 mars à Valence (Frapna-Drôme), 5 avril et 17 mai à Lyon (Hespu), 4 octobre et 15 novembre à Chambéry (Asder), 7 avril et 19 mai à Grenoble (Coop Infolab).
Informations et inscription : dr-watt@enercoop-rhone-alpes.fr ou tél : 04 56 40 04 20

LOIRET : CENTRE NATIONAL DE LA CONSTRUCTION PAILLE

Le centre national de la construction paille vient d'ouvrir dans la première maison construite en paille par Emile Feuillette, à Montargis. Il propose maintenant toute une série de formations :

- Du 15 au 17 février 2016 : Formation sur les outils du formateur
- Du 18 au 19 février 2016 : Formation sur les outils du facilitateur
- Mars 2016 : Formation électricité biocompatible sur 3 jours
- Mars 2016 : Stage financement participatif et aménagement réversible
- Avril 2016 : Stage permaculture
- Du 9 au 11 mai 2016 : Formation sur les enduits
- Du 30 au 31 mai 2016 : Formation sur l'Habitat Participatif – module 1
- Du 23 au 24 juin 2016 : Formation sur l'Habitat Participatif – module 2

Plus d'informations : CNCP Feuillette, 69 bis, rue des Déportés et des Internés, 45200 Montargis, tél : 09 74 74 82 30, <http://cncp-feuillette.fr/stages-et-formations/>

décroissance, transition

LYON : ATÉLIÉPHÉMÈRE 4 février

Entraide à la réparation et à l'autonomie. Venez (apprendre à) réparer vos objets divers par vous-mêmes. De 17h à 21h à l'Atelier du Chat perché, 32, rue Montesquieu, Lyon 7^e.
Infos : www.ateliéphemere.herbesfolles.org

DRÔME : STAGE DE SOUDURE 5-6 février

La Ressourcerie Verte vous invite à découvrir les multiples possibilités qu'offre la soudure. Identifier les différents métaux, leurs caractéristiques de soudure. Initiation à la soudure à l'arc et au chalumeau pour pouvoir réaliser vos propres projets : réparation, fabrication, création. De 10h à 17h. Informations et inscriptions au 04 69 28 62 09 ou ateliers@laressourcierverte.com. 47, www.independentwho.org.

éducation

AVEYRON : VIVRE DANS UN CORPS 23 au 27 février

à Saint-Genez-de-Bertrand
Séjour vacances pour les 3 à 14 ans organisé par l'Ecole Buissonnière, sur le thème "vivre dans un corps" : "Aimerai-tu vivre dans le corps d'un serpent, d'une tortue, d'un chat, d'un poney ? Nous allons les rencontrer pour comprendre leurs corps. Les regarder, les câliner, les dessiner !

Alter'Educ Aspre, Le Chant des Baumes, route de Saint-Martin, 12100 Millau, tél : 05 65 62 29 70, aspre@wanadoo.fr

énergies

GENÈVE : NEUVIÈME ANNÉE POUR L'INDÉPENDANCE DE L'OMS

Tous les jours depuis le 26 avril 2007, vigile devant le siège de l'OMS pour demander l'abrogation de l'accord de 1959 qui l'oblige à soumettre ses informations à l'AIEA, Agence internationale de l'énergie atomique.

Pour participer : Paul Roullaud, tél : 02 40 87 60 47, www.independentwho.org.

JE LUTTE DONC JE SUIS

Le nouveau film de Yannis Yalountas *Je lutte donc je suis* (1h20) présente de nombreuses alternatives qui se développent en Grèce et en Espagne, pays les plus touchés par la "crise", un film-remède contre la résignation. En novembre, le réalisateur présente son film aux dates suivantes :

- 1^{er} février, à 20h30, cinéma Le Mazarin, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône)
- 3 février à 20h30, cinéma Charles-Boyer, Figeac (Lot)

ANGERS : CONGRÈS ANTINUCLÉAIRE 12 au 14 février

Le Réseau sortir du nucléaire essaie à travers ce congrès d'élargir la participation du plus grand nombre de groupes à la lutte antinucléaire et d'améliorer certains points de son fonctionnement.

Réseau Sortir du nucléaire, 9, rue Dumenge, 69317 Lyon cedex 04, tél : 04 78 28 29 22, www.sortirdu nucléaire.org

environnement

NOTRE-DAME-DES-LANDES : OCCUPATION DE TERRES CONTRE L'AÉROPORT

Maisons à occuper, camping et cabanes sur place. Rejoignez les 300 personnes qui occupent les lieux en permanence.

Contact : reclaimthezad@riseup.net. Informations : www.reclaimthefields.org ou <http://zad.nadir.org>.

ISÈRE : ZAD DE ROYBON

Occupation du bois des Avenières pour empêcher la réalisation d'un Center Parks. Des dizaines de cabanes vous attendent sur place.

Contact : <http://zadroybon.noblogs.org>, <http://chambarans.unblog.fr>

RENNES : OBJECTIF ZÉRO DÉCHET, C'EST POSSIBLE ?

8 février au 30 avril

Maison de la consommation et de l'environnement. Peut-on réduire l'importance de nos déchets en consommant toujours plus ? Exposition présentant comment sont stockés, détruits, réutilisés nos déchets, mais surtout comment on peut éviter d'en produire. Entrée gratuite.

Maison de la consommation et de l'environnement, 48, boulevard Magenta, 35 000 Rennes, tél : 02 99 30 35 50, www.mce-info.org

GRENOBLE : MARCHÉ CONTRE LA FOURRURE 13 février

Marche pacifique et silencieuse organisée par l'association *Causes Animaux Libres Isère*, contre l'utilisation de fourrures animales pour en faire des vêtements, et les massacres que cela représente. A 14 h, place Félix Poulat. N'hésitez pas à venir déguisé-e-s.

Infos : calisere38.wix.com/cali.

• 4 février à 20h30, cinéma Le Liberty, Monsempron-Libos (Haute-Garonne)

• 9 février à 20h30, cinéma Maison des associations, Périgueux (Dordogne)

• 10 février à 20h30, cinéma Max-Linder, Créon (Gironde)

• 11 février à 20h30, cinéma Le Club, Barbezieux-Saint-Hilaire (Charente)

• 13 février à 20h, salle des fêtes de Saint-Symphorien (Gironde)

Bande-annonce et infos sur le site : <http://jeluttedoncsuis.net>

LYON : PRIMEVÈRE - 30^e SALON-RENCONTRES DE L'ALTER-ÉCOLOGIE

26, 27, 28 février - Eurexpo/Chassieu

500 exposants, 150 heures de débats, 16 espaces d'animation. Nouveau : Une yourte dédiée aux spectacles festifs et engagés. Extrait du programme de conférences :

- **Biotechnologies, encore plus radicales que les OGM** : Catherine Bourgain, Fondation Sciences Citoyennes
- **Défilé enjoué de vêtements éthiques** : Exposants du salon
- **Manifeste pour un 21^e siècle paysan** : Silvia Pérez-Vitoria ; Fabrice Nicolino (*sous réserve*)
- **Le défi climatique** : Jean Jouzel invité par Biocoop
- **Les nouveaux visages de la souffrance au travail** : Marie Pezé, Pearson France
- **Lobbying des laboratoires pharmaceutiques** : Michèle Rivasi, députée européenne ; Quentin Ravelli, sociologue, chargé de recherche au CNRS
- **Nourrissons l'enthousiasme chez nos enfants** : André Stern, Écologie de l'enfance
- **Internet et libertés** : Adrienne Charmet-Alix, La quadrature du net
- **Dans le bain des ondes électromagnétiques** : Pierre Le Ruz, CRIREM
- **Pesticides et perturbateurs endocriniens aujourd'hui** : François Veilleux, Générations futures
- **Violences dans la république, l'urgence d'une réconciliation** : Rojzman Charles, Chronique sociale
- **Je crise climatique** : Jade Lindgaard, MédiaPart ; Guillaume Durin, Alternatiba

- **Le revenu inconditionnel au cœur d'un trajet de décroissance** : Michel Lepesant, MOC - Mouvement des Objecteurs de Croissance
- **Guerre et paix... et écologie** : Ben Cramer, enseignant et chercheur en géopolitique
- **Pourquoi vivons-nous dans un monde capitaliste ?** : Samuel Chaîneau, Éditions Le Souffle d'Or et Yves Michel ; Jean-Luc Wingert, auteur
- **Les naufragés du libre-échange De l'OMC au Tafta** : Maxime Combes, Attac France
- **Toxicité des nanoparticules** : Sarah Dubernet, experte indépendante sur la nanotoxicité
- **Technoprogessisme et dignité humaine** : Didier Cœurnel, AFT - Association Française Transhumaniste Technoprog
- **Un monde d'inégalités** : Bertrand Badie, professeur des universités à l'IEP de Paris et auteur
- **Les élixirs floraux, leurs plantes et leurs symboliques** : Simone Sarah Chabert, Deva
- **Des salades toute l'année dans mon jardin** : Xavier Mathias, Terre vivante
- **Internet : ce qui nous échappe** : Coline Tison, Éditions Le Souffle d'Or et Yves Michel
- **Émancipation et sexualité du monde** : Geneviève Fraisse, directrice de recherche émérite au CNRS

Programme complet : salonprimevere.org

femmes, hommes, etc.

LYON : STAGE D'AUTODÉFENSE POUR FEMMES 20-21 février

Organisé par l'association Autodéfense et autonomie, de 9h30 à 17h. Ouvert aux femmes de 16 à 75 ans.

Renseignements et inscriptions : www.autodefenselyon.lautre.net

films, spectacle, culture

AIN : LE LOUP DANS L'ABERG'RI

6 février, à partir de 15h

à L'Abergement de Varey
Diffusion du film *Une histoire populaire américaine* d'Olivier Azam et Daniel Mermet. Débat conflits sociaux et violences institutionnelles, atelier musical pour les enfants, buvette, repas, spectacle à 21h : *Les routes du blues*.

Les Joyeux, www.lesjoyeux.org

paix

ROUEN : COMMENT PARLER DE NON-VIOLENCE À NOS ENFANTS ? 2 février

Donner aux enfants le goût de relations non-violentes. Café de la non-violence animé par Catherine Steine à la Brasserie Paul, 1 place de la Cathédrale, de 18h15 à 20h.

Organisé par le MAN-Normandie, 10 impasse Gustave-Guéville, 76960 Notre-Dame-de-Bondeville, tél : 02 35 96 52 64, man.normandie@nonviolence.fr, www.nonviolence.fr.

NORMANDIE : EN CORSE, EN NORMANDIE... LA NON-VIOLENCE PREND RACINE !

8 février

A 18h, le chanteur du groupe I Muvrini, Jean-François Bernardini, parlera de "cette merveilleuse boussole qu'est pour lui la non-violence". A la Maison de l'Université, 2, place Émile Blondel, 76130 Mont-Saint-Aignan (près de Rouen). (<http://www.univ-rouen.fr/mdu>).

Organisé par le MAN-Normandie, 10 impasse Gustave-Guéville, 76960 Notre-Dame-de-Bondeville, tél : 02 35 96 52 64, man.normandie@nonviolence.fr, www.nonviolence.fr.

société, politique

HAUTE-VIENNE : 200 ANS D'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

6 février au 4 avril

Exposition à la BFM de Limoges, place Aimé Césaire, avec films, débats, procès...
Infos : PR2L, espace associatif, 40, rue Charles Silvestre, 87100 Limoges.

santé

PARIS : POUR LA RECONNAISSANCE DE L'ÉLECTRO-HYPERSENSIBILITÉ

11 février

Colloque organisé à l'assemblée nationale par Michèle Rivasi et Laurence Abeille avec le soutien de Gro Harlem Brundtland, ancienne directrice générale de l'OMS. Destinée plus particulièrement aux médecins et professionnels de santé. 14-18h, salle Colbert, 126, rue de l'Université, Paris 7^e.
Inscription obligatoire sur www.weezevent.com/ehs

silence

LYON : EXPÉDITION DE SILENCE

Jeudi 18 et vendredi 19 février, dans nos locaux. Jeudi à partir de 15h, repas bio et végétarien offert à 20h30. Vendredi à partir de 9h30, repas de midi offert.

vélo

PARIS VÉLORUTION

6 février

Départ place de la Bastille à 14h
<http://velorution.org/paris/vlr/>



Sophie



Le collectif de citoyens SOS (Save Our Sand), né en 2015, a lancé un appel aux journalistes, ambassades et chefs d'états réunis à la COP 21, afin de faire connaître leur lutte, et les enjeux mondiaux qui touchent le sable actuellement.

Le marchand de sable ne passera pas !

Pêcheurs, élus de tous bords, amoureux de la nature et simples citoyens...

En janvier 2015, six mille Bretons descendaient dans les rues de Lannion (Côtes d'Armor) pour défendre leur dune de sable, menacée par un projet d'extraction.

Alors que le gouvernement maintient son cap, la lutte continue.

LA DUNE DE TRÉZEN AR GORJÉGOU repose paisiblement au fond de la baie de Lannion, loin des regards... Mais au centre de toutes les attentions. Depuis 2010 le groupe Roullier, via sa filiale la CAN (Compagnie armoricaine de navigation), convoite son sable coquiller, utilisé pour neutraliser le pH acide des champs bretons.

La dune se situe à la lisière de deux zones Natura 2000 et de l'archipel des Sept îles, qui abrite une exceptionnelle colonie d'oiseaux marins. Elle est aussi un lieu de reproduction privilégié pour le lançon, petite anguille à la base de l'alimentation des poissons dont dépendent les pêcheurs locaux (près de 500 emplois directs et indirects). Le risque que l'extraction ne tue toute la faune et la flore locale et ne dégrade l'économie locale suscite une opposition farouche et quasi-unanime au projet.

DÉNI DE DÉMOCRATIE

Depuis 2012, un collectif regroupant cinquante-neuf associations, *Le Peuple des Dunes en Trégor* (pays à cheval entre les Côtes-d'Armor et le Finistère), multiplie les manifestations, soutenu par la quasi-totalité de la population locale. "Tous les candidats aux élections locales se sont opposés au projet, les élus aussi, explique

Philippe Soufflet, du collectif SOS et du Peuple des Dunes. Toute la palette politique est de notre côté. L'administration française méprise les avis des citoyens et des élus".

Malgré cette levée de boucliers et l'enquête d'utilité publique de 2010 qui soulignait l'opposition générale de la population locale, Emmanuel Macron a validé le projet en avril 2015, se contentant d'en réduire les proportions. Insuffisant, selon les habitants.

Si Roullier et le gouvernement s'imposent en force, c'est que le sable s'est érigé en ressource rare très précieuse (1). "Le combat contre l'extraction de sable est un combat mondial, affirme Philippe Soufflet. C'est la troisième ressource la plus exploitée au monde".

En Bretagne, les industriels n'en sont pas à leur coup d'essai. À Gâvres (Morbihan) le premier collectif à se nommer *Le Peuple des Dunes* a fait plier le groupe Lafarge en 2009. Cinq ans plus tard, l'île de Sein (Finistère) est sortie victorieuse d'une lutte similaire. Pour les Trégorrois, plus remontés que jamais, le combat se poursuit, notamment par des recours en justice. Ni le gouvernement, ni le préfet ne semblent prêts à fléchir, mais il suffit parfois d'un grain de sable pour enrayer la machine...

Gwenvaël Delanoë ■

(1) Le sable subit un pillage mondial aux conséquences sociales et environnementales désastreuses. Mafias, disparition de plages et d'îles, destruction des fonds marins... Le tableau est bien sombre. Voir le documentaire de Denis Delestrac, diffusé sur Arte : "Le sable, enquête sur une disparition".

(2) Informations et pétitions en ligne sur le site : peupledesdunesentregor.com. Contact : peupledesdunesentregor@gmail.com.

➤ La production électrique des photopiles installée sur les toitures va aider à l'installation de nouveaux agriculteurs



Vers un Larzac à énergie positive

La gestion collective de 8000 hectares via la SCTL, Société civile des terres du Larzac, et la SC GFA, société civile Groupement foncier agricole, a permis le renouveau d'une agriculture paysanne diversifiée. Cependant, le Larzac était, jusque récemment, peu novateur en matière d'énergies renouvelables. Quelques éoliennes artisanales dès les années 1970, de rares panneaux solaires, du chauffage au bois, et pas grand-chose d'autre.

DEPUIS QUELQUES ANNÉES, LES CHOSES changent. Pas du côté éolien, malgré un important potentiel, car la valeur paysagère du plateau (en partie classé au patrimoine mondial de l'Unesco, avec les Cévennes voisines), ainsi que la présence du camp militaire, de servitudes aériennes, mais aussi d'opposants virulents, ont pour l'instant bloqué toute implantation de grandes éoliennes.

En revanche, la filière bois-énergie se développe depuis plusieurs années. L'activité est coordonnée par l'association Les Bois du Larzac. Les chaudières à plaquettes forestières se multiplient (La Salvétat, Saint-Martin, Jassenove, Montredon...), mais pour reconquérir des parcours à brebis envahis par le pin sylvestre, il faudra que les collectivités et autres gros clients locaux s'équipent et absorbent au moins 2500 m³ de plaquette forestière du Larzac. Vivement que le prix du pétrole augmente à nouveau, et que l'on taxe sérieusement le carbone fossile.

DU SOLAIRE GÉRÉ COLLECTIVEMENT

Le soleil brille généreusement sur le Larzac. Ailleurs dans le sud de la France, les tarifs incitatifs de rachat de

l'électricité solaire par EDF ont poussé des agriculteurs à construire des hangars surdimensionnés, voire totalement inutiles, pour profiter de l'aubaine d'une toiture qui paie le bâtiment. Telle n'est pas la démarche de la SCTL et du GFA Larzac.

Tout est parti, en 2014, d'un nouveau fermier de la SCTL qui souhaitait rénover une toiture en mauvais état et financer les travaux par du photovoltaïque. Le fonctionnement de la SCTL est atypique : le fermier bénéficie d'un bail de carrière (il peut rester jusqu'à l'âge de la retraite), il s'engage à effectuer les travaux d'entretien et de rénovation, sachant qu'il sera indemnisé, à son départ, suite au calcul d'une valeur d'usage. Comme la SCTL reste propriétaire des bâtiments, la réflexion au sein du conseil de gérance et avec les fermiers concernés a abouti à l'idée d'équiper plusieurs toits en photovoltaïque, et de consacrer les bénéfices, après remboursement des emprunts, à aider des fermiers à rénover leurs toitures, car le coût de réfection d'un toit caussenard, surtout quand il est en lauzes calcaires, est prohibitif.

Le montage financier laisse entrevoir des rentrées financières, dans une dizaine d'années, d'environ 52 000 € par an, qui serviront à préserver le patrimoine



▲ Les changements de toiture sont maintenant à des prix très compétitifs.

bâti, souvent très beau, ce qui est un des objectifs principaux de ces structures collectives, en plus du maintien d'une agriculture paysanne.

Une entreprise locale, la Compagnie des artisans associés (C2A), basée à Versols-et-Lapeyre (Aveyron) a été choisie pour piloter l'opération (identification des toitures, demandes de raccordement, démarches administratives, études techniques, pose, etc.). Dix-sept toitures seront équipées avant l'été 2016 de 62 m² de panneaux chacune, d'une puissance de 9 kWc (1). Comme pour le bois, il a fallu créer une structure ad hoc pour le solaire, car la SCTL gère le foncier et les bâtiments, mais n'est pas une société commerciale. C'est ainsi qu'est né début 2015 *Lum del Larzac*, société par actions simplifiées. Il n'a pas été facile de convaincre les banques, la SCTL n'offrant pas de garantie bancaire suffisante de par son statut de locataire d'un bien de l'Etat (2) mais un prêt BEI (Banque européenne d'investissements) a été obtenu via la région Midi-Pyrénées, et les travaux ont enfin pu commencer.

Dans le capital de la SAS *Lum del Larzac* sont présents, et cela depuis le début, *Enercoop Midi-Pyrénées* et *Énergie partagée*. Cette dernière structure est à l'énergie ce que Terre de Liens est au foncier : un fonds dont les actionnaires sont des individus qui souhaitent encourager une transition énergétique locale et citoyenne. Plusieurs Larzaciens et amis du Larzac ont déjà contribué en prenant des parts à *Lum del Larzac*, ce qui permet de réduire d'autant les emprunts bancaires, car l'investissement est important (420 000 €), même si le risque est faible, puisque le soleil devrait encore briller quelques milliards d'années...

Pour des raisons financières (prix du rachat de l'électricité par EDF), il n'était pas possible de revendre l'électricité de cette première tranche de toits photovoltaïques à *Enercoop*, fournisseur d'électricité 100 % renouvelable, mais cela

devrait se faire pour un autre projet en cours : la construction d'un hangar de stockage des plaquettes forestières, équipé de panneaux pour une puissance de 112 kWc.

La production totale des 17 toitures est estimée à 184 MWh par an, soit la consommation électrique de 100 foyers, hors chauffage électrique (mode heureusement presque inconnu sur le causse).

DE L'ÉNERGIE À REVENDRE !

Avec une production électrique équivalant grosso modo à la consommation du Larzac "militant", et l'exportation (à courte distance !) de bois-énergie, le plateau peut envisager devenir, d'ici quelques années, un pays à énergie positive. Reste à s'attaquer au point faible de la consommation énergétique, ici comme dans toutes les zones rurales : les déplacements. Il faudra aussi relancer la maîtrise de l'énergie dans tous les secteurs : une agriculture moins gourmande en gazole et autres intrants, des bâtiments mieux isolés, etc.

Thomas Lesay ■

Vous pouvez aider ce projet photovoltaïque en prenant une ou plusieurs actions de 100 € à l'ordre de SAS Lum del Larzac, Montredon, 12100 La Roque Sainte-Marguerite, www.larzac.org/ organiser/sas-lum-del-larzac.html

Contacts

■ SCTL/GFA, Montredon, 12100 La Roque Ste Marguerite, T. 05 65 62 13 39. www.larzac.org. sctl@larzac.org.

■ Les Bois du Larzac, même adresse.

■ Compagnie des Artisans Associés C2A, Lapeyre, 12400 Versols-et-Lapeyre, tél : 05 65 99 46 17 ou 06 70 95 67 22 contact@c-2a.fr

■ Énergie Partagée, 40 rue de l'Echiquier, 75010 Paris, tél : 01 80 18 92 21. energie-partagee.org

(1) un kiloWattcrète (kWc) est la puissance d'une installation photovoltaïque lorsque le soleil est à son maximum.

(2) Elle dispose d'un bail emphytéotique qui court jusqu'en 2083.

➤
Dirigeable
Dragon Dream
(USA)



Dirigeables : un rêve envolé !

Silence a plusieurs fois vanté les dirigeables comme une alternative à certains usages de l'hélicoptère, de l'avion et des camions (1). Mais pour faire voler des dirigeables, il faut de l'hydrogène ou de l'hélium, seuls gaz plus légers que l'air ; or le premier est trop dangereux à utiliser et le second commence à manquer.

LE PREMIER DIRIGEABLE A ÉTÉ CONÇU PAR un français, Henri Giffard, en 1852. Il faisait 44 m de long.

En 1910, une compagnie commerciale *Delag* voit le jour en Allemagne. En 1920, un dirigeable anglais de 196 m de long traverse l'Atlantique aller-et-retour à une vitesse moyenne de 61 km/h. Commence alors une course technologique pour développer ce mode de transport. Mais le 6 mai 1937, le dirigeable LZ129 Hindenburg s'écrase à Lakehurst dans le New Jersey, faisant 35 morts. Cela marque la fin pour longtemps des transports par dirigeable.

ESSAIS DE MODERNISATION

Pendant longtemps, les dirigeables sont restés une curiosité. Quelques-uns, de tailles multiples, ont été utilisés comme supports publicitaires.

De nombreux essais de modernisation ont été tentés. La société *Cargolifter* (Allemagne) a essayé de développer des dirigeables modernes à partir de 1995. Elle a fait faillite en juillet 2002 entraînant 580 licenciements.

Lockheed Martin, société d'armement, a travaillé sur un modèle militaire avec le Pentagone (Etats-Unis)

et un vol a eu lieu le 31 janvier 2006 avec un ballon capable de se déplacer à 20 km d'altitude.

La direction générale de l'armement, en France, a testé un dirigeable stationné à Hyères (Var) depuis 2011 : avec 400 m³ pour 5 m de haut et 7 m de large, il sert pour des missions de surveillance des côtes.

Le Royaume-Uni travaille sur un projet mixte *SkyCat* (Catamaran du ciel) : comme pour un avion, la vitesse de déplacement assurerait une partie de la sustentation (2), ce qui permettrait des volumes moins importants. Il a la particularité d'atterrir sur l'eau comme un hydravion. Un premier exemplaire a été construit en 2000. Un tour du monde de ce prototype a eu lieu en 2003 en 180 jours pour 103 000 km parcourus. Deux autres prototypes ont vu le jour depuis, avec comme objectif de diminuer les coûts de maintenance et la consommation d'énergie. Ils servent pour le moment comme centre de contrôle des côtes pour la marine britannique.

En Allemagne, depuis 1997, la compagnie *Zeppelin* propose des voyages touristiques en dirigeable (3).

En 2014, parmi les "34 plans de la nouvelle France industrielle" initiés par le ministre de l'Economie, figurent deux projets d'utilisation de dirigeables : le

(1) voir notamment le dossier "Pour des innovations frugales", *Silence* n°340, novembre 2006 et l'article "Dirigeables ; voyages aériens économes", *Silence* n°309, avril 2004. Numéros téléchargeables sur notre site internet.

(2) la vitesse de déplacement tasse l'air sous l'appareil ce qui aide à le maintenir en vol, c'est le principe qui permet aux avions de se déplacer.

(3) Tarifs 2015 : 210 € pour un vol de 30 minutes, 595 € pour 90 minutes !



◀
Dirigeable Stratobus
(France)

Stratobus du groupe *Thalès* à propulsion électrique qui peut rester en vol stationnaire à 20 km de haut et qui est prévu pour remplacer des satellites de communication vers 2022. Il peut aussi servir pour remplacer des satellites d'observation militaire, pour un coût annoncé dix fois moindre que les satellites (4).

En 2013, *Google* a testé cette pratique : c'est le projet *Loon* pour assurer un accès numérique à des pays qui sont dépourvus de réseaux téléphoniques au sol.

Le deuxième projet français est celui de la société française *Flying Whales* ("baleines volantes"), créée en 2012, qui cherche à mettre au point un modèle capable de transporter 60 tonnes de matériel (les hélicoptères actuels ne dépassent pas 20 tonnes). Essais prévus d'ici 2020. Un contrat est en cours avec l'ONF pour le débardage de coupes de bois dans des zones inaccessibles par la route.

AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS

Ce mode de transport est économe en énergie : la consommation dépend principalement de la vitesse. Plus on cherche à aller vite, plus la résistance au vent augmente et la consommation d'énergie grimpe alors rapidement. En vol stationnaire, la consommation est proche de zéro, contrairement à l'hélicoptère. Le plus souvent équipés de moteurs électriques, des essais d'enveloppe intégrant des photopiles ont été testés pour assurer une complète autonomie.

Il permet de déplacer de lourdes charges et représente une alternative aux hélicoptères pour la livraison en milieu difficilement accessible.

En cas de panne de moteur, pas de chute rapide comme pour les avions ou les hélicoptères.

Ils peuvent atterrir pratiquement n'importe où (pas besoin de "port" ou d'"aéroport", sauf

pour le *SkyCat*). Ils peuvent stationner dans le ciel très longtemps (pour l'observation par exemple).

Les matériaux d'aujourd'hui limitent les fuites d'hélium, permettent une plus grande résistance aux déchirures.

Les inconvénients sont : le fort volume offert au vent ce qui les rend vulnérables par mauvais temps (actuellement limité lors de vent de plus de 40 km/h) ; ils peuvent être en surcharge du fait de l'accumulation de neige ou de givre ; ils nécessitent des volumes importants (1 m³ d'hélium permet de transporter 1 kg).

Leur vitesse de déplacement la plus rapide est actuellement dix fois moindre qu'un avion de ligne, soit autour de 100 km/h.

LIMITÉS PAR LE MANQUE D'HÉLIUM

L'hélium est un gaz qui devient de plus en plus rare et donc de plus en plus cher : depuis 2008, son extraction est en crise. Les États-Unis sont le principal producteur (75 % de la production mondiale) devant l'Algérie et le Qatar (5).

L'hélium est utilisé dans d'autres domaines notamment dans le milieu médical (il a la particularité de geler à très basse température) et il risque d'être réservé à des usages plus indispensables.

Le seul autre gaz plus léger que l'air est l'hydrogène, mais il a été abandonné à cause de son extrême inflammabilité. L'utilisation d'air chaud, comme dans les montgolfières, n'est pas possible car cela nécessiterait des volumes trop importants.

Limité pour le moment à quelques "niches", on risque fort de ne jamais avoir de développement important des dirigeables. Un bon exemple qui nous rappelle que nos ressources sont limitées et que la technique ne peut pas tout résoudre.

Michel Bernard ■

(4) Source : "L'avenir appartient aux ballons dirigeables", *Le Point*, 25 août 2014.

(5) L'hélium se forme principalement dans des mines par désintégration de particules radioactives. Il n'est pas, lui, radioactif.



Des artistes contre le greenwashing

A Paris, le 28 novembre 2015, alors que l'état d'urgence est proclamé, le collectif britannique d'artistes Brandalism avec l'aide d'activistes parisiens, a organisé une vaste opération de détournement des publicités présentes sur les arrêts de bus. Plus de 600 œuvres d'art sur le thème du climat ont remplacé autant de publicités. 80 artistes de 19 pays ont participé à l'action.



"BRANDALISM" EST UN NÉOLOGISME FORMÉ DE LA fusion entre "brand" [marque en français] et "vandalism". Pour la troisième action du groupe — les deux premières en Grande-Bretagne en 2012 et 2014 —, ont été ciblés les sponsors de la COP21 tels qu'Air France, Engie (ex-GDF Suez) et Dow Chemicals, ainsi que des chefs d'Etat tels que François Hollande, David Cameron, Barack Obama, Angela Merkel et Shinzo Abe. Le groupe dénonce dans un communiqué : "En sponsorisant les négociations climatiques, des pollueurs importants tels qu'Air France et Engie peuvent faire leur promotion comme s'ils faisaient partie de la solution, alors qu'ils font en fait partie du problème".

■ Contact : www.brandalism.org.uk

- 1 - "Nous connaissons les conséquences des énergies fossiles, mais la publicité les a dénié."
- 2 - "Aborder les questions de changement climatique? Bien sûr que non, nous sommes une compagnie aérienne."
"La croissance économique est plus importante que la sauvegarde de la planète."
"AirFrance, nous faisons partie du problème."
- 3 - "Nous ne défendons pas la nature, nous sommes la nature qui se défend."
- 4 - "Mêmes conneries / Différentes conférences : Solutions COP21"

► Action du groupe *Munster en transition* en lien avec le Centre d'accueil pour demandeurs d'asile : ouverture d'un potager sur une parcelle prêtée par la municipalité



Michel Hutt, une transition bienveillante

En avril 2015, Michel Hutt publiait *Le cri du colibri* aux éditions Yves Michel. Tout est parti du livre de Rob Hopkins, *Manuel de Transition*. Nous avons rencontré Michel Hutt pour quelques questions autour de son livre et de ses engagements.

Silence : Peux-tu te présenter en quelques mots ?

Michel Hutt : Je suis enseignant à Munster (Haut-Rhin), en maternelle. J'ai le souci de vouloir partager certaines valeurs, pour un avenir commun. C'est passionnant de prendre la mesure de tout le potentiel humain, ce qui semble hors de portée d'adultes et d'adolescents est à la portée des tout jeunes enfants : la créativité, l'enthousiasme. Des valeurs qui s'étiolent face à la dure réalité des choses.

J'ai une vie «bourgeoise», je pense que c'est un atout pour interpeller les gens. J'ai également été adjoint au maire de la commune de Munster et suis très présent auprès des associations locales. On peut difficilement me coller l'étiquette de marginal, d'agitateur.

Pour ton roman tu imagines une crise économique qui conduit à une transition qui se veut également ouverte aux différences sociales et culturelles. Une société du bonheur, pour tous et toutes ?

Un des enjeux de la transition, c'est la bienveillance à l'égard des autres, l'accueil de tous. Si quelqu'un s'intéresse à nos actions, il faut l'accepter même si cette personne roule en 4x4. Si on commence à reprocher aux gens leur fonctionnement, ils feront l'autruche.

Il est très important de rester attentif à l'autre. La société est faite de diversité, de parcours différents. À vouloir imposer un modèle unique, nous allons dans le

mur. Pour fonctionner ensemble il faut que toutes ces diversités puissent s'exprimer.

Un des principes fondamentaux de la transition, c'est de rester optimiste, de ne pas être dans la dénonciation. L'idée du roman était donc de ne pas être donneur de leçon, plutôt de faire passer l'idée que ça peut bien, très bien se passer même. Que chacun comprenne qu'il peut être le ferment de ce changement et rendre cette transition collective possible. La grande tendance dans la société c'est de donner les clés du pouvoir et d'attendre des élus qu'ils fassent tout à notre place alors qu'ils ne sont que le reflet de ce qu'est la société.

Mais ce roman reste de la littérature, je ne suis pas économiste, je n'ai pas de connaissances particulières en géopolitique. C'est plutôt de l'ordre du témoignage, il retrace des initiatives que nous prenons dans la vallée, des éléments concrets que nous développons, qui ont vu le jour ou qui nous l'espérons verront le jour.

Tu es très impliqué dans le groupe Munster en transition après avoir été adjoint au maire. Quels sont tes retours d'expériences ?

Le groupe de Munster en transition est composé d'environ 200 personnes dont 40 sont très investies dans des ateliers sur l'agriculture, la mobilité, la bienveillance, la communication non violente, etc.

Le meilleur ferment de la société que l'on essaye de construire ensemble c'est l'intelligence collective.

Stephane Kempf



◀
Michel Hutt

Le cri du colibri,
Michel Hutt,
316 p. - 16,50 €
éd. Yves Michel

Chacun à sa mesure, à son échelle peut apporter quelque chose au groupe.

Quand j'ai été adjoint au maire j'ai pris conscience que les attentes que l'on place sur nos élus sont disproportionnées par rapport à leur pouvoir. Ils n'ont pas une latitude absolue, il faut composer avec le contexte qui est déterminé par les mentalités, les habitudes des uns et des autres. Rien ne sert de venir avec ses grandes idées et de prendre à rebrousse poil des élus qui ne sont pas associés à cette réflexion et ne sont pas arrivés à la même conclusion, c'est contre productif. C'est les mettre en difficulté, voire en souffrance, ça les exaspère. Pour qu'une action puisse s'inscrire dans la durée et porter ses fruits il faut qu'elle soit partagée et comprise.

La plupart des gens sont ouverts et curieux mais il est difficile d'aller plus vite que la musique.

Elu, on a des responsabilités pour une durée limitée, le temps presse, c'est un des thèmes du roman.

Te sens-tu plus efficace en tant qu'élus ou en tant que membre associatif ?

Je n'ai pas tranché. Agir uniquement de l'extérieur ce n'est pas forcément productif, mais mes anciens collègues reviennent vers moi, pour des pistes à lancer, des idées. Du coup j'ai peut être contribué à produire un électrochoc, à semer des petites graines même si sur le moment j'avais l'impression que le terreau n'était pas très réceptif.

Mais c'est le sens même de la démarche *bottom up* qui consiste à faire émerger du terrain certaines choses, à susciter l'intérêt des décideurs. C'est un des postulats de Rob Hopkins : si quelque chose d'intéressant est développé sur un territoire par une association ou un individu, les dirigeants vont s'y intéresser et se tourner vers le porteur du projet pour voir comment relayer et soutenir la démarche.

Comment t'est venue l'idée de ce roman ?

Je suis parti du postulat que le manuel de Rob Hopkins avait une faiblesse : c'est un documentaire. S'il tombe dans les mains du citoyen lambda, celui-ci ne va pas forcément percuter l'intérêt de la démarche.

Par l'aspect romanesque, je dépeins également des événements pas très marrants pour montrer que la peur n'est pas une fatalité. Il est très difficile pour un peintre de peindre la lumière sans peindre les ombres, pour montrer la clarté il faut de forts contrastes.

Les tensions existent, les crises existent, mais leur donner trop d'importance les renforce. L'issue demande à chacun de faire des efforts pour atteindre des résultats, ça demande un investissement et de la persévérance.

Sinon, les ventes permettront peut-être de réaliser certains projets, comme la centrale électrique dont il est question dans le roman. S'il contribue à ce financement, ce sera magnifique car en partant d'une simple idée et en la retranscrivant avec de simples mots on peut déboucher sur des choses pratiques et concrètes et faire en sorte que ce livre ne soit pas une simple distraction gratuite.

Entretien réalisé par Jocelyn Peyret ■

(1) Le gouvernement français s'était engagé à un report du routier vers les voies d'eau de l'ordre de 20 % d'ici 2020... or on n'en est, en 2015, pas encore à 1%.

(2) En Allemagne, les entreprises dont le siège social est situé sur le bord du Rhin, doivent payer une écotaxe si elles n'utilisent pas le transport fluvial. Sur le Rhin, on décompte environ un bateau commercial toutes les cinq secondes, sans engorgement pour autant. Mais toutes les 5 minutes sur la Seine et toutes les 5 heures sur le Rhône...



Eve-Marie Ferrer

Après la mort, le retour à la terre

Avant d'être confrontées au deuil et à ses implications, peu de personnes s'interrogent sur l'impact environnemental de leur mort. Pourtant lorsqu'on aspire à une vie respectueuse de la nature, quoi de plus naturel que de souhaiter des funérailles écologiques ?

LA PREMIÈRE CONTRAINTE EST LE CHOIX entre inhumation et crémation, les deux seuls modes d'obsèques autorisés en France actuellement. Dans les deux cas, vous aurez obligatoirement à choisir un cercueil. La majorité des pompes funèbres vous vendent alors un modèle en bois qui aura bien souvent parcouru des milliers de kilomètres, doté de poignées de portage non biodégradables et recouvert de peintures et de vernis. Il faut savoir que ces entreprises aux bénéfices colossaux, ont tout intérêt à proposer aux familles, dans ces moments de profonde détresse, l'ardoise la plus élevée possible. En effet, le montant alloué aux obsèques peut atteindre plus de 6000 euros. Il est important de se renseigner (1)

LES PROFESSIONNELS DU FUNÉRAIRE POLLUENT NOTRE ATMOSPHÈRE

Cette lourde facture impacte également notre Terre. Le modèle économique actuel de nos funérailles est énergivore et polluant. Outre la consommation de bois qui augmente la déforestation, les stèles en marbre sont en provenance de Chine et d'Inde dans 80% des cas, et le béton de nos sépultures altère les sols. S'y ajoutent les pesticides utilisés dans les cimetières qui ne sont pas concernés par la loi du 22 juillet 2015 sur l'interdiction de produits phytosanitaires (2)

Ainsi que le rejet dans l'atmosphère des dioxines, mercure, plomb, cadmium et autres métaux lourds par les crématoriums non équipés de filtres. Un arrêté de février 2010 fixe "les quantités maximales de polluants contenus dans les gaz rejetés" au plus tard en février 2018, or le décret n'a toujours pas été publié et nombre de crématoriums ne seront pas équipés à cette échéance. De plus, les professionnels du funéraire recommandent les soins de conservations des corps auprès des familles alors que cette pratique fait usage de formol (France et Grande-Bretagne exceptées, la thanatopraxie (3) est interdite en Europe ou restreinte à des cas exceptionnels de transports de corps), et cela se rajoute aux polluants accumulés dans nos corps tout au long de nos vies.

UNE DERNIÈRE MAISON EN CARTON ?

Depuis 1992, à Saint-Martin-en-Bresse, Georges Braissant a mis au point avec deux amis suisses un cercueil en fibre de cellulose et en a obtenu l'agrément ministériel français en 1998. Il a aussi créé l'association du cercueil écologique en cellulose en novembre 2012 dont l'objectif est d'informer les familles de l'existence de ce produit pour les inciter à le demander lors d'un décès si aucune lettre de dernière volonté n'a été laissée par le défunt. Car non seulement les pompes funèbres

(1) L'Association Française d'Information Funéraire AFIF donne d'excellents conseils à ce sujet sur son site Internet, <http://afif.asso.fr>.

(2) Loi qui interdit l'utilisation de pesticides par les particuliers à partir de 2019.

(3) Thanatopraxie ou embaumement consiste à préserver les corps des défunts de la décomposition naturelle.



Bruno Derbord - Ville de Niort



Entrée du cimetière
de Souché et ses allées
tondues



Jardin du souvenir
du cimetière de Souché

ne proposent pas ce type de cercueil aux familles si elles n'en font pas la demande mais certains crématatoriums les refusent, or tout refus d'accepter le cercueil en cellulose aux normes est passible d'une plainte pénale.

Aujourd'hui il existe deux distributeurs de cercueils en carton dans l'hexagone. Mais là encore il faudra veiller à ce que ceux-là soient vraiment respectueux de l'environnement sans colle, ni additifs, ni ornements non biodégradables (4).

LE CIMETIÈRE DE DEMAIN

N'en déplaise à Boris Vian, je ne suis pas snob et quand je serai morte je ne veux pas d'un suaire de chez Dior mais être enterrée à Niort !

C'est ici que se trouve le cimetière écologique et naturel de Souché. Le lieu est exemplaire en tout point. Niort peut s'enorgueillir d'avoir réalisé le premier cimetière naturel de France, grâce à la volonté de son maire Dominique Bodin et d'Eve Marie Ferrer en charge des aspects techniques. La démarche est allée au delà du simple aspect paysager, en repensant toutes les étapes consécutives au décès afin de réduire son empreinte écologique. Le but a été de créer un environnement où le corps et les cendres puissent être rendus à la terre le plus naturellement possible. Ainsi, à l'exception des cas d'absolue nécessité, le corps ne reçoit plus de soins de conservation ; il est déposé dans un cercueil ou une urne en matériaux biodégradables. En outre, l'inhumation de l'urne ou du cercueil se fait en pleine terre, sans cuve bétonnée ; le mémorial traditionnel est remplacé par une pierre calcaire discrète permettant l'identification du défunt. Le site fait également l'objet d'une gestion douce et raisonnée où la végétation spontanée est reine et les déchets verts valorisés sur place pour leur intérêt écologique. Bien sur, l'utilisation de produits phytosanitaires

est proscrite et les machines à essences utilisées avec parcimonie pour la tonte des seules allées piétonnes. (5)

À l'instar des autres cimetières l'autorisation d'inhumation dans une commune donnée dépend du lieu d'habitation ou de décès du défunt, ou

D'autres morts écologiques

En Grande-Bretagne, il est possible de se faire enterrer dans un linceul en tissu. On peut se renseigner sur les sites bellacouche.com et naturaldeath.org.uk.

Autre piste : l'aquamation ou liquéfaction, une pratique moderne qui consiste à dissoudre un corps dans une solution aqueuse alcaline – c'est-à-dire avec un pH basique. Selon Alexandre Vella sur le site *Vice*, (www.vice.com), "Comment mourir en France sans pourrir la planète"), "combinée au mouvement d'une eau agitée et chauffée de 90° à 180°, elle permet la dissolution dans l'eau des tissus en trois à quatre heures, comme pour une crémation. Les os devenus friables sont ensuite réduits en poudre pour être déposés dans une urne. Selon ses promoteurs, cette technique serait dix fois moins gourmande en énergie que la crémation et ne disperserait pas de gaz nocifs dans l'atmosphère. Mieux, ce procédé laisse une eau riche en matière organique et donc utilisable comme fertilisant. Notre corps est constitué à 70 % d'eau, il est plus logique de redevenir H₂O. Mais pour l'heure, cette technique n'est autorisée qu'en Australie, dans sept états des États-Unis d'Amérique et au Québec – elle peut cependant être appliquée en France pour le traitement des animaux de compagnie".

(4) Blog de Georges Braissant, concepteur du cercueil en carton homologué par le Ministère de la Santé : <http://euroiris.unblog.fr>. Georges Braissant, 54, route Mervans, 71620 Saint-Martin-en-Bresse, tél. 03 85 47 02 86, mail : braissant.georges@wanadoo.fr.

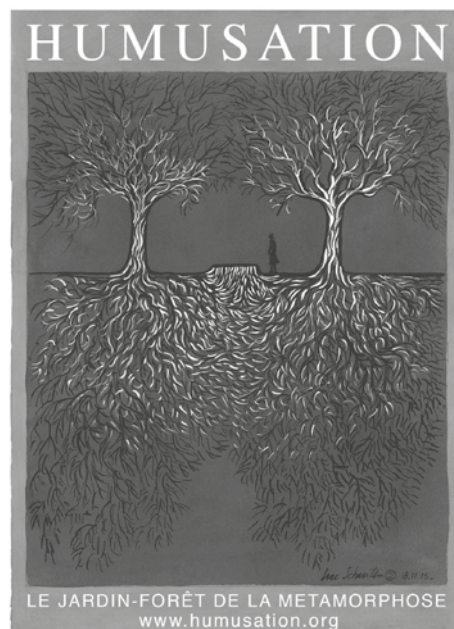
(5) Cimetière de Souché : PDF disponible sur le site : <http://vivre-a-niort.com>.

➤
Espace cinéraire
du cimetière de Souché

➤➤
Affiche de Luc
Schuiten pour le
futur *Jardin de la
métamorphose* en
Belgique



Eve-Marie Ferrer



encore de la commune où est situé le caveau de famille. Toutefois, les familles qui le souhaitent peuvent, avec l'autorisation du Maire, procéder à la dispersion des cendres dans le jardin du souvenir du cimetière de Souché. Seul bémol, la dispersion de cendre brûle l'humus et ne renforce pas le complexe argilo-humique de la terre. (6)

RETOURNER À LA POUSSIÈRE

Ainsi à moins de vivre et de mourir dans d'autres pays que la France où quelques autres alternatives existent, il ne reste plus qu'à souhaiter que l'humusation soit enfin autorisée en Belgique puis en France et partout dans le monde.

À l'instar de Georges Braissant qui fabriqua son premier cercueil en carton pour enterrer son chat, c'est en enterrant une de ses poules dans le compost que Francis Busigny découvrit le miracle de l'humusation des corps en un temps record. Le principe est simple et sera respectueux des rites funéraires actuels. Le corps, enveloppé dans un linceul biodégradable, sera déposé sur un lit de cinquante centimètres de broyat de bois d'élagage puis recouvert de deux mètres cube de broyat et de lignite. Cette méthode permet une dégradation très rapide des corps en aérobie sans production de cadavérine et putrescine (7). De plus le compost se caractérise par une montée en température qui élimine les agents pathogènes, car plus de deux cent molécules chimiques sont logées dans nos chairs issues entre autre des médicaments ingérés. Cette technique permettrait également de retirer douze mois après les métaux qui seraient encore présents dans l'humus sain et fertile obtenu, tels que les pace-makers, les broches chirurgicales et autres matériaux non résorbables utilisés pour l'ostéosynthèse. Le projet de *Jardin forêt de la Métamorphose* aurait lieu en Belgique, sur un terrain réservé et sécurisé, sur lequel, en une année, l'humusation du défunt

produirait un mètre cube de "super compost". L'idée est de mobiliser la biomasse y compris des dépouilles humaines pour refaire des sols auto-fertiles, ainsi ces cimetières d'un genre nouveau pourraient même être implantés sur des sites très malmenés, des friches industrielles par exemple. Et si Francis Busigny parvient à faire modifier la réglementation actuelle en Belgique, ce serait un premier exemple qui pourrait faire boule de neige en Europe et ailleurs. Comme il est écrit sur le site de sa *Fondation Métamorphose*, l'initiative pour favoriser le remplacement, au niveau mondial, des services et produits funéraires peu écologiques, s'appuie essentiellement sur l'intelligence collective des citoyens. Il est grand temps d'envisager comment manger les pissenlits par la racine le plus vertement possible (8).

Odile Floutié ■

(6) Naturparif a également édité un guide pratique de conception et gestion écologique des cimetières et cite en exemple quelques cimetières qui ont fait le choix de zéro pesticides, www.naturparif.fr.

(7) cadavérine et putrescine sont deux molécules toxiques dégagant une odeur nauséabonde provenant de la putréfaction des cadavres.

(8) Humusation : <http://humusation.org>. Site de Francis Busigny : <http://bonne-eau-bonne-terre.eu>. Fondation Métamorphose : <http://metamorphose-project.wordpress.com>.

Respect du rythme des enfants

Après une première année de réforme des rythmes scolaires destinée à favoriser les apprentissages, les bilans révèlent la fatigue chez les enfants...

Quelle solution ?

Il paraît essentiel aujourd'hui de respecter les besoins de leur rythme biologique, pour leur bon développement physique et intellectuel. Les études en chronobiologie montrent que l'humain est rythmé par des cycles qui se répètent sans cesse. Elles démontrent aussi que l'enfant (comme l'adulte) connaît une baisse de la vigilance, due à une sécrétion d'hormones, chaque jour entre 11h et 15h. La pause méridienne est donc à considérer. Le volume sonore d'une cantine et d'une cour de récréation suscitent l'excitation des enfants. Ces espaces n'apparaissent certainement pas comme des atmosphères favorisant le repos. Et il est parfois difficile pour les professionnels ou les parents d'apaiser les tensions et de proposer à l'enfant de se reposer. Sachant que les rythmes sont différents pour chaque enfant. "Avec les rythmes qu'impose notre société, offrir des temps de calme et de repos aux enfants est une nécessité". Et c'est toute la famille de l'éducation qui doit s'engager.

Besoin de détente, de rêve et de se couper de la collectivité un instant. Besoin de pratiques autour du corps et des sens, qui enthousiasment nos petits et les ramènent à l'essentiel. Besoin de calme...et parfois de temps libre ou de ne rien faire.

Il est donc nécessaire de pouvoir y répondre. Ceci favorise la confiance en soi, la concentration pour les apprentissages et une meilleure appréhension de la vie en collectivité. C'est à travers l'aménagement d'espaces ludiques et douillets que l'enfant appréciera d'aller se reposer. Mais également en l'accompagnant vers une palette d'activités animées propices à son repos et encadrées par des professionnels rassurants et compétents,



inscrits dans un projet pertinent autour du bien-être des enfants.

Réformer, c'est fait.

Sensibiliser est à faire.

Former les professionnels, c'est œuvrer concrètement pour le respect du rythme biologique des enfants

Sandy Mariotte

Le Dôme à Mômes, Besançon,
<http://ledomeamomes.fr>

primevère

salon-rencontres de l'alter-écologie

26-27-28 février 2016
Eurexpo - Lyon/Chassieu

30 ans
... et c'est pas fini !

salon associatif
et engagé

500 exposants
150 heures de débats
1 salle de spectacle



salonprimevere.org

Extrait des conférences

- **Biologie synthétique : sortons du silence**
Catherine Bourgain, pdte
Fondation Sciences Citoyennes
- **La place du paysan au XXle s**
Silvia Pérez-Vitoria, économiste ;
Fabrice Nicolino (sous réserve),
auteur
- **Guerre, paix et écologie**
Ben Cramer, enseignant et
chercheur en géopolitique
- **Lobbying des laboratoires, santé et sécurité sociale**
Michelle Rivasi, députée
européenne et Quentin Ravelli
- **Pesticides et perturbateurs endocriniens**
François Veillerette, porte-
parole de Générations Futures
- **Nourrissons l'enthousiasme de nos enfants**
André Stern, chercheur
en pédagogie
- **Dans le bain des ondes électromagnétiques**
Pierre Le Ruz, pdt du Criirem

13 novembre 2015 Le surplomb occidental

Le surplomb occidental pourrait bien, au final, s'avérer une assez sale affaire. Bien sûr, nous nous glorifions de notre supériorité technologique, et dans tous les domaines elle s'impose comme l'image d'une civilisation avancée et enviable. Elle tend à faire de nous des surhumains et à nous abstraire de la condition normale d'homme face aux hommes, face aux autres formes de vie, face au monde. Pour les Afghans que nos drones espionnent, pour les ouvriers chinois que nos algorithmes dominent, pour les abeilles que nos

pesticides déciment, nous sommes des abstractions, des demi-dieux. Partout nous survolons le monde et jamais nous ne touchons terre. C'est bien là que le bât blesse. Ce qui devient abstrait, flou, difficile à saisir, impossible à comprendre, c'est le monde lui-même. Nous croyons dominer, mais nous méprisons. Nous croyons posséder mais nous sommes le jouet de notre ignorance. Et jamais nous ne rencontrons personne, ni les autres, ni le monde, ni nous-même.

T. Richard

État d'urgence !

Attention ! Ces terroristes portent des noms biens français : leurs attentats vont provoquer des milliards de morts : ils explosent le climat ; certains ont été repérés du côté de La Défense, tel Patrick Pouyanne, directeur de Total, ou Jean-Bernard Lévy, d'EDF, soupçonné d'attaques aux substances radioactives, ou Vincent Bolloré qui sévit en Afrique. D'autres terroristes sont complices de la mise en danger du climat en nous manipulant par la publicité, en nous poussant à l'excès de consommation, voire au luxe.

Etat d'urgence ! Exigeons l'arrestation immédiate de Jean-François Decaux, de Gérard Mulliez, François-Henri Pinault, Bernard Arnault. Les terroristes Yann Fichet et Xavier Beulin accélèrent l'agriculture industrielle et donc les émissions de méthane, ce gaz à effet de serre qui nous terrorise car bien plus puissant que le CO₂ (...).

Thierry Sallantin
Paris

Pas de paix sans humilité

Suite aux attentats de Paris, je suis bien sûr très chamboulée, (...) j'entends qu'une certaine jeunesse parisienne, mais pas seulement, y joue un rôle plus que troublant, celui du "de toute façon j'ai même pas peur" et du "on va leur montrer qui on est". Je suis effarée de constater que la naïveté et le cœur de nos jeunes concitoyens soient mis en première ligne et utilisés pour répondre aux attaques de cruels et ô combien dangereux truands. Ils sont jeunes et veulent leur/ nous/ se faire croire qu'ils n'ont pas peur, on peut bien leur pardonner, même si bien-sûr leur quasi absence de réalisme est un affront terrifiant à la douleur des victimes sur les diverses scènes de crime, car qui des victimes pourrait aujourd'hui affirmer haut et fort : "je n'ai pas

peur d'eux" ? Ils ont vécu sans doute les heures les plus noires et les plus terrifiantes de leur vie, personne ne peut s'imaginer ce que cela a dû être d'être au Bataclan le soir du 13 novembre par exemple (...). Je ressens donc un mélange de compassion, de gêne profonde, à entendre s'exprimer ces jeunes et moins jeunes gens... (...) Car qui peut croire qu'on construit solidement et durablement la paix sans compassion et sans humilité ? Car être humble, c'est d'abord savoir montrer ses larmes, ses faiblesses, savoir mettre le genou à terre... Tout le contraire de la mouvance actuelle... Je crains pour l'avenir, j'ai TRÈS peur. Suis-je la seule ?

Victoire Gustavsson

Résister face à l' "état de parano"

Nous y sommes, les mouvements droitiste et extrémistes, ils peuvent déboucher le champagne : sur-répression, militarisation des villes, état d'urgence dans le pays de Voltaire, état d'urgence dans le pays des droits humains, état de tout permis, prétexte, perquisitions à tout va, état de parano, éradications et anéantissement par des guerres.

(...) Les États nations sèment LA HAINE de par le monde et ce sont les peuples qui récoltent cette violence aveugle.

(...) J'en veux aux États nations qui fricotent depuis trop longtemps avec des dictateurs, quels qu'ils soient, et ils sont nombreux. Ces mêmes États qui signent des contrats

d'armements et qui parlent des droits de l'homme.

LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE ET HYPOCRISIE, et maintenant qu'est-ce qu'on fait ?

Continuer à rencontrer l'autre, échanger, être à l'écoute, être solidaire de ceux qui sont montrés du doigt, parce que différents, dénoncer le fascisme, mais aussi créer, inventer, résister et désobéir.

Ah oui ! bonne nouvelle, les va-t-en guerres ont palabré sur le climat, nous sommes sauvés ...

Jean-Yves Torre
Corse

Nous avons également reçu... 1/2

Essais

■ **Ma vie à deux balles, génération débrouille**, Sophie Brändström, Mathilde Gaudéchoux, éd. Les Liens qui libèrent, 2015, 252 p. 16,50 €. Arrivée à Paris pour se lancer dans le journalisme, Mathilde Gaudéchoux narre ses rencontres avec les milieux artistiques, intermittents, squats où l'on vit entre récupération, aides sociales et petits boulots précaires. C'est illustré de photos qui auraient mérité mieux.

■ **Dans les engrenages d'une ONG internationale de développement, gouverner les ingouvernables**, Roberta Rubino, éd. L'Harmattan, 2015, 216 p. 22 €. A priori, faire du commerce équitable avec du coton bio du Mali devrait être quelque chose de positif. Ethnologue, l'auteure s'est immergée dans le travail d'une ONG qui fait la promotion de ce coton bio, pour montrer que les valeurs du commerce sur le terrain au Sud l'emportent vite sur les valeurs humaines de l'imaginaire des bénévoles au Nord.

■ **Propos d'un agitateur**, Ricardo Florès Magon, traduction Michel Velazquez et David Doillon, éd. Libertalia, 2015, 90 p. 7 €. L'auteur est l'un des théoriciens de la révolution mexicaine, entre 1910 et 1920, une approche politique radicale, anarchiste et poétique qui influence encore aujourd'hui le mouvement zapatiste.

■ **Les ruines d'Auschwitz ou la journée d'Alexander Tanaroff**, Thierry Guilbert, éd. Libertaires, 2015, 150 p. 12 €. Qu'est-ce que les anarchistes disent de la Shoah ? Assez peu de chose, sans doute parce qu'il y a interférence avec le soutien aux Palestiniens. Pourtant, il y avait des juifs anarchistes dans les camps et ce livre raconte la vie de l'un d'entre eux : le père du mathématicien écologiste Alexandre Grothendieck.

■ **Osons, plaider d'un homme libre**, Nicolas Hulot, éd. Les Liens qui libèrent, 2015, 96 p. 4,90 €. Un texte théoriquement fort avec beaucoup de propositions... très réformistes, qui se heurtent de plein fouet à son contenu : "osons mettre fin aux abus des multinationales". Mais celles-ci ne continuent-elles pas à financer la Fondation de l'auteur ? Belle maquette, belle communication.

■ **Services publics à crédit**, Nicolas de la Casinière, éd. Libertalia, 2015, 124 p. 8 €. A qui profitent les partenariats public-privé ? Après s'être intéressé dans un précédent ouvrage au curieux dossier financier du projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes, il élargit là sa réflexion pour montrer comment l'Etat et les collectivités locales, pour éviter d'emprunter eux-mêmes, délèguent à des entreprises privées des constructions qui sont ensuite payées très cher avec nos impôts.

■ **Les courtiers du capitalisme : milieux d'affaires et bureaucraties à Bruxelles**, Sylvain Laurens, éd. Agone, coll. L'ordre des choses, 2015, 464 p. 22 €. Pour influencer les décisions au niveau européen, les représentants des grandes entreprises ont appris les pratiques et le vocabulaire des eurocrates. L'auteur, sociologue, montre comment se pratique le lobbying au plus haut niveau, comment il s'adapte sans cesse aux nouvelles contraintes... et comment il détourne avec succès les envies démocratiques.

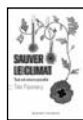
■ **Enquête en conversant**, Annick Madec, éd. L'Harmattan, coll. Logiques sociales, 2015, 240 p. 24,50 €. L'auteur, sociologue, s'interroge sur son métier, sur la méthode des enquêtes où l'on écoute les gens parler, sur ce qui en ressort — ou pas... Pourquoi, malgré les enquêtes dans les quartiers dits populaires, "la classe ouvrière" semble avoir totalement disparu des écrans médiatiques.

■ **Guide du chemin de paix Nezuk-Srebrenica, en Bosnie-Herzégovine**, Association Solidarité Bosnie Genève (www.solidarite-bosnie.ch), 2015, 48 p. 6,5 €. En 1995, l'armée serbe provoque le massacre de Srebrenica. Depuis 2005, une marche de 80 km refait en sens inverse le chemin parcouru par les victimes. En trois jours, ce sont maintenant plusieurs milliers de personnes qui se retrouvent chaque année, du 8 au 11 juillet, pour commémorer le massacre, mais aussi pour appeler à une paix entre anciens belligérants. Ce petit guide vous explique comment participer à la marche.

Débats sur le changement climatique

Nous avons déjà présenté huit ouvrages sur la question climatique dans notre numéro de novembre 2015. Mais depuis nous en avons reçu d'autres.

Dans **La France en danger, changement climatique, nul n'est à l'abri**, Alice Le Roy et Marc Lipinski, deux scientifiques proches d'EELV, proposent un tour de l'Hexagone sur ce qui est déjà en train de changer. Alternant style reportage (photos à l'appui) et données scientifiques, ils abordent la question de la montée du niveau de la mer, l'apparition de zones en déficit hydrique, la fonte des glaciers, les canicules, les maladies nouvelles apportées par les insectes, le déplacement des cultures dont les vignobles, le risque d'effondrement de la biodiversité végétale... Les auteurs abordent en fin d'ouvrage une présentation des initiatives qui vont dans le bon sens : l'installation de zones maraîchères pour la vente de proximité, les coopératives citoyennes pour investir dans les énergies renouvelables, les cantines bio... pour terminer sur Alternatiba, fédérateur d'initiatives.



Tim Flannery, un spécialiste australien de la question énergétique, s'exprime avec optimisme dans **Sauver le climat**. C'est surtout un technophile qui pense que l'on va trouver des solutions (captage du carbone, renouvelables, voitures électriques...) sans remettre en question nos modes de consommation. Il n'ira pas jusqu'à défendre le nucléaire.



Jean-Baptiste Comby, sociologue, se penche sur la manière dont se fait le débat autour de la question du climat. Dans **La question climatique, genèse et dépolitisation d'un problème public**, il montre comment — sous prétexte d'être crédible dans les médias qui s'adressent au plus grand nombre — la nécessité d'envisager un changement radical de nos modes de vie est écartée. Alors que l'on devrait débattre à fond de la croissance économique, du gaspillage, les médias se contentent de relayer les initiatives "éco-citoyennes", les petits gestes... ceux qui ne dérangent pas le système. Les médias jouent leur rôle de chiens de garde pour le maintien des inégalités sociales et écologiques.



Vous l'avez sans doute remarqué, plusieurs revues et livres ont adopté comme visuel pour le réchauffement climatique, un ours polaire isolé sur la banquise. Dans **Géopolitique de l'ours polaire**, Rémy Marion et Farid Benhammou expliquent pourquoi l'usage de l'ours polaire a une telle force symbolique : un grand prédateur sur une zone convoitée par les compagnies qui voient d'un bon œil la fonte des glaces, moyen de piller les ressources actuellement inaccessibles. Après avoir longuement présenté la géopolitique liée au plantigrade, les auteurs montrent comment l'ours est présent dans notre imaginaire et comment circulent des idées fausses ou simplistes sur la question. MB.

La France en danger, changement climatique, nul n'est à l'abri,

éd. Plon Actualité, 2015, 254 p. 16,90 €

Sauver le climat,

traduction de Jerney Oriol, éd. Buchet-Chastel, 2015, 280 p. 20 €.

La question climatique, genèse et dépolitisation d'un problème public,

éd. Raisons d'agir, 2015, 250 p. 20 €.

Géopolitique de l'ours polaire,

éd. Hesse, 2015, 186 p. 20 €.

L'énergie des esclaves Le pétrole et la nouvelle servitude

Andrew Nikiforuk



Dans la Rome antique puis pendant toute la période de la traite négrière et jusque dans les années 1850 pour les Etats-Unis, l'énergie du travail des esclaves humains semblait irremplaçable et entretenait leurs propriétaires dans la dépendance. Jusqu'à ce que la mécanisation, issue du charbon puis du pétrole, rende possibles les mouvements abolitionnistes. Aujourd'hui, les énergies fossiles et leur cortège d'innombrables "esclaves technologiques" façonnent entièrement et asservissent nos sociétés. Pas d'énergie sans formes d'esclavage et pas d'esclavage qui n'enchaîne aussi ceux qui se croient les maîtres. Ainsi donc, "tout enjeu énergétique est un enjeu moral" et nous avons à entreprendre une nouvelle émancipation. A la lumière de cette thèse, un livre passionnant qui revisite notre histoire et diagnostique notre situation actuelle dans tous les domaines : agriculture, villes, science, démographie, santé publique, économie et politique, etc. DG.

Traduit de l'anglais (Canada) par Hugo Hardy, préface de Dominic Champagne, Ecosociété, 279 pages, 20 €

Trop

Jean-Louis Fournier



Notre société de consommation réussit à nous imposer trop de tout : trop de produits dans les magasins, trop de chaînes de télévision, trop de publicité, mais également trop de musique, d'écrans, d'infos, de médiacaments... de tout petits textes qui abordent avec humour une quarantaine de "trop" de notre société. La critique est parfois un peu facile, mais dans l'ensemble cela donne un agréable ouvrage avec une bonne dose de poésie. Mais pas trop ! FV.

Ed. J'ai lu, 2015, 184 p. 6 €

School Business Comment l'argent

dynamite le système éducatif

Arnaud Parienty



L'argent a envahi le système scolaire et universitaire. Dans le même temps, les classes sociales dotées en capital économique utilisent l'école pour leur plus grand profit, avec des stratégies scolaires affûtées. L'auteur brosse un tableau complet et bien étayé de la situation, depuis les inégalités entre établissements jusqu'à l'augmentation des coûts de fournitures, en passant par le marché du soutien scolaire. Il débusque les stratégies pour éviter les

La machine est ton seigneur et ton maître

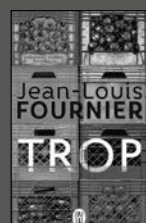
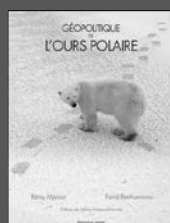
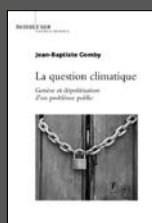
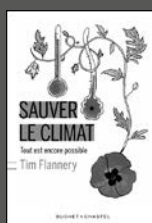
Yang, Jenny Chan, Xu Lizhi



Forte d'1,4 million de salariés, la multinationale Foxconn fabrique, en Chine, près de la moitié de l'électronique mondiale. Ipad, Blackberries, etc. au profit d'Apple, Amazon, Google, Microsoft... sont fabriqués par de souvent très jeunes ouvrier-e-s venu-e-s de la campagne. On découvre les poèmes sur l'usine, "dernier cimetière de notre jeunesse", écrits par Xu Lizhi, jeune ouvrier, avant son suicide. Tian

Yu, 17 ans, a aussi tenté de se suicider en 2010, comme dix-huit autres salariés cette année-là. La réponse de l'entreprise : installer des filets de sécurité sur les toits des dortoirs et des grillages aux fenêtres... Séances d'humiliation collective, heures supplémentaires obligatoires, minutage à la seconde près, sont le lot courant. Celia Izoard conclut en faisant le lien entre le cadre de travail "idéal" des salarié-e-s de Google et celui de ces esclaves que nous ne voulons pas voir quand nous consommons. Un éclairage terriblement nécessaire sur la face cachée de notre mode de vie. GG

Ed. Agone, traduction de Celia Izoard, 2015, 112 p., 9,5 €





Pour travailler tous demain matin

Les sources de financement du partage du travail et de la récréation d'emplois

Jean-Claude Moog

En France, la croissance du PIB était dans les années 1950 de 10 % par an, soit une moyenne de 55 € de plus par habitant.e et par an. Dans les années 2000, elle n'était plus que de 2 % par an, soit en valeur constante... 650 € de plus par habitant.e et par an ! Le PIB de la France a en effet explosé sur la période, ce que ne rappellent jamais les pseudo-experts qui martèlent qu'il faudrait au moins 2 % de croissance pour voir enfin le chômage reculer. En se fondant uniquement sur des statistiques officielles, celles de l'INSEE et de l'OCDE principalement, Jean-Claude Moog démontre que le chômage est un choix politique délibéré et que l'état de nos finances permet son éradication à croissance zéro dès demain matin. En conjuguant réorientation des crédits d'impôt et autres exonérations patronales, et réduction massive du temps de travail, le compte y est pour un plein-emploi à 32 h par semaine et un départ en retraite après 37,5 annuités pour chacun.e de nous ! Ml

Ed. Imaginerie (asbl), 2014, 70 p. 4,50 €

universités et faire le succès des écoles privées payantes. Resterait à analyser et à comprendre le pourquoi de cette situation, à mieux décrypter l'école comme instrument au service d'un type d'organisation sociétale. Ce travail d'analyse documentaire met au jour et établit néanmoins – ce qui est loin d'être négligeable – une situation scolaire rendue inégalitaire par l'argent. À partir de cette analyse pourra alors se construire une réflexion sur le contexte ou sur les causes qui la génèrent. JPL

Ed. La Découverte, 2015, 250 p. 17 €

Les chemins de la liberté

Chaïm Nissim



A la fois confession, autocritique et testament, ce témoignage très personnel revient sur une vie d'engagements. Militant antinucléaire, Chaïm Nissim se rend célèbre pour avoir lancé une roquette sur la centrale en construction de Superphénix en 1982. Il avoue aujourd'hui qu'il n'a pas cessé depuis, parallèlement à ses mandats d'élu du Conseil genevois, de pratiquer l'action clandestine, et raconte, anecdotes à l'appui, toute une série de cambriolages perpétrés chez des marchands d'armes en Suisse. Les documents volés sont analysés par son

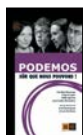
petit groupe de pacifistes puis publiés dans Le Ramoneur, journal distribué gratuitement. Ces actions permettent de mettre en prison un trafiquant d'armes et de faire capoter quelques contrats d'armement. Pour l'auteur, qui agit maintenant dans l'association écologiste Noé21, tout son engagement se fait dans un esprit de non-violence, dont il interroge les contours. Il s'attarde beaucoup sur les liens entre désir, sexualité et militantisme également. GG

Autoédition, 2015, 196 p. www.chaimnissim.ch.

Podemos

Sûr que nous pouvons !

Carolina Bescansa, Iñigo Errejon, Pablo Iglesias, Juan Carlos Monedero, Ana Dominguer, Luis Giménez



Autant cette compilation de textes du nouveau mouvement politique espagnol Podemos peut être intéressante pour la critique du système oligarchique, autant il est malheureusement déjà daté (2014)... car l'expérience de Syriza en Grèce montre qu'il ne suffit pas d'avoir des analyses justes et de disposer des outils politiques efficaces pour faire plier la machine capitaliste. On y apprend quand même beaucoup de

choses intéressantes sur la naissance du mouvement, à travers une émission de télé ; sur la surprise qu'a été le mouvement 15-M (en France, on parle des Indignés) et sur les mobilisations importantes qui agitent l'Espagne actuellement autour du logement, de la santé, de la qualité de l'eau, des retraites... Les analyses sur les limites actuelles de la démocratie sont finement analysées. Par contre, on y trouve peu de réflexions sur les limites de la planète, l'exploitation pratiquée dans les pays du Sud (Marocains en Andalousie par exemple). Qu'ils puissent gagner des élections, c'est une chose, changer le système en est une autre... MB.

Traduction Martine Sicard, Delphine Vinck, Claire Martin-Hernandez, Ed. Indigène, 2015, 128 p. 10 €

Romans

Défaite des maîtres et possesseurs

Vincent Message



Iris n'a pas de papiers en règle. Quand elle est hospitalisée, Malo, personnage influent, cherche à l'aider à régulariser sa situation. Le lecteur découvre peu à peu que nous ne sommes pas dans le quotidien d'aujourd'hui. L'humain a été dominé par des extra-terrestres. Et si Iris est une humaine, Malo est lui de l'espèce régnante. Le livre est un violent questionnement sur les cruautés que nous exerçons sur les animaux. L'humain se retrouve ici cantonné à trois tâches : le travail, animal de compagnie ou viande. La description d'un abattoir où les humains ont pris la place des animaux est particulièrement bouleversante. Vincent Message joue parfaitement du malaise entre notre identification avec Malo d'une part... et le rappel incessant que nous sommes, nous lecteurs, du côté des animaux. FV.

Ed. Seuil, 2016, 304 p. 17 €

B.D.

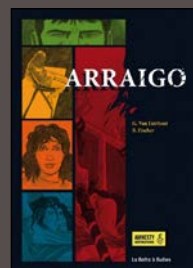
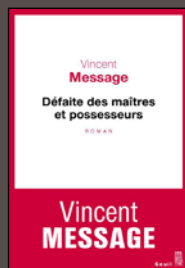
Génération mal logée

Yatuu



Videl, jeune étudiante dans une prestigieuse université parisienne, cherche un logement. Pas de place au CROUS, des offres immobilières plus malhonnêtes les unes que les autres, des agences immobilières sans scrupule, reste la possibilité des colocations avec le bruit des autres ou encore les squats où l'on peut être évacué au petit matin... Cela rend bien compte de la galère actuelle pour se loger aujourd'hui dans la capitale, à moins d'être très riche comme certains autres étudiants. C'est parfois un peu trop dilué, mais la dessinatrice sait transmettre son énergie dans le dessin. FV.

Ed. Vents d'ouest, 2015, 216 p. 17,50 €



Arraigo, torturé en toute impunité

Benjamin Fischer et Georges Van Linthout



Au Mexique, pour lutter contre les cartels de la drogue, le gouvernement a lancé une vaste campagne militaire... Et les bavures s'accumulent, les forces de l'ordre disposant d'une totale impunité. Cet ouvrage raconte l'histoire de Miriam Lopez, 30 ans, enlevée le 2 février 2011. Interrogée, torturée, violée dans une base militaire, elle est accusée à tort d'être mêlée à un trafic de drogues. Prise en charge par une association de défense des droits humains, elle sera relâchée faute de preuves et décide alors de raconter ce qui lui est arrivé. Depuis, elle tente d'obtenir justice et a reçu le soutien d'Amnesty International, partenaire de cette collection de livres. Ce climat de guerre civile a fait entre 50 000 et 120 000 morts entre 2006 et 2012. Sur 7000 plaintes déposées contre les policiers et les militaires, aucune n'a obtenu de condamnation. Un dessin réaliste qui rend la situation encore plus insupportable. MB.

Ed. La Boîte à Bulles, 2015, 80 p. 17 €

Tempête sur Bangui

Didier Kassā



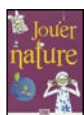
Depuis dix ans, la Centrafrique connaît coups d'Etat et guerre civile. Didier Kassā, qui vit à Bangui, la capitale, raconte ce qu'il y voit, lorsqu'en janvier 2013, les troupes de Séléka, venue du Nord foncent sur la capitale. Au départ, le conflit n'est pas religieux, mais quand les Banguissois constatent que tout est pillé... sauf les mosquées, cela prend une autre tournure. L'auteur, avec ses dessins aux couleurs vives, avec une multitude de détails, rend atrocement bien l'ambiance des violences qui se déchaînent, la langue de bois des politiques, la corruption et l'efficacité relative des troupes françaises. Un équilibre précaire est revenu depuis juillet 2014, avec l'élection d'une femme comme chef d'Etat... de quoi faire un deuxième tome ! MB.

Ed. La Boîte à Bulles, 2015, 152 p. 24 €

Jeunes

Jouer nature

Michel Scrive et Sylvie Napolitano



Michel Scrive, notre chroniqueur sur l'écologie pratique, a animé précédemment pendant plus de deux ans une chronique sur les jeux nature. Il en a fait une présentation plus complète et illustrée par Sylvie Napolitano. Plein d'idées que l'on peut expérimenter avec ses enfants dans la nature pour observer, écouter, toucher, expérimenter... FV.

Ed. Presses d'Ile-de-France, 2015, 96 p. 14 €

La guerre qui a changé Rondo

Romana Romanynshyn, Andriy Lesiv



Dès 6 ans. Rondo est une ville où il fait bon vivre, avec ses extraordinaires "serres musicales". Danko, Fabian et Zirka voient leurs vies bouleversées le jour où la guerre fait irruption sans prévenir. Elle détruit tout sur son passage, anéantit et blesse les habitants... Jusqu'au jour où Danko entreprend de construire une machine géante à construire de la lumière... Magnifique à tous points de vue, cet album se distingue par sa qualité et sa créativité graphiques. Il instaure d'abord un univers merveilleux et des personnages étonnants, puis joue sur l'obscurité pour figurer la violence. Il se distingue encore davantage par la richesse de son propos sur la réalité de la guerre, et les différentes stratégies pour l'affronter : redoubler de violence ? Choisir une autre voie ? Une splendide méditation sur la guerre et la non-violence, le traumatisme, la mémoire. Détail important : ce livre a été créé par deux jeunes Ukrainien-ne-s en 2015... GG

Ed. Rue du Monde, 2015, 40 p., 16 €, adaptation Laurana Serres-Giard

Musique

T'as-tu toute ?

Benoît Paradis Trio



Benoît Paradis n'est rien de moins que le Boris Vian québécois, c'est peu dire ! Il manie la langue et les subtilités linguistiques avec nonchalance, humour et simplicité. Sa musique est tout simplement du jazz teinté de chanson française tandis que le son pourrait être d'époque, des années 50. C'est ce qui imprime cette touche Vian à cet album, en plus du phrasé typique à ce dernier, que l'on retrouve avec bonheur dans ces compositions. Un album frais et captivant qui vous torturera les méninges pour comprendre le franco-québécois. Ou l'inverse. JP.

Klaxon Production 2016, 12 titres, 38 mn, 15 €

Film

Merci patron

François Ruffin



François Ruffin, du journal Le Fakir, retourne voir les anciens employés des entreprises de Flixecourt 80 près d'Amiens, rachetées puis fermées par Bernard Arnault, milliardaire français propriétaire et PDG de la multinationale de luxe LVMH, avec une idée derrière la tête... Une enquête drôle, subversive et citoyenne, moqueuse, mais jamais méchante, à voir absolument. CB.

France, 2015, 90 mn.

Nous avons également reçu... 2/2

Roman

■ **Nos si beaux rêves de jeunesse**, Christian Signol, éd. Albin Michel, 2015, 352p. 21,50 €. Une histoire d'amour à Toulouse au temps du front populaire. L'intérêt politique du livre est que le héros travaille dans une imprimerie où se côtoient un anarchiste, un communiste, un socialiste et un radical, de quoi recréer localement les débats qui se déroulent au niveau du gouvernement, notamment sur la guerre civile en Espagne, la montée du fascisme et l'arrivée de la guerre.

■ **A la table des hommes**, Sylvie Germain, éd. Albin Michel, 2016, 272 p. 19,80 €. Une histoire de porc qui se transforme en enfant sauvage, lequel évolue ensuite en conservant une sensibilité animale. L'écriture est fort agréable, les questions soulevées sur les violences humaines sont pertinentes, mais l'histoire, en voulant aborder trop de thèmes, a du mal à nous faire entrer en empathie avec le personnage principal.

B.D.

■ **Le sentier lumineux, chroniques des violences politiques au Pérou, 1980-1990**, Luis Rossell, Alfredo Villar, Jesus Cossio, traduction d'Hélène Harry, éd. L'Agrume, 2015, 208 p. 22 €. Dans les années 1980, les paysans des montagnes péruviennes se trouvent pris entre deux feux : d'un côté les maoïstes de Sentier lumineux qui les tuent s'ils collaborent avec les autorités, de l'autre l'armée qui en fait autant s'il y a des doutes sur le rapprochement avec les "terroristes". En dix ans, des milliers de morts, de viols, de tortures... avec presque autant de victimes provoquées d'un côté et de l'autre. Cet ouvrage soutenu par Amnesty international, essaie de faire un historique précis des massacres, photos à l'appui. Le style graphique (tout en noir et blanc, avec seulement en rouge les drapeaux des deux camps et le sang) renforce l'atrocité de cette histoire qui aujourd'hui n'a toujours pas été réglée dans un pays dont les autorités ont misé sur l'oubli.

■ **Réinventer la bande dessinée**, Scott McCloud, éd. Delcourt, 2015, 256 p. 20 €. Sous forme de BD, une analyse extrêmement poussée du potentiel de développement de la BD que ce soit dans les thèmes, dans les modes de diffusion, en lien avec le numérique... mais limité au seul marché des Etats-Unis encore aujourd'hui dominé par les super-héros.

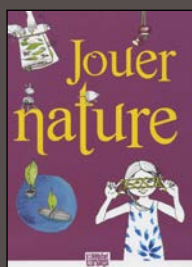
■ **Maudit Allende**, Olivier Bras et Jorge Gonzalez, éd. Futuropolis, 2015, 128 p. 20 €. En 1970, les parents de Léo ont fui le Chili à l'arrivée d'Allende au pouvoir... pour rejoindre l'Afrique du Sud. Quand il se retrouve à Paris au milieu des Chiliens qui ont fui le coup d'Etat de Pinochet, Léo n'a évidemment pas la même vision de ce qui s'est passé. Car à droite le dictateur passe pour avoir sauvé l'économie du pays. En se rendant dans le Chili d'aujourd'hui, il essaie de retracer ce qui s'est passé et constate que le pays est toujours douloureusement coupé en deux. Les choix graphiques sont parfois dérangeants (sens de lecture, dessin plus ou moins précis...).

Jeunesse

■ **Malice ma limace**, Jenny Clark, Stéphane et Tess Rival, Faustine Brunet, Bluedot, 2015, 32 p., 14,90 €. Dès 4 ans. Un album bilingue français-anglais qui raconte l'histoire d'une fillette qui, faute de chien ou de chat, décide d'adopter... une limace.

Les livres présentés ici ne sont pas vendus par Silence. Vous pouvez les trouver ou les commander dans n'importe quelle librairie.

Préférez quand c'est possible, les librairies indépendantes.





Quoi de neuf ?

■ Venez nous voir les 18 et 19 février !

Vous pouvez venir discuter avec nous lors des expéditions de la revue. Cela se passe un jeudi de 14 h 30 à 20 h 30 et c'est suivi par un repas pris ensemble offert par Silence. Cela se poursuit le vendredi à partir de 9 h 30 et le repas de midi vous est offert. Le nouveau numéro vous est aussi offert. **Prochaines expéditions : 17 et 18 mars, 14 et 15 avril, 19 et 20 mai...**

■ Pour passer une info...

Les prochaines réunions du comité de rédaction se tiendront à **15h30** les **mercredis 24 février** (pour le n° d'avril), **23 mars** (pour le n° de mai), **20 avril** (pour le n° de juin)... Vous pouvez proposer des articles à ce comité de rédaction jusqu'au mercredi qui le précède, avant 16 h. Vous pouvez proposer des informations destinées aux pages brèves jusqu'au mercredi qui le suit, avant 12 h. *N'oubliez pas d'indiquer des coordonnées, de préférence avec une adresse postale et pas de numéro de téléphone portable.*

■ Virement automatique

Nous avons mis en place ce virement automatique en septembre 2008. Depuis, près de 1000 personnes ont déjà choisi cette formule. Cela a de multiples avantages : pour nous, simplification de la gestion des abonnements. Pour vous, moins de risques de louper un numéro au moment du réabonnement. Cela permet également à ceux et celles qui ont des petits revenus de mieux répartir le coût de l'abonnement sur l'année. Avec une formule plancher à 8 € par trimestre (soit le numéro à moitié prix), tout le monde peut le faire.

■ Répondez à l'enquête de Silence !

Tous les cinq ans, *Silence* réalise une grande enquête pour mieux connaître qui sont ses sympathisant-e-s et ses lectrices et lecteurs, quelles sont leurs critiques et leurs attentes, et enrichir ses contenus à venir. Pour la première fois, cette enquête anonyme n'est pas encartée dans la revue mais elle se déroule "en ligne". Nous vous invitons vivement à aller sur le lien suivant et à répondre aux questions. Nous publierons les résultats dans la revue en 2016. Nous pouvons vous envoyer une version papier de ce questionnaire sur simple demande contre une enveloppe timbrée à votre adresse. La date de clôture des réponses est le 26 mars 2016. Merci d'avance !

Pour répondre à l'enquête, allez sur www.revuesilence.net

■ Exposition L'écologie en 200 dates

Du dossier du numéro 400, nous avons extrait une exposition. Celle-ci reprend les 200 dates illustrées en 42 panneaux. Elle est disponible en location en couleur format A2 (60 x 42 cm) au prix de 50 € la semaine (neuf jours avec deux week-end, 30 € la semaine supplémentaire, frais de retour en colissimo à votre charge) ou en achat en noir et blanc, format A3 (42 x 30 cm) au prix de 10 € frais de port inclus. Parlez-en aux lieux publics autour de vous. Présentation détaillée sur notre site www.revuesilence.net.

■ Gratuit en prison

Les prisonniers qui nous en font la demande peuvent recevoir gratuitement la revue.

Rejoignez un relai local

- > **Alsace - Strasbourg.** Georges Yoram Federmann, tél. : 03 88 25 12 30, federmann.dutriez@wanadoo.fr
- > **Alpes-Maritimes.** Marc Gérenton, mgerenton@free.fr
- > **Ariège et sud Haute-Garonne.** Jean-Claude, tél. : 09 88 66 28 75, jeanclaude.geoffroy@orange.fr
- > **Territoire de Belfort.** Association Belfortaine d'Information sur les Limites à la Croissance. 18, rue de Brasse, 90000 BELFORT, tél. : 03 84 58 18 84
- > **Bretagne.** Alexis Robert, La Guette en Beauvais, 35380 Paimpont, tél. : 02 99 07 87 83
- > **Drôme.** Patricia et Michel Aubart, obarm@laposte.net, tél. : 06 84 51 26 30
- > **Est-Puy-de-Dôme.** Jean-Marc Pineau, 63290 Paslières, pineau.jeanmarc@wanadoo.fr
- > **Hérault.** Valérie Cabanne, tél. : 09 51 69 25 21, cabvalerie@yahoo.fr ; Elisa Soursac, tél. : 09 79 10 81 85
- > **Lorraine.** Véronique Valentin, 26, rue de l'Orme, 54220 Malzeville, tél. : 03 54 00 60 20, veroniquevalentin@neuf.fr
- > **Mayenne.** Ingrid de Rom, Les Petits Pins, 53480 Saint-Léger, tél. : 02 43 01 21 03
- > **Paris.** Mireille Oria, mireille.oria@wanadoo.fr, tél. : 01 43 57 20 83. Brig Laugier, 40, rue Amélot, 75011 Paris, tél. : 01 80 06 58 26, brig.gisors@gmail.com
- > **Saône-et-Loire.** Michel à Saint-Boil, tél. : 03 85 44 06 40 ; Annabelle à Chalon sur Saône, tél. : 03 85 93 57 54, silence71@orange.fr
- > **Seine-et-Marne.** Pascal Vuillaume c/o Agnes DUCA 8 les parichets 77120 Beautheil, pvuillaume75@gmail.com

Votre abonnement gratuit ?

Si vous trouvez cinq personnes qui s'abonnent à l'essai pour 6 mois (à 20 €) ou en leur offrant cet abonnement, vous bénéficiez d'un abonnement gratuit d'un an. Envoyez-nous leurs adresses sur papier libre (ainsi que la vôtre) et un chèque de 100 €.

Silence, c'est vous aussi...

Silence est une revue participative qui existe aussi grâce à vous. Vous pouvez être au choix (multiple) :

Réd'acteur : en écrivant des textes sur les alternatives que vous connaissez autour de chez vous ou que vous avez découvertes en chemin. Vous pouvez soit nous envoyer des informations dessus soit écrire un article avec quelques photos.

Stand'acteur : votre implication dans la visibilité et la diffusion de la revue est essentielle pour l'association. Tenir un stand y contribue ; alors si ça vous tente, à l'occasion d'un événement autour de chez vous (festival, salon, ciné-débat...), contactez l'équipe de Silence.

Relai local : il s'agit de représenter la revue localement et régulièrement, en tenant des stands, en organisant des débats ou des rencontres, en trouvant de nouveaux dépositaires ou abonnés... en fonction de vos envies !

Don'acteur : Silence est une revue sans pub, sans subvention, et cela lui garantit sa liberté de ton. Pour conforter notre indépendance financière et éditoriale, vos soutiens sont les bienvenus. Il est à noter que l'association ne délivre pas de reçus fiscaux.

Plus d'infos sur notre site : www.revuesilence.net / rubrique : Comment participer

Partenaires



Les finances de Silence sont gérés par des comptes de la société financière La Nef. www.lanef.com



L'électricité des locaux de Silence provient d'Enercoop qui nous garantit une production à partir des énergies renouvelables. www.enercoop.fr



Silence est adhérent du Réseau "Sortir du nucléaire". www.sortirdu nucléaire.org



Silence est membre de la Coordination des médias libres. www.medias-libres.org



La revue Silence est imprimée sur papier 100 % recyclé blanchi sans chlore par : Impressions modernes - Z.A. Les Savines, 22, rue M. Seguin, 07502 Guilhaud-Granges. Tél. 04 75 44 54 96. www.impressions-modernes.fr



Affiche



100 dates qui construisent nos luttes féministes aujourd'hui - format 60x84cm - 7 €

Un joyeux panorama qui cherche à donner voix à la variété des approches du féminisme, avec un regard résolument subjectif. Loin d'un inventaire historique, ces dates ont été retenues parce qu'elles nous touchent ou nous inspirent. Chacun-e pourra compléter à sa guise en fonction de ses aspirations et sensibilités propres. Réalisée en collaboration avec plusieurs groupes et organisations féministes.

Frais de port : (métropole, zone europe et suisse) : 2€ de 1 à 3 ex., 4€ de 4 à 9 ex., offerts à partir de 10 ex. Autres pays, nous consulter.

Commandes

Numéros disponibles

- ☐ 404 Se réappropriar l'espace public
- ☐ 405 Avec les sans terres
- ☐ 406 Gaz de schistes, non à la fuite en avant !
- ☐ 407 Vivre sans internet
- ☐ 409 Un autre cercle est possible
- ☐ 410 L'agonie du nucléaire
- ☐ 411 Déraciner le racisme
- ☐ 412 Slow des lents demain qui chantent ?
- ☐ 415 Au-delà de la bio, quelle agroécologie ?
- ☐ 416 Les limites des écoquartiers
- ☐ 417 Transition et engagements politiques
- ☐ 418 Sortir de la démesure
- ☐ 422 Décolonisons nos luttes
- ☐ 426 D'autres formes de démocratie
- ☐ 428 La forêt brûle

- ☐ 429 Que vivent nos 75 langues régionales !
- ☐ 431 Soutenir les lanceurs d'alertes
- ☐ 432 Loi Duflot : pour mieux se loger ?
- ☐ 433 Renverser nos manières de penser
- ☐ 434 Militer en beauté
- ☐ 435 Sauver le climat par le bas
- ☐ 437 Energies renouvelables, un virage à prendre
- ☐ 438 Végétarisme, un peu, beaucoup, passionnément
- ☐ 439 Écologie et féminisme : même combat ?
- ☐ 440 Le renouveau de l'Éducation populaire ?
- ☐ 442 Océans, l'urgence méconnue

Numéros régionaux

- ☐ 403 Yvelines et Hauts-de-Seine
- ☐ 408 Tarn, Tarn-et-Garonne, Lot, Aveyron
- ☐ 414 Ain
- ☐ 419 Picardie
- ☐ 430 Corse
- ☐ 436 La Réunion
- ☐ 441 Aude et Pyrénées-Orientales

Cochez le(s) numéro(s) désiré(s). Faites le total (4,60 € l'exemplaire).

Ajoutez les frais de port (2,20 € pour un ex., 4 € pour 2 ex., 5 € pour 3 ex. et plus).

Indiquez le total de votre règlement (ancien(s) numéro(s) + abonnement(s)) :

Livres



L'écologie en 600 dates, 84 p. - 12 €

A l'occasion de ses 30 ans, la revue *Silence* propose un inventaire en 600 dates, forcément subjectif, de lectures, films, chansons, campagnes militantes et alternatives concrètes, qui ont joué un rôle dans la construction de notre réflexion et d'un nouvel imaginaire collectif.

Manuel de transition, 212 p. - 20 €

Ce manuel est un peu la "bible de la transition". Rob Hopkins y raconte son parcours, d'abord dans la permaculture, et puis dans ce qui devient le concept de transition. Après plusieurs chapitres consacrés au pic pétrolier et à la crise climatique, l'ouvrage s'attache à comprendre la psychologie du changement et à exploiter la vision positive de l'évolution de la société.

Un écolisme apolitique ? 80 p. - 7 €

Dans ce court pamphlet, deux militants anglais, P. Chatterton et A. Cutler, proposent une critique constructive de la Transition. Ils soutiennent qu'elle aurait avantage à identifier ses "ennemis" politiques et ainsi renouer avec une approche de confrontation qui caractérise d'ordinaire les mouvements sociaux. Pour les auteur.e.s, il ne faut pas perdre de vue qu'il faut lutter pour qu'adviennent les changements souhaités.

Frais de port : (métropole, zone europe et suisse) : * 4€ / ** 4,5€ / *** 2€. Autres pays et/ou commandes de plusieurs livres, nous consulter. Règlement par chèque à l'ordre de Silence ou par virement automatique.

Je m'abonne à Silence

France métropolitaine

☐ Découverte 1^{er} abonnement 6 n° 20 €

☐ Particulier 1 an 46 €

☐ Bibliothèque, association... 1 an 60 €

☐ Soutien 1 an 60 € et +

☐ Petit futé 2 ans 74 €

☐ Petit budget 1 an 32 €

☐ 5 abonnements Découverte offerts 100 €

Groupés à la même adresse

☐ par 3 ex. 1 an 115 €

☐ par 5 ex. 1 an 173 €

Autres pays et Dom-tom

☐ Découverte 1^{er} abonnement 6 n° 27 €

☐ Particulier 1 an 55 €

☐ Bibliothèque, association... 1 an 68 €

☐ Soutien 1 an 60 € et +

☐ Petit futé 2 ans 85 €

☐ Petit budget 1 an 39 €

Abonnement en ligne : www.revuesilence.net

Total de votre règlement :

Vos coordonnées

(MERCI D'ÉCRIRE EN MAJUSCULES)

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Courriel : _____

☐ Je désire recevoir la s!berlettre mensuelle.

RUM (sera rempli par Silence) : _____

Type de paiement :

Paiement récurrent / répétitif :

☐ 8 € par trimestre (abonnement petit budget)

☐ 11 € par trimestre (abonnement normal)

☐ € par trimestre (abonnement de soutien)

Paiement ponctuel :

☐ € (abonnement - voir tarifs ci-contre)

Débiteur

Nom et prénoms : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Coordonnées du compte bancaire ou postal

IBAN : _____

BIC : _____

**CRÉANCIER :
SILENCE
9, rue Dumenge
69317 LYON Cedex 04
FRANCE
I.C.S. FR82ZZZ545517**

**À retourner à Silence
(adresse ci-contre).
Joindre obligatoirement
un relevé d'identité
bancaire (RIB)
ou postal (RIP).**

Fait à :
Signature :

Le :

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Pour tous renseignements concernant votre prélèvement, adressez-vous à Silence.

Des sculptures qui poussent dans la forêt

Travaillant depuis longtemps avec des végétaux (branches, mousse, bois et autres) j'ai quitté le principe de créer des sculptures dans mon atelier que j'exposais ensuite dans des lieux consacrés à l'art.

En allant créer mes œuvres dans les bois, j'ai été confronté à la censure, puis au tribunal. J'ai eu affaire à une justice intelligente qui a compris que le rôle d'un artiste est d'aller là où les autres ne vont pas.

Il y a cette tendance du land art qui se développe au travers d'œuvres éphémères, voir pour certaines, le temps de les photographier. J'ai choisi de faire l'inverse : créer une œuvre sur de la végétation vivante et lui offrir une autre vie. Je retaille, j'habille, je modifie, je sème, je détourne, je transplante. Une fois terminée la sculpture va évoluer toute seule.

Des bourgeons vont grandir, des graines germer, des branches partir dans un autre sens, les arbres poursuivent leur croissance, la mousse prospère, les saisons changent la vision. J'ai vu des oiseaux y nicher.

Il appartient aux promeneurs de s'approprier les lieux et d'en faire une autre aventure, c'est ce que je viens de faire dans la forêt d'Argentenay dans l'Yonne.

Alain Bresson



1. Dromigogne s'étirant le bec en inventant discrètement le stuzicadenti (cure-dent en italien).

*Accès déconseillé aux parachutistes
Hauteur : 6,50 m, chêne / mousse /
15 cure-dents très grand.*

2. Cornemousse facétieux imitant le homard en attendant le tram.

*- 28000 ans / 2015 environ.
Hauteur : 6 m, longueur : 9 m, chêne /
mousse / pinces de homard pas cuites
au court bouillon.*

3. Maramousse des bois attendant le printemps.

*Hauteur : 7,50 m, érable / mousse /
fougère / pas beaucoup de neige /
ma fiancée gelée.*

4. Maramousse des bois attendant l'hiver.

*Hauteur : 7,50 m, érable / mousse /
fougère / ma jolie fiancée ébahie.*

